

# La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame



ceff  
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
BERNE FRANCOPHONE  
[www.ceff.ch](http://www.ceff.ch)



VENDREDI 14.11 • 16h30–21h  
Domaines INDUSTRIE  
et SANTÉ-SOCIAL  
Saint-Imier  
Séance d'information:  
INDUSTRIE à 18h

SAMEDI 15.11 • 9h–13h  
Domaine COMMERCE  
Tramelan  
Séance d'information:  
COMMERCE à 11h

Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, [fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch), [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch). **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12h. **Tarifs:** annonces: [www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/](http://www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/), abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).



Une mémoire retrouvée



Photo: Mémoire d'ici. Fonds Union chorale Saint-Imier

**PÉRY-LA HEUTTE**

### Transparence chez Vigier

La séance d'automne de la Commission des riverains Vigier a permis un échange constructif sur la qualité de l'air, les projets de l'usine et le développement futur du site. La réunion a aussi été l'occasion d'accueillir le nouveau directeur, Guillaume Pilon, et un nouveau membre de la commission, Markus Gfeller. Suite à la page 7

**COURTELARY**

### Crédit demandé

La Municipalité et le SEAUCC coordonnent des travaux de réfection de la route et de mise aux normes des collecteurs d'eau dans le secteur des Ramées, prévus pour l'été 2026. L'Assemblée municipale se prononcera sur le crédit de 85 000 francs le 8 décembre. Suite à la page 13

**CIP TRAMELAN**

### Peindre pour partager

L'Art en vadrouille réunit des peintres amateurs. Leurs expositions soutiennent une cause caritative, cette année la jeune Marie Voirol. Plus qu'une exposition, c'est un espace de partage et de générosité. Les détails à la page 24

**TEAM VALLON**

### Victoire héroïque en quart de finale

Nos juniors B ont montré un courage et une solidarité exemplaires lors d'un quart de finale de la Coupe neuchâteloise épique à Corgémont, s'imposant 3-2 malgré la pluie, le froid et une panne d'éclairage. Suite à la page 30

**PÉRY-LA HEUTTE****Transparence chez Vigier**

La séance d'automne de la Commission des riverains Vigier a permis un échange constructif sur la qualité de l'air, les projets de l'usine et le développement futur du site. La réunion a aussi été l'occasion d'accueillir le nouveau directeur, Guillaume Pilon, et un nouveau membre de la commission, Markus Gfeller. Suite à la page 7

**COURTELARY****Crédit demandé**

La Municipalité et le SEAUCC coordonnent des travaux de réfection de la route et de mise aux normes des collecteurs d'eau dans le secteur des Ramées, prévus pour l'été 2026. L'Assemblée municipale se prononcera sur le crédit de 85 000 francs le 8 décembre. Suite à la page 13

**CIP TRAMELAN****Peindre pour partager**

L'Art en vadrouille réunit des peintres amateurs. Leurs expositions soutiennent une cause caritative, cette année la jeune Marie Voirol. Plus qu'une exposition, c'est un espace de partage et de générosité. Les détails à la page 24

**TEAM VALLON****Victoire héroïque en quart de finale**

Nos juniors B ont montré un courage et une solidarité exemplaires lors d'un quart de finale de la Coupe neuchâteloise épique à Corgémont, s'imposant 3-2 malgré la pluie, le froid et une panne d'éclairage. Suite à la page 30

## Immobilier

**À VENDRE  
SONCEBOZ**

**Sur parcelle de 478 m<sup>2</sup>  
Maison individuelle, 4 petites pièces**

Cuisine, salle de bains, buanderie, chauffage mixte mazout/bois, surface atelier, cave, combles.

Grande terrasse au sud, pelouse avec arbres fruitiers (potager à recréer), 1 garage + 3-4 places de parc.

Les futurs acquéreurs auront l'occasion de la remettre à leur goût et d'en faire un petit nid douillet.

Possibilité d'extension et/ou de transformation.

Prix: 395 000 francs

Contact: 076 339 82 07, Mireille Zosso  
(si non-réponse, laisser un message sur le répondeur)

## Divertissements



## Soins et accompagnement

**LA ROSERAIE**

**ACCUEIL DE JOUR  
FOYER DE JOUR**

**Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite**  
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:  
Des jeux de société  
De la gymnastique douce  
Des activités à l'extérieur  
Concert et spectacle  
Du repos  
Des repas de qualité  
Un service de transport de Courtelary à Renan

**LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

**Numéro national  
0842 80 40 20**



Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:  
**SAMD, 032 487 68 78**

Secteur La Heutte, Pery, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:  
**Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53**

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sanceboz-Sombeval):  
**SASDOVAL, 032 941 31 33**

ou inscription en ligne à l'adresse [www.opanspitex.ch](http://www.opanspitex.ch)

**Soins & Accompagnement 24 et Centre d'accueil temporaire (CAT)-OASE**

**Des soins sur mesure pour vous  
et vos proches**



- Parce que chaque instant compte.
  - Nous offrons un accompagnement bienveillant et des soins personnalisés dans un cadre rassurant.
  - Un soutien précieux pour les proches aidants.
- Prenez soin de vos proches, nous prenons soin d'eux.

## Artisan

**MISCHLER SA**  
REVÊTEMENTS DE SOLS 2606 Corgémont

Parquet • Tapis • PVC • Vinyle • Store plissé  
Moustiquaire sur mesure

C'est l'heure de bien dormir !  
Matelas... Un conseil d'expert !

- un confort absolu • une hygiène naturelle
- un service sur mesure
- livraison à la maison
- débarras du vieux matelas

032 489 12 42 • Grand-Rue 23 • 2606 Corgémont  
jean-mischler@bluewin.ch

**roviva**

## Gastronomie

**restaurant golf les bois**

Hit d'automne:  
Chevreuil sauvage  
des Franches-Montagnes

Soirée de la St-Martin  
14.11.2025 avec Vincent Vallat  
Grand concours

Brunch le tour de l'Europe  
23.11.2025

Raclette  
19 et 20.11.2025

Soirée coréenne  
29.11.2025

Offres sur mesure pour  
votre anniversaire, sortie de bureau, etc.

Fabian et Keunhyung ADAM,  
2336 Les Bois, 032 961 18 26  
info@restaurantdugolflesbois.ch  
www.restaurantdugolflesbois.ch

**BUFFET DE LA GARE**  
HOTEL - RESTAURANT - PIZZERIA

**Soirées bouchoyade**  
14 et 15 novembre

Fricassé – Atriaux – Saucisse – Boudins  
\*\*\*  
Pommes mousseline et pommes  
23.– par personne

**La Gare 3,  
2608 Courtelary  
032 555 44 11**

**1001 Notes**

**des Racines aux étoiles**

Arrangements et direction Raphaël Krajka

SAM 15 | 22 | 29 nov. 18h00  
DIM 16 | 23 nov. 17h00  
VEN 28 nov. 20h00

St-Imier Salle Saint-Georges Billetterie [www.1001notes.ch](http://www.1001notes.ch)

GC-Tech

**LA COMPAGNIE LA MARELLE**

**THÉ DORE**  
MONDO

Tournée 2025-2026 [www.compagnielamarelle.ch](http://www.compagnielamarelle.ch)

Jeudi 20 novembre, 19h30  
Plagne  
Centre communal Plagne  
Champ du Châble 10

Paroisse réformée de Rondchâtel

**À VENDRE**

**Beamer Acer PL1520i**  
en excellent état

- Acheté 1072 francs, très peu utilisé
- Technologie laser, 4000 lumen, résolution 1080 p, 3D ready, zoom & lens-shift, wifi
- Silencieux (31 dB)

Prix à discuter

Renseignements: 079 176 99 32

**Bourgeoisie de Cormoret**

**Vente de bois de feu**  
Longueur à choix / Livraison possible  
secretariat-bourgeoisie@cormoret.ch  
079 623 70 53

**Travaux de peinture**  
Peintre qualifié – intérieur/extérieur  
– échafaudages à disposition –  
Marmoran – volets – pose de sols  
078 660 03 41

**Vide Dressing**  
FEMMES - HOMMES - ENFANTS & ACCESSOIRES  
grand choix d'articles  
dimanche  
NoVembre  
De 9h à 14h

HALLE DE GYMNASTIQUE  
2616 RENAN

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

**RETOUR AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**

Rosario Rizzo: trombone  
Carlos Quesada: piano

Dimanche 9 novembre à 17 h  
Collégiale de Saint-Imier

Concert de la paroisse.  
Entrée libre, collecte

Détails: [www.musiquecollegiale.ch](http://www.musiquecollegiale.ch)

# La transformation du cimetière de Vauffelin

Un nouveau souffle pour un lieu de mémoire

Entre tradition et modernité, son espace funéraire est mis en valeur.

## Un cimetière en mutation : contexte et enjeux

Les communes de Romont et Sauge, se sont engagées dans une démarche de transformation de leur cimetière commun. Face à l'évolution des pratiques funéraires, à la réduction de l'espace disponible et à la volonté de mieux répondre aux attentes des habitants, les communes ont lancé un projet ambitieux visant à moderniser ce lieu de recueillement tout en préservant son caractère patrimonial.

## Les raisons de la transformation

Depuis plusieurs années, le cimetière de Vauffelin faisait face à de nouveaux défis: la diminution du nombre d'inhumations traditionnelles au profit de la crémation.

De plus, l'entretien des tombes et la gestion du site représentaient un coût croissant pour les collectivités, soucieuses d'assurer la pérennité du lieu.

## Les grandes lignes de la transformation

- Un espace paysager, propice au recueillement dans un cadre naturel et apaisant.
- Renouvellement des allées et accès: les cheminements ont été repensés, tout en conservant le tracé historique du cimetière.
- Espaces verts et biodiversité: une attention particulière a été portée à la végétalisation, avec la plantation d'essences locales et la création de zones favorables à la faune et à la flore.

## Un accueil positif et des perspectives d'avenir

La transformation du cimetière de Vauffelin a reçu un écho favorable auprès des habitants, sensibles à la volonté de concilier mémoire collective et ouverture aux nouveaux usages funéraires. Ce projet s'inscrit dans une tendance plus large observée dans de nombreuses communes suisses, soucieuses de donner une nouvelle dimension aux lieux de sépulture.

Le cimetière de Vauffelin entend ainsi rester un espace vivant de mémoire, d'histoire et de respect. ■ CM



## VAUFFELIN ET PLAGNE

# Participez à la tradition des fenêtres de l'Avent !

Chères habitantes et chers habitants de Vauffelin et Plagne, l'esprit de Noël se rapproche, et avec lui, la belle tradition des fenêtres de l'Avent ! Cette année encore, nous vous invitons à participer à cet événement chaleureux qui fait briller nos deux villages proches l'un de l'autre durant tout le mois de décembre.

## Le principe est simple

Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, chaque jour une nouvelle fenêtre décorée

s'illuminera, ornée du chiffre de la date du jour.

Pour rendre cette expérience encore plus conviviale, il est possible d'accueillir avec un petit apéritif ou une soupe. Bien sûr, vous pouvez choisir d'ouvrir votre fenêtre sans recevoir, selon votre préférence.

Que vous soyez de Vauffelin ou de Plagne, cette tradition nous permet de renforcer les liens entre nos deux villages si proches et de renforcer les liens au sein de notre communauté. ■ MF

## ORVIN

# Prêts, partez, Carnaval !

Chers villageois, comme par le passé, la Tschuni-Clique d'Orvin vous convie pour l'ouverture du carnaval ! Venez nombreux mardi prochain 11 novembre sur la place du village d'Orvin à partir de 18 h 30 pour l'ouverture officielle qui aura lieu à 19 h 11. La clique se fera un plaisir de vous servir à boire, à manger et de vous jouer quelques morceaux autour d'un feu. Au plaisir de vous revoir, nous vous souhaitons d'ores et déjà un bon début de carnaval ! ■ LA TSCHUNI-CLIQUE

Ouverture du carnaval  
Mardi 11 novembre dès 19h11  
Concert de la Tschuni  
Vin chaud, bières, boissons et brochettes  
Orvin, place du village



## Bureau de vote

En vue de la votation populaire du 30 novembre prochain, le bureau de vote a été constitué comme suit: président: Michel Clémenton; membres: Rojda Bucher, Nic Megert, Sabrina Moser, Laura Peng. ■ CM

## Fenêtres de l'Avent à Romont

Fenêtres du 1<sup>er</sup> au 24 décembre

Le concept est simple: faire une belle décoration d'une fenêtre sur le thème de Noël avec bougies, vitraux, dessins ou tout autre décor. Si le cœur vous en dit, vous êtes les bienvenus pour offrir un apéro.

Pour ce faire, inscrivez-vous sur la liste qui est apposée à l'entrée de l'école.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez s'il vous plaît vous adresser à Martina Allenberg: martina.allenberg@gmail.com, 079 371 44 18 (WhatsApp).

■ COMMISSION SPORT, CULTURE ET LOISIRS

## En ligne

Retrouvez le journal de la semaine dernière  
[bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch)

## JURA BENOIS. BIENNE

# Soirées d'information : rénovation énergétique

Le Centre de conseil en énergie (CCE) du Jura bernois organise cinq séances d'information publiques sur le thème de la rénovation énergétique des bâtiments

La législation évolue en permanence et il n'est pas toujours simple de s'y retrouver lorsque l'on souhaite rénover son bâtiment. Pour cette raison, le Centre régional de conseil en énergie poursuit sa tournée des communes du Jura bernois, entamée au printemps 2025 dans le Vallon de Saint-Imier et la région de Moutier.

Ces soirées, ouvertes à tous, permettent aux propriétaires de se renseigner sur leurs possibilités afin de planifier leurs projets à caractère énergétique en toute connaissance de cause. En effet, la législation ne permet plus du tout de remplacer un chauffage électrique ou de remplacer un chauffage au mazout par un chauffage similaire si l'enveloppe du bâtiment est insuffisante. Il s'agit donc d'anticiper, de prévoir les investissements, souvent conséquents, et de prendre les bonnes décisions.

Les présentations porteront sur les prescriptions actuelles, les subventions disponibles et sur plusieurs

exemples de rénovation énergétique. Selon les communes, d'autres présentations complèteront le programme.

## Dates des prochaines séances d'information

Orvin, jeudi 13 novembre à 19 h 30, halle de gymnastique, La Charrière 6.

La Heutte, mardi 18 novembre à 19 h 30, halle de gymnastique, chemin du Collège 37. La Neuveville, jeudi 20 novembre à 19 h 30, cinéma, place de la Gare 3. Notre région a la chance de pouvoir bénéficier des conseils neutres et gratuits d'un centre régional de conseil en énergie, financé par les communes et le Canton. La population est donc invitée à saisir cette occasion unique de se renseigner et de poser ses questions. D'autres séances dans la Vallée de Tavannes seront prévues au printemps 2026. Plus de détails sur le programme de ces soirées sur le site du Centre de conseil en énergie: [www.jurabernoisenergie.ch](http://www.jurabernoisenergie.ch) (Menu Offres / Séances publiques d'information). ■ DV

## PAROISSE DE RONDCHÂTEL

# Théodore Monod

Théâtre La Compagnie de La Marelle, jeudi 20 novembre, 19 h 30

Théodore Monod traverse le XX<sup>e</sup> siècle comme il a traversé le désert: avec passion, pugnacité et abnégation. Ses découvertes et ses recherches ont fait de sa vie un témoignage pour les générations futures. Il plaide pour la conscience de la totalité du monde et du cosmos et le respect du vivant dans son ensemble. Un spectacle sur

sa personne? Que nenni! Un spectacle où Théodore nous embarque à la rencontre du vivant ! ■ CLB

Jeudi 20 novembre, 19 h 30  
Centre communal, Plagne  
Texte de Pierre-Philippe Devaux, mise en scène de Myriam Sintado avec Aurélien Deque et Pierre-Philippe Devaux

## Marchés

## Emplois

L'imprimerie Bechtel SA à Courtelary est une entreprise en pleine expansion.

Nous recherchons de suite ou à convenir un(e)

## **polygraphe CFC 60 à 80 %**

Vous êtes un(e) spécialiste prépresse avec de l'expérience dans la mise en page, conscientieux(se) et rigoureux(se) ?

Résistance au stress et souplesse sont des qualités qui vous parlent ?

Nous vous proposons un cadre de travail moderne dans une ambiance familiale. Intéressé(e) ?

Nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels.

**imprimerie  
bechtel sa**

Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch  
www.bechtel-imprimerie.ch

**BSG** Bielersee Schifffahrt  
Navigation Lac de Bienne

## **Nous recherchons: Directrice/Directeur**

📍 Biel/Bienne     ⏳ 100%     🗓 dès le 1<sup>er</sup> août 2026 ou à convenir

Nous nous réjouissons de vous accueillir  
à la tête de notre équipe.

Pour plus d'informations, veuillez  
scanner le code QR.



Plus d'informations:  
lacdebienne.ch/entreprise/emplois

## Inauguration

**MAISON DE L'ENFANCE INAUGURATION**

• Rue des Prés 7e, Sonceboz-Sombeval  
17 Samedi 15 novembre 2025  
⌚ De 10h30 à 16h00

Venez partager un moment convivial à l'occasion de l'ouverture officielle de la Maison de l'Enfance !

**À 10H30 : PARTIE OFFICIELLE**  
Discours – Chants des enfants de l'école primaire et de l'EJC – Musique avec l'école de musique du Jura bernois – Lâcher de ballons

**De 11h30 à 16h00**  
Visite libre du bâtiment – Coin dessins – Modelage de ballons – Grimages – Château gonflable

**Petite restauration tout au long de la journée**  
Nancy Crêpes – Saucisses & pain

ORVIN

# Dîner de soutien au profit de la chorale mixte Le Chandor

Dimanche dernier, la Halle de gymnastique d'Orvin a fait salle comble pour le traditionnel dîner de soutien de la chorale mixte Le Chandor, organisé au profit de sa relève.

Pour cette troisième édition, toutes les tables avaient trouvé preneur, confirmant le bel engouement que suscite cette manifestation conviviale.

Dès 11 h, les convives ont été accueillis avec un apéritif de bienvenue, animé par la pétillante Donkeys Brass Band, formation orvinoise de cuivres dont la musique enjouée a donné le ton à ce dimanche de La Toussaint.

## Les Donkeys Brass Band, une fierté locale

Fondé en 2020, ce groupe de jeunes musiciens du village s'est fait remarquer en 2023 lors de la Soirée des Talents orvinois, où il avait déjà conquis le public. Composée de sept instrumentistes – deux trombones, trois trompettes, une basse Sib et une batterie – la formation puise son inspiration dans des répertoires variés, allant du jazz au folk en passant par la musique populaire.

Très impliqués dans la vie locale, les Donkeys Brass Band animent régulièrement fêtes communales, soirées de soutien et autres événements du village.



La chorale mixte et la chorale des enfants réunies, photo : jcl

## La relève de la chorale mixte en pleine voix

La partie apéritive s'est conclue en douceur et en harmonie grâce aux jeunes chanteurs de la chorale des enfants du Chandor, dirigée par Johnny Vicenzi au piano. Leur

prestation, pleine de fraîcheur et de justesse, a charmé le public et ouvert l'appétit des invités. Cette jeune troupe dynamique représente fièrement la relève de la chorale mixte, assurant la continuité d'une belle tradition musicale à Orvin.

## Un repas et des voix pour le plaisir des sens

Fidèles à la réputation du Chandor, les membres de la chorale mixte ont ensuite servi un repas copieux et savoureux composé de roastbeef, frites et salades. Les desserts maison,

notamment les tourtes Forêt-Noire, ont rencontré un succès unanime.

Après ce moment gourmand, place à la musique! Sous la direction de Johnny Vicenzi, la chorale mixte et celle des enfants ont uni leurs voix pour un programme varié, mêlant chansons françaises et harmonies entraînantes. Le public a chaleureusement applaudi ces interprétations pleines d'émotion et de vitalité.

Et comme le veut la tradition, cette belle journée s'est achevée dans la bonne humeur avec la fameuse roue des millions, qui a fait plusieurs heureux parmi les participants.

## Rejoindre l'aventure musicale

Les personnes souhaitant rejoindre la chorale mixte ou la formation des enfants sont les bienvenues. Les répétitions ont lieu chaque mardi, de 18 h 15 à 19 h pour les enfants et de 19 h 15 à 21 h pour les adultes, dans la salle de la cure à Orvin.

Renseignements et inscriptions auprès du président au 079 356 67 36 ou par courriel à lechandor2534@gmail.com. Plus d'informations sur le site : lechandor2534.ch. Le prochain concert est d'ores et déjà prévu pour le printemps 2026.

JCL



## Fenêtres de l'Avent 2025

La Municipalité d'Orvin a le plaisir de vous annoncer que la commission d'embellissement organise les fenêtres de l'Avent. Pour rappel, il s'agit de décocher une fenêtre, une entrée ou l'extérieur de sa maison et d'illuminer le tout dès la tombée de la nuit.

Les personnes qui le souhaitent peuvent également ouvrir leur porte aux visiteurs afin de partager un moment convivial. Les citoyens

intéressés à participer à cette tradition peuvent s'inscrire et arranger une date auprès de Françoise Nikles, membre de la commission d'embellissement, par téléphone au 079 224 92 47 ou par mail à l'adresse franisi.nikles@gmail.com d'ici au 24 novembre. La liste des participants sera publiée dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* du 28 novembre. ■ LA COMMISSION D'EMBELLISSEMENT

## Délégations municipales

Patrik Devaux représentera la Municipalité à l'assemblée du Cartel des sociétés locales avec débriefing de la Fête d'Orvin 2025, le 12 novembre à la halle de gymnastique.

Sandra Burger, déléguée communale aux affaires sociales, représentera la Municipalité à l'assemblée annuelle du SASC Service d'Action Sociale Courtelary, le 13 novembre à Plagne.

Le 19 novembre aura lieu l'assemblée de la Protection civile du Jura bernois à Court; notre conseillère Nathaëlle Aufranc y représentera notre Commune.

L'Assemblée du Cercle des Communes du Bas-Vallon se tiendra le 20 novembre à Romont, le Conseil municipal ainsi que l'Administration y prennent part.

Une rencontre importante entre les TPB Transports publics bernois et la Municipalité d'Orvin aura lieu dans nos locaux le 25 novembre prochain; Timothée Vianney-Liaud, Nathaëlle Aufranc ainsi que le maire Patrik Devaux forment la délégation de la Commune.

■ CM



Belle vue d'Orvin, photo : A. Hofstetter

## Séance d'information Rénovation énergétique

### La Commune municipale d'Orvin convie ses habitants à une séance publique d'information sur la rénovation énergétique

Celle-ci a pour but d'aider les propriétaires à anticiper et planifier les investissements sur leurs bâtiments.

Le Centre de conseil en énergie du Jura bernois présentera entre autres les prescriptions en vigueur, les aides possibles (conseil et subventions) et un bilan énergétique de la commune.

Les citoyens d'Orvin et des communes voisines sont les bienvenus à venir participer à cette soirée qui aura lieu jeudi 13 novembre à 19 h 30 à la Halle de gymnastique (La Charière 6). Une petite verrée sera organisée à la fin de la séance d'information. ■ CM

## Demande de naturalisation

### Préavis favorable pour Tirathon Ungprai

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a préavisé favorablement, à l'intention des instances supérieures, la demande de naturalisation de Tirathon Ungprai.

Tirathon Ungprai est né à La Chaux-de-Fonds et est de nationalité thaïlandaise. Il est ensuite venu habiter avec sa famille à Orvin où il a passé sa scolarité et tissé de nombreux liens avec des jeunes de son âge. Sa famille étant repartie d'Orvin, Tirathon y est

resté, vivant auprès de sa tante et son oncle, la famille Bitterli.

Aux yeux des Autorités communales, le requérant remplit en tous points les exigences pour une naturalisation; le Conseil municipal formule tous ses bons vœux à Tirathon Ungprai dans sa démarche en vue d'obtenir la citoyenneté helvétique et se réjouit qu'il puisse bientôt devenir ayant droit suisse, bernois et surtout orvinois! ■ CM

## Marché artisanal

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre 4<sup>e</sup> marché artisanal qui se déroulera le 8 et 9 novembre prochain dans la halle de gym d'Orvin.

Plus de 40 exposants vous attendent samedi de 10 h à 18 h et dimanche de 10 h à 17 h afin de vous faire découvrir des produits faits main.

Un moment convivial à ne pas manquer.

Pour toute question, veuillez contacter Françoise Nikles au numéro de tél. 079 224 92 47 ou à l'adresse mail franisi.nikles@gmail.com. En nous réjouissant de vous voir nombreux. ■ LA COMMISSION D'EMBELLISSEMENT

## Dons

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a analysé la liste des soutiens apportés aux sociétés et associations locales qui animent la Commune. Ainsi, une somme totale de 7500 francs a été allouée pour 2026. Dans le même élan, il a voté un don de 200 francs à Nez Rouge du Jura bernois. ■ CM

## École enfantine: bonne nouvelle

À la suite de l'entretien avec M. Garraux, Inspecteur scolaire, la Direction d'école d'Orvin a reçu l'aval du canton pour le maintien des 2 classes (1 et 2 H) à l'école enfantine pour les 3 prochaines années. Le Conseil municipal, appelé à ratifier cette décision, l'a fait avec grand plaisir, en se réjouissant du dynamisme et de la bonne évolution de nos écoles. ■ CM

## Conseil municipal: 1 siège est vacant

Comme annoncé dans la dernière *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, un siège est vacant au sein des Autorités municipales

Nous incitons chacune et chacun à réfléchir à cette opportunité de rendre service à la communauté en participant activement à la vie politique en siégeant au sein de l'Autorité municipale. Le travail y est certes astreignant, mais très valorisant dans la réalisation de beaux projets pour nos concitoyennes et concitoyens, et de plus l'ambiance y est bienveillante, studieuse et amicale.

N'hésitez pas à faire preuve d'engagement, et demandez des renseignements auprès du maire Patrik Devaux mairie@orvin.ch ou auprès de l'Administration municipale. ■ CM

## Emplois

**COMMUNE DE TRAMELAN**

Mise au concours

Le Service social de Tramelan cherche pour un remplacement

**un(e) assistant(e) social(e) à 60 % en CDD**

Plus d'informations : voir [www.tramelan.ch](http://www.tramelan.ch)

  
Soncboz-Sombeval

Soncboz-Sombeval, commune en plein essor située au cœur du Jura bernois, met au concours, pour une entrée en service au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ou à convenir, le poste de:

**collaborateur(trice) administratif(ve) 60 %**

**Activités**

- Assurer la gestion administrative des ressources humaines
- Participer à l'organisation et au suivi des manifestations communales
- Apporter un soutien aux différents services administratifs
- Contribuer activement à la bonne marche de l'administration

Un cahier des charges détaillé est disponible sur [www.sonceboz.ch](http://www.sonceboz.ch), rubrique «emploi».

**Profil souhaité**

- Être titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce et d'un certificat d'assistant(e) RH
- Posséder de l'expérience dans la gestion du personnel
- Avoir, idéalement, une expérience professionnelle dans une administration publique
- Savoir faire preuve de discrétion, de flexibilité et d'autonomie
- Être à l'aise dans la communication et disposant d'un excellent sens du service public

**Nous offrons**

- Un poste autonome et varié au sein d'une équipe dynamique
- Des possibilités de formation continue et de perfectionnement
- Des conditions d'emploi basées sur les normes cantonales bernoises

**Délai de postulation: 14 novembre 2025**

Votre dossier complet de candidature est à adresser par courrier électronique à [caisse@sonceboz.ch](mailto:caisse@sonceboz.ch) ou directement sur le site [www.sonceboz.ch/emploi/](http://www.sonceboz.ch/emploi/)

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Monsieur Vincent Viret, responsable Ressources humaines, au 032 488 33 05.

  
**Commune municipale de Cortébert**

Mise au concours

La titulaire du poste souhaitant donner une nouvelle orientation à sa carrière, la Municipalité de Cortébert met au concours, pour une entrée en service au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ou à convenir, le poste de

**Secrétaire municipal(e) (env. 70 %)**

**Champs d'activité**

- Secrétariat du Conseil municipal
- Soutien et conseils aux membres des autorités municipales
- Conduite de l'administration municipale et du personnel
- Gestion des permis de construire en collaboration avec un prestataire externe

**Profil exigé**

- Formation commerciale ou équivalente
- Être en possession du diplôme de cadre en administration communale ou s'engager à l'obtenir
- Notions de la comptabilité publique
- Maîtrise des logiciels bureautiques habituels
- De langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand
- Facilité de contact, flexibilité et disponibilité

**Nous offrons**

- Activité autonome et variée
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Conditions d'emploi selon le règlement sur le statut du personnel

**Délai de postulation: 24 novembre 2025**

Votre dossier complet de candidature est à adresser, avec la mention «postulation» au Conseil municipal, rue du Collège 3, Case postale 17, 2607 Cortébert, ou par courriel à [admin@cortebert.ch](mailto:admin@cortebert.ch).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'administration municipale au 032 489 10 67.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
BERNE FRANCOPHONE

**ceff** SANTÉ-SOCIAL

**ADMISSIONS 2026**

**Formations CFC**

**ASSISTANT·E EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE (ASSC)**  
**ASSISTANT·E SOCIO-ÉDUCATIVE OU SOCIO-ÉDUCATIF (ASE)**  
Formation profil-stages avec possibilité de suivre la maturité intégrée

Durée des études :	3 ans
Délai d'inscription :	23 novembre 2025
Date des examens :	3 décembre 2025
Entretiens d'admissions :	du 5 janvier au 3 février 2026
Début des cours :	17 août 2026

**Maturité professionnelle**

**ORIENTATION SANTÉ OU TRAVAIL SOCIAL (MPS)**  
Formation à plein temps post-CFC

Durée des études :	1 an
Condition :	CFC
Délai d'inscription :	15 février 2026
Date des examens :	9 mars 2026
Début des cours :	17 août 2026

**Ecole supérieure**

**INFIRMIÈRE DIPLOMÉE ES OU INFIRMIER DIPLOMÉ ES (IES)**

Durée des études :	3 ans
Conditions :	CFC ou diplôme secondaire II
Délai d'inscription :	15 février 2026
Tests d'aptitudes :	12 mars 2026
Test pratique :	30 mars 2026
Entretiens de sélection :	27 avril au 13 mai 2026
Début des cours :	14 septembre 2026

ceff SANTÉ-SOCIAL Clef 44 2610 Saint-Imier  
Tél. +41 32 942 62 62 [santesocial@ceff.ch](mailto:santesocial@ceff.ch)

Plus d'infos sur [www.ceff.ch](http://www.ceff.ch)

  
Association insieme Cerebral Jura bernois

Recherche pour entrée en fonction au 1<sup>er</sup> avril 2026

**Un(e) responsable d'administration à 80 %**

- Comptabilité
- Gestion d'un secrétariat
- Organisation des camps et week-ends
- Organisation d'événementiels

**Compétences requises**

- Avoir de l'initiative et savoir s'organiser de manière indépendante
- Aisance rédactionnelle
- Maîtrise des outils informatiques usuels et d'Adobe suite
- Intérêt pour le travail en lien avec le handicap
- Solide aisance relationnelle
- Être flexible et disponible
- Langue maternelle : français
- Allemand: B1
- Permis de conduire indispensable

Lieu de travail : Tavannes

Le cahier des charges peut être consulté sur notre site internet : [www.insiemecerebral-jurabernois.ch](http://www.insiemecerebral-jurabernois.ch)

Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet – lettre de motivation, curriculum vitae et certificats de travail – d'ici au 28 novembre 2025.

Par courriel: [insieme\\_christine@bluewin.ch](mailto:insieme_christine@bluewin.ch)  
Par poste: insieme Cerebral Jura bernois,  
Pierre-Pertuis 21,  
2710 Tavannes

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Christine Wahli, titulaire du poste au 032 481 40 07.

**La Perle rare lit la FADC...**  
**La 2<sup>e</sup> parution de votre annonce emploi à**

**- 50 %**

**La Feuille d'Avis** du District de Courtelary

**fac@bechtel-imprimerie.ch** **032 944 17 56**

## Appel aux dons



**Offrir des moments magiques aux enfants**

©Tibor Ned

Grâce à vos dons, les enfants hospitalisés reçoivent chaque semaine la visite des docteurs Rêves.

Merci pour votre soutien.  
[www.theodora.ch/support](http://www.theodora.ch/support)

**Fondation THEODORA**  
Bien plus que des rires

**DIFFICILE DE COMPTER LA MONNAIE? APPRENONS ENSEMBLE!**



Inscrivez-vous à un cours de calcul, d'informatique, de lecture ou d'écriture.  
0800 47 47 47 [www.simplement-mieux.ch](http://www.simplement-mieux.ch)

**SIMPLEMENT MIEUX** 

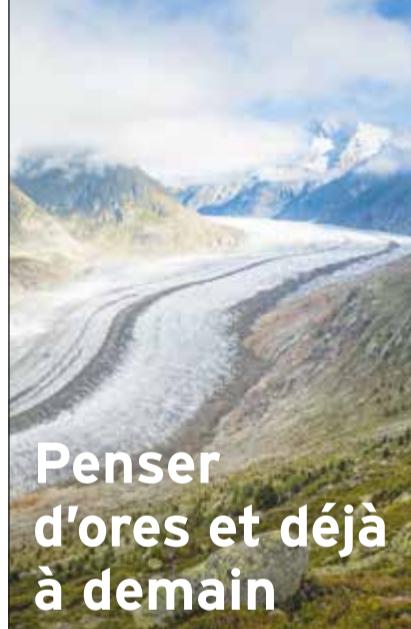


**Parler pour se libérer**

Un entretien aide.  
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.  
Aide par mail: [www.143.ch](http://www.143.ch)

  
La Main Tendue

Compte 30-14143-9



**Penser d'ores et déjà à demain**

**Avec un legs pour la nature - et pour les générations futures**



Pensez dès à présent à l'avenir de votre descendance et de la nature.  
Pour plus d'informations: [pronatura.ch/fr/legs-heritages](http://pronatura.ch/fr/legs-heritages)

 Nous sommes là en personne pour vous: tél. 061 317 92 26

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

# Commission des riverains Vigier

Transparence et échanges constructifs



La séance d'automne de la Commission des riverains Vigier s'est tenue ce mardi dans les locaux de l'usine. Organisées deux fois par an, ces rencontres offrent à la cimenterie de Pery-La Heutte l'occasion de présenter ses activités, de faire le point sur la qualité de l'air et d'échanger avec les représentants de la population et

des autorités. Composée de quatre citoyens de Pery-La Heutte, d'un représentant du Conseil municipal et du secrétaire municipal, la commission travaille en étroite collaboration avec les dirigeants et spécialistes de Vigier, ainsi qu'avec des experts indépendants mandatés pour le suivi environnemental.

Lors de cette séance, la commission a pris connaissance des dernières données concernant les émissions et immissions dans l'air entre La Heutte et Rondchâtel. Les analyses confirment que les valeurs mesurées demeurent toujours en dessous des limites fixées par la législation, garantissant ainsi une situation conforme

aux normes en vigueur. La rencontre a également permis d'accueillir le nouveau directeur de Vigier Ciment SA, Guillaume Pilon, qui s'est présenté aux membres et a exposé les projets actuels et futurs de l'entreprise. Parmi ceux-ci figure notamment la modification du Plan d'aménagement local (PAL), visant à classer l'ancien

terrain de football de Châtel en zone d'activités. Cette évolution permettra de favoriser le développement de nouvelles technologies au service de la décarbonisation et de la réduction continue des émissions de CO<sub>2</sub> liées à la production de ciment. La commune de Pery-La Heutte tient à remercier la direction de Vigier Ciment SA pour la transparence de ses démarches et la qualité du dialogue instauré depuis de nombreuses années. La séance a également été marquée par l'arrivée d'un nouveau membre, Markus Gfeller, que la commission a accueilli avec plaisir. La prochaine séance de printemps est d'ores et déjà prévue pour avril 2026.

■ CM

## Avis : travaux de nuit

Construction du nouveau pont et accès Vigier

Dans le cadre de la réfection du pont ferroviaire Vigier et de la construction d'une nouvelle culée, des travaux de fondation seront réalisés par l'entreprise Marti Berne SA à l'aide d'une foreuse de type BG33. Ces travaux, prévus durant la semaine 46, du 10 au 14 novembre nécessitent le blocage de la route d'accès à la zone industrielle de Vigier et doivent donc être effectués de nuit, afin de limiter l'impact sur le trafic. Ils pourront générer du bruit pendant cette période. Nous vous remercions de votre compréhension et restons à disposition pour tout renseignement complémentaire. ■ MARTI BERNE / CM

CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE PERY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

## Le CAJ en mouvement tout le mois de novembre !

Le mois de novembre s'annonce bien rempli au CAJ! Entre activités sportives, discussions, découvertes et sorties, il y en aura pour tous les goûts.

Du 4 au 7 novembre, place à l'accueil libre, avec une soirée hot-dogs le 7 (participation 2 francs).

La semaine suivante, du 11 au 14 novembre, l'ambiance continue : Activité futsal (14 h-17 h) le 12 (pense à tes baskets à semelles non marquantes pour la salle de gym!) et le même jour, le CAJ bouge à Sonceboz avec son Animobile (14 h-17 h). Le 14 novembre, on se retrouve pour un Blabla'telier en compagnie de Qendresa, psychologue, pour discuter librement des thèmes qui t'animent (18 h-20 h).

Du 18 au 21 novembre, nouvelle tournée avec l'Animobile, cette fois à Cortébert le 19 (14 h-17 h), et une sortie au match du HC Bienné le 21 (5 francs, inscriptions obligatoires jusqu'au 14 novembre, places limitées).

Enfin, du 25 au 28 novembre, le CAJ t'accueille à nouveau, avec un Atelier premiers secours le 26 (14 h-17 h) et, en parallèle, le CAJ bouge à Corgémont le même jour, de 14 h à 17 h.

Attention, le CAJ sera fermé exceptionnellement les 18 et 28 novembre.

Pour t'inscrire aux activités et sorties, c'est directement au CAJ ou par WhatsApp.

■ CAJ



## Programme d'activités

**Mardi 4 et 11 novembre**

CAJ fermé

**Jeudi 6 et 13 novembre**

Accueil libre au CAJ

18 h-20 h: Blabla'telier

**Vendredi 7 et 14 novembre**

Accueil libre au CAJ

19 h: hot-dog, 2 francs

**Mercredi 5, 12, 19, 26 novembre**

Accueil libre au CAJ, 14 h-17 h

5 novembre: Tournoi de futsal

12 novembre: Animobile Sonceboz

19 novembre: Atelier premiers secours

26 novembre: Animobile Corgémont

**Vendredi 18 et 25 novembre**

Accueil libre au CAJ, 18 h 30-22 h 30

18 novembre: HC Bienné-SCL Tigers (places limitées, inscription jusqu'au 14 novembre, participation 5 francs)

**Horaires**

Mardi: 15 h-18 h 30

Mercredi: 13 h-18 h 30

Jeudi: 15 h-18 h 30

Vendredi: 15 h-22 h 30

Tu peux t'inscrire aux activités directement au CAJ, via WhatsApp ou par téléphone

Rue du Collège 10, 2603 Pery

079 137 65 41

caj@pery-laheutte.ch

www.pery-laheutte.ch

PERY-LA HEUTTE

## Tournoi de jass individuel ouvert à tous

Rappel à tous les amateurs de jass, quel que soit leur niveau



Nous rappelons que ce dimanche 9 novembre se tiendra un tournoi individuel de jass, promettant une journée conviviale et agréable, à la halle de gym de l'ancienne école de La Heutte (chemin du Collège 37, 2604 La Heutte).

### Détail de l'événement

- Ouverture des portes: 13 h
- Début du tournoi: 13 h 30

Vous souhaitez participer? Il est encore temps. Inscrivez-vous dès aujourd'hui auprès d'Anne-Marie Bessire au 079 285 14 49, c'est le dernier jour pour le faire.

Le coût d'inscription est de 30 francs, incluant le repas du soir qui sera servi aux environs de 18 h.

Une cantine sera disponible pour étancher votre soif tout au long de l'événement.

De plus, un service de transport sera proposé pour vous amener de la gare de La Heutte à la halle de gym, facilitant ainsi votre venue.

Ne manquez pas cette opportunité de rencontrer d'autres passionné(e)s et de vivre une journée conviviale, agrémentée de compétition et de bonne humeur.

Au plaisir de vous rencontrer. ■ LA  
COMMISSION ACE



*Bonjour, nous sommes  
l'éditeur de la Feuille d'Avis :-)*



*mais  
aussi*

A large yellow circular graphic resembling a speech bubble or thought bubble, containing the words "mais aussi" in blue script font.

**... un studio graphique  
où l'expérience rencontre  
l'inspiration**

**imprimerie  
bechtel sa**

Bellevue 4 | 2608 Courtelary  
[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

A-HIKE

# Le récit de Noé #9: à la boue, dans l'étang de Corgémont!

Ce dimanche 2 novembre, quinze volontaires ont pris soin de l'étang de Corgémont

L'équipe était composée d'enfants inscrits au groupe J+N Les Lynx. D'autres précieuses aides étaient de la fête: Lisiene et Julien Bösiger. Lorenza Marconi, Joël Ott, Florine Rougemont et Noé Thiel ont assuré l'encadrement et le bon fonctionnement des manœuvres. Du thé chaud, un potage préparé sur le feu à midi et une tarte maison pour le goûter ont permis de revigoriser ces bénévoles amateurs de batraciens.

## Le travail consistait à...

... retirer l'herbe et le carex qui poussaient sur le pourtour de la mare, ainsi qu'une grande quantité de rhizomes de massettes. Le *typha latifolia*, ou roseau commun, est une plante aux multiples usages: les longues feuilles permettent aux vanniers de créer des paniers et des chapeaux, les inflorescences mâles produisent un pollen comestible, les inflorescences femelles (sorte de gros cigare brun sombre) séchées représentent un excellent allume-feu, les épaisses racines renferment une quantité d'amidon et se préparent en galettes, et les jeunes pousses sont mangées en salade, comme des pousses de bambou.

## De l'énergie en surabondance à Corgémont, il faisait bon

À peine trois gouttes de pluie lorsque nous nous sommes accordé



une pause déjeuner. Il faisait bon sous notre tarp, un bol de potage à la main, avec le travail déjà accompli en spectacle. Il s'est alors mis à pleuvoir.

Lorsque nous avons repris les pelles en main, Éole s'est chargé de ces nuages grincheux et un rayon de soleil nous a encouragés à terminer d'entretenir les



abords de l'étang: rassembler les tas de bois, déterrer les ronces et démonter une ancienne clôture à moitié ensevelie sous le pâturage.

Grâce à l'énergie de nos bénévoles, l'étang est prêt à accueillir la prochaine saison de ponte des batraciens et des tritons. Un grand merci à tous!

D'autres idées inspirantes pour organiser des sorties en pleine nature: [www.a-hike.ch](http://www.a-hike.ch)

NT



 CORGÉMONT  
AVIS COMMUNAUX

## Contrôle qualité eau potable

Le prélèvement effectué le 21 octobre par le fontainier à divers endroits de notre réseau d'eau a été analysé par le laboratoire cantonal. Il ressort des résultats que les propriétés des échantillons analysés sont conformes aux prescriptions.

### Résultats microbiologiques

*Escherichia coli*: résultat non décelable, par 100 ml (unité UFC), valeur maximale pour eau potable selon OPBD\* non décelable.

Entérocoques: résultat non décelable, par 100 ml (unité UFC), valeur maximale pour eau potable selon OPBD\* non décelable.

Germes aérobies, mésophiles: 8 par ml (unité UFC).

### Résultats physiques et chimiques

- Aspect: aucune altération
- Turbidité (90 degrés): 0,2 NTU
- Chlorure: 1 mg/l

- Fluorure: moins de 0,08 mg/l, exigence pour eau potable selon OPBD\*: valeur max. 1,50
- Nitrate: 4,7 mg/l, exigence pour eau potable selon OPBD\*: valeur max. 40,0
- Nitrite: résultat non décelable, exigence pour eau potable selon OPBD\*: valeur max. 0,10
- Sulfate: 3,8 mg/l
- Ammonium: non décelable, exigence pour eau potable selon OPBD\*: valeur max. 0,10
- Calcium: 88,7 mg/l
- Potassium: 0,7 mg/l
- Magnésium: 3,9 mg/l
- Sodium: 0,8 mg/l, exigence pour eau potable selon OPBD\*: 200,0
- Dureté totale: 2,37 mmol/l.
- Degré de dureté: 23,7°f.

\*OPBD = Ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

Les résultats d'analyse répondent aux dispositions légales. ■ CM

## Nouvelle collaboratrice

Suite à la décision d'augmenter le taux d'activité de l'administration communale, prise lors de l'Assemblée municipale de juin 2025, la commune de Corgémont a procédé à l'engagement d'une nouvelle collaboratrice. Nous avons ainsi le plaisir d'annoncer l'arrivée de Émilie Bessire, qui vient renforcer l'équipe administrative en place.

Le Conseil municipal lui souhaite la bienvenue et se réjouit de cette nouvelle collaboration. ■ CM/IAQA

## Délégations

Le 11 novembre, la commune de Corgémont accueillera l'Assemblée des délégués du triage forestier Centre Vallon. À cette occasion, la commune sera représentée par Ariel Junod et Julien Bösiger. ■ CM/IAQA



## ASSOCIATION SONCEBOZ-SOMBEVAL D'EMBELLISSEMENT ET D'ANIMATION

# Le rendez-vous est donné pour un week-end animé !

L'Association Sonceboz-Sombeval d'Embellissement et d'Animation (AS-SEA) a le plaisir de vous inviter à deux événements pour petits et grands!

Vendredi 14 novembre, dans la salle de l'Aula à la rue du Collège 31, venez écouter les histoires fantastiques de Geneviève Boillat lors de la Nuit du Conte suisse. Ses talents de conteuses vous transporteront dans des mondes imaginaires de 19 h à 20 h, et s'en suivra un moment convivial autour d'un verre et de popcorns pour ceux qui le souhaitent. L'événement est gratuit, avec un chapeau de collecte à la sortie. Pour tout public, dès 4 ans.

Dimanche 16 novembre, une brocante/vide-dressing égayera votre journée du dimanche. De 10 h à 16 h, venez dénicher de bonnes affaires à la halle de gymnastique, où vous trouverez également une petite



restauration. Pour les personnes intéressées à vendre leurs trésors, il reste encore quelques places libres. Inscrivez-vous jusqu'à mercredi

12 novembre, par mail ou téléphone ([info@as-sea.ch](mailto:info@as-sea.ch) ou 078 927 23 75). Au plaisir de vous retrouver! ■ LE COMITÉ AS-SEA

## CORGÉMONT

# Calendrier villageois des fenêtres de l'Avent

**Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'inscription pour les traditionnelles fenêtres de l'Avent de Corgémont est de nouveau ouverte**

Si vous avez envie de vous inscrire pour une fenêtre simple ou avec accueil, annoncez-vous chez Christine Brechbühler.

### Rappel

Il faut que le numéro correspondant apparaisse sur la fenêtre. La

décoration est libre. Pour de plus amples renseignements et l'inscription, contactez Christine Brechbühler au numéro 079 565 93 66 ou par message WhatsApp ou SMS.

■ PAROISSE RÉFORMÉE DE CORGÉMONT-CORTÉBERT

## CORGÉMONT ET ALENTOUR

# Donner du sang: sauver des vies

Invitation au don du sang le jeudi 13 novembre de 17 h à 19 h 30 à la salle de spectacles de Corgémont. L'équipe curgismondaïne des bénévoles se réjouit de vous accueillir nombreuses et nombreux dans la joie et la bonne humeur. Inscription souhaitée.

Envie d'offrir 30 minutes de votre temps, mais pas de plan B pour occuper vos enfants? Nous avons la solution! L'équipe des bénévoles se fera un plaisir de les distraire durant votre don. ■ L'ÉQUIPE CURGISMONDAÏNE DES BÉNÉVOLES DU DON DE SANG

## Catholiques

### ■ BIENNE Unité pastorale catholique

**Bienne-La Neuveville Messes:** vendredi 7 novembre, 18h, crypte, Sainte-Marie (Adoration à 17h); samedi 8 novembre, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 9 novembre, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 11 novembre, 9h, chapelle, Christ-Roi, Bienne; mercredi 12 novembre, 9h, crypte, Sainte-Marie, Bienne; jeudi 13 novembre, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 14 novembre, 18h, crypte, Sainte-Marie (Adoration à 17h), Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, [communaute.francophone@kathbienne.ch](mailto:communaute.francophone@kathbienne.ch), [www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch).

### ■ SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine messe:

le 7 décembre à 10h15. Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207,

2610 Saint-Imier.

**Paroisse catholique romaine Horaire liturgique:**

samedi 8 novembre, 18h messe à Corgémont; dimanche 9 novembre, 10h messe à Saint-Imier; mardi 11 novembre, 9h messe à Corgémont; jeudi 13 novembre, 18h30 messe à Saint-Imier. **Shibashi:** lundi 10 novembre, 19h30 à Corgémont; mercredi 12 novembre, 9h30 à Saint-Imier. **Partage d'Évangile du dimanche suivant:** mardi 11 novembre, 15h à Saint-Imier, centre Saint-Georges. **Catéchèse 7-12 ans:** mercredi 12 novembre, 14h Saint-Imier, centre Saint-Georges (1<sup>re</sup> rencontre). **Groupe des retraités du Vallon:** jeudi 13 novembre, 14h30 à Courtelary. **École de prière pour adultes:** jeudi 13 novembre à 17h45, église de Saint-Imier. Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, [www.cathberne.ch](http://www.cathberne.ch)/saintimier.

### ■ TRAMELAN Paroisse catholique romaine

**Messes:** samedi 8 novembre à 17h30; jeudi 13 novembre à 9h. **Éveil à la foi:** samedi 8 novembre à 15h30 à Malleray pour les enfants de 2 à 6 ans et leurs familles. **Prière du chapelet:** mardi 11 novembre à 17h au foyer. **Répétition du Petit chœur:** mardi 11 novembre à 19h30 à l'église. **Catéchèse enfants:** mercredi 12 novembre à 18h au foyer. **Festival du film alternatif:** vendredi 14 novembre à 20h15 à la salle paroissiale de Tavannes. Ouverture secrétariat: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, [www.cathberne.ch/tramata](http://www.cathberne.ch/tramata).

## Évangéliques

### ■ CORGÉMONT Église pour Christ Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, [www.gfc.ch](http://www.gfc.ch).

### ■ CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. [info@lafontaine-cormoret.ch](mailto:info@lafontaine-cormoret.ch), [www.lafontaine-cormoret.ch](http://www.lafontaine-cormoret.ch).

### ■ LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, [www.chaux-dabel.ch/agenda](http://www.chaux-dabel.ch/agenda).

### ■ ORVIN Église mouvement Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegle 079 816 95 51. [contact@eglisemvmnt.ch](mailto:contact@eglisemvmnt.ch), [www.eglisemvmnt.ch](http://www.eglisemvmnt.ch).

### ■ SAINT-IMIER

**Église Évangélique Action biblique Groupe de jeunes (11-19 ans):** vendredi 7 novembre, 19h. **Culte:** dimanche 9 novembre, 10h. Prédication: Gérard Kohler. Garderie et école du dimanche assurées. **Groupes de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupes de prière:** plus d'infos sur demande. Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, [djp.weber@gmail.com](mailto:djp.weber@gmail.com). [www.ab-stimier.ch](http://www.ab-stimier.ch).

## Délai paroisses

Lundi soir

[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)  
032 944 17 56  
[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

### ■ EGLISE Évangélique Méthodiste, La Béthania

**Culte pour l'église persécutée:** dimanche 9 novembre à 10h avec Iris Bullinger. **Repas pour tous:** vendredi 7 novembre à 12h. **Prière communautaire:** jeudi 13 novembre à 19h. Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, [www.la-bethania.ch](http://www.la-bethania.ch).

**Église le Roc Célébration:** dimanche 9 novembre à 10h avec Timothée Jaccard, école du dimanche pour les enfants et garderie pour les plus petits. Accueil café avant et après la réunion. **Horizon 2027:** dimanche 9 novembre à 12h, repas pique-nique ensemble pour ceux qui participent à Horizon 2027. **Rendez-vous de prières et louange:** lundi 10 novembre à 20h.

**Pastorale de notre fédération:** les 13 et 14 novembre. **Retraite des responsables de l'église:**

du 14 au 15 novembre à Wilderswill. **Soirée du Groupe de jeunes:** samedi 15 novembre à 20h. Pour infos: Auréanne au 079 625 06 85.

**Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. [www.egliseroc.wordpress.com](http://www.egliseroc.wordpress.com).

**Église néo-apostolique de Suisse Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, [didier2610@gmail.com](mailto:didier2610@gmail.com), 079 240 72 73. [www.st-mak.ch/agenda](http://www.st-mak.ch/agenda), [www.nak.ch](http://www.nak.ch), [www.nac.today](http://www.nac.today).**

### ■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte:

dimanche 9 novembre à 10h, message biblique de Étienne, école du dimanche. **Étude biblique:** mardi 11 novembre, 20h. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.epp.ch.**

### ■ TRAMELAN

**Armée du Salut Week-end de poste:** du samedi 8 novembre au dimanche 9 novembre, au centre d'accueil la Tanne (pas de célébration le dimanche dans nos locaux). **Prière 29B12:**

lundi 10 novembre, 19h30. Nous prions pour vous. **Prière:** mardi 11 novembre, 9h. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan.** Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, [pascal.donze@armeedusalut.ch](mailto:pascal.donze@armeedusalut.ch). Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, [diamantine.leiber@ar-meedusalut.ch](mailto:diamantine.leiber@ar-meedusalut.ch). **tramelan.armeedusalut.ch**.

**Église Évangélique Baptiste, Oratoire Culte:**

dimanche 9 novembre, 9h30 avec Étienne Grosrenaud, accueil café-croissant à 9h.

**Soirée de prière:** mardi 11 novembre 20h. **Conseil:** mardi 11 novembre à 21h. Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, [www.oratoiretramelan.ch](http://www.oratoiretramelan.ch).

**Église Évangélique du Figuier Étude biblique:** vendredi 7 novembre à 20h, thème: *Les Paraboles de Jésus. Via Zoom.* **Culte:**

dimanche 9 novembre à 9h30. Assemblée générale. **On prie pour vous à Tramelan:**

lundi 10 novembre à 10h, au Figuier. Partagez-nous vos demandes et sujets de prières au 079 892 43 98 (pasteur). **Louange pour tous:**

lundi 10 novembre à 19h30. **Journée One:**

samedi 15 novembre à l'Espace Gruyère à Bulle. Rassemblement des chrétiens de Suisse romande. Renseignements: [www.one-event.ch](http://www.one-event.ch).

**Groupes de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Danièle Zagara, 079 892 43 98, [danièle.zagara@alafree.ch](mailto:danièle.zagara@alafree.ch).**

**Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, [www.menno-sonnenberg.ch](http://www.menno-sonnenberg.ch).**

## Réformées

### ■ ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguel, (collaboration) Culte:

dimanche 16 novembre, Méditation et Musique, La Ferrière, 10h. **MEUF (Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary, et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à la cafétéria de la résidence Hébron à Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes/à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaines dates: 19 novembre, 4 décembre.

**GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuillées):** mercredi 28 janvier 2026 de 18h30 à 20h, rue de la Cure 1, Saint-Imier.

Une soirée où se dire ou bien seulement se taire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact: pasteur Nadine Marschner, 076 611 75 11 nadine.marschner@referguel.ch.

Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, [maelle.bader@referguel.ch](mailto:maelle.bader@referguel.ch). Aumônerie des homes: Maëlle Bader-Gallopin, [maelle.bader@referguel.ch](mailto:maelle.bader@referguel.ch). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

**SOMBEVAL Culte:** dimanche 9 novembre, 10h, à Sombeval, officiant: Alain Wimmer.

**Rencontres des aînés:** mardi 11 novembre à 13h45 à la cure, jeux et partage. Contact: C. Tièche ou D. Messerli au 032 489 24 72.

**Accompagnement de la pasteur:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, [severine.schlüter@referguel.ch](mailto:severine.schlüter@referguel.ch). Secrétaire: Florence Courreau, [sonceboz-sombeval@referguel.ch](mailto:sonceboz-sombeval@referguel.ch).

**SONVILIER Culte:** dimanche 9 novembre à 10h à la collégiale de Saint-Imier. **Séquence de Noël du cycle 1, Des lumières dans la nuit:** rencontres chaque vendredi dès le 14 novembre de 16h30 à 18h30 à la maison de paroisse de Sonvilier; célébration le samedi 13 décembre à 17h à l'église de Sonvilier. Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), [alain.wimmer@referguel.ch](mailto:alain.wimmer@referguel.ch). Présidente: Beatrice Ogi, 079 725 15 41, [beatrice.ogi@bluewin.ch](mailto:beatrice.ogi@bluewin.ch). Secrétaire: Verena Mathez, 077 226 05 35, [pres.courtelary-cormore@referguel.ch](mailto:pres.courtelary-cormore@referguel.ch). Secrétaire: Florence Courreau, 032 944 11 63, [courtelary-cormore@referguel.ch](mailto:courtelary-cormore@referguel.ch) (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

**VILLERET Culte:** dimanche 9 novembre, 10h à Courtelary, covoiturage place du village à 9h40. **Rencontre des aînés à Courtelary:**

mardi 11 novembre, 14h30, salle de catholique des Pâquerettes à Courtelary, projection du film *Trop chaud, les aînées pour le climat*, échange et collation. Entrée libre, ouvert à tous. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:**

Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, [stephanie.loic@bluewin.ch](mailto:stephanie.loic@bluewin.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

Pasteur: Maëlle Bader, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), [maelle.bader@referguel.ch](mailto:maelle.bader@referguel.ch). Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, [pres.courtelary-cormore@referguel.ch](mailto:pres.courtelary-cormore@referguel.ch). Secrétaire: Florence Courreau, 032 944 11 63, [courtelary-cormore@referguel.ch](mailto:courtelary-cormore@referguel.ch) (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres: 0800 225 500. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

**LA FERRIÈRE Culte:** dimanche 9 novembre, 10h à la collégiale de Renan avec la pasteur Nadine Marschner. **Prochain culte:**

dimanche 16 novembre à 10h, Méditation et Musique, témoignage et photos de son pèlerinage sur les chemins des Huguenots par la pasteur Véronique Tschanz-Anderegg (Môtiers), entrecoupé par des morceaux à l'accordéon par Aurore et Marinette, apéritif à l'issue du culte.

**Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et infos utiles sur [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). Vers l'Eglise 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, [nadine.marschner@referguel.ch](mailto:nadine.marschner@referguel.ch). Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétaire: [laferriere@referguel.ch](mailto:laferriere@referguel.ch). Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch) pour rejoindre nos réseaux sociaux pour suivre les activités.

[www.referguel.ch](http://www.referguel.ch) pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

**RENAN Culte:** dimanche 9 novembre, 10h à Renan, à l'Ancre, pasteur Nadine Marschner. Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, [nadine.marschner@referguel.ch](mailto:nadine.marschner@referguel.ch). Présidente: Catherine Oppiger, 078 761 46 38. Pour location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétaire: [renan@referguel.ch](mailto:renan@referguel.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). Services funèbres permanence: 0800 225

# Assemblée municipale et budget

Lassemblée municipale du budget est fixée au lundi 8 décembre à 20 h à la salle polyvalente. L'ordre du jour a été arrêté. Il contiendra un crédit pour la dépense périodique concernant l'école à journée continue, et un crédit pour l'installation de moloks qui serviront à collecter les déchets urbains combustibles. Par ailleurs, le budget sera présenté dans le détail.

Sans modification de taxe ou de quotité d'impôts, le budget présente un déficit de 262 000 francs. Il est à noter que d'une part, diverses dépenses imposées par le canton (charges sociales) ou certains syndicats (notamment scolaires) expliquent une partie importante du déficit. D'autre part, des dépenses plus élevées que l'an passé seront consenties dans l'entretien des routes, chemins ou encore du cimetière.

Finalement, les rentrées fiscales ont été estimées très prudemment, si bien qu'une bonne surprise est davantage probable que le contraire. Avec une fortune nette qui dépasse 2 millions de francs, le ménage communal peut absorber un déficit en 2026. Le Conseil municipal reste cependant vigilant et planifie les investissements et les dépenses avec mesure pour ne pas risquer de déficit structurel dangereux.

■ CM



## Commission de la bibliothèque

### Nouvelle présidente

Suite à la publication relative à la vacance du poste, une candidature pour la présidence de la commission de la bibliothèque municipale est parvenue au Conseil municipal. Michèle Jeandrevin, enseignante à la retraite

habitant Corgémont, a ainsi pu être nommée.

Le Conseil municipal remercie Madame Jeandrevin et lui souhaite beaucoup de plaisir dans l'accomplissement de sa tâche. ■ CM

## Mise au concours

### Secrétariat municipal

Après quelques mois d'expérience, Cristina Primo a fait part au Conseil municipal de son souhait de ne pas poursuivre sa fonction complète en tant que secrétaire municipale et administratrice des finances.

Dès lors, le Conseil municipal a décidé de procéder à un essai pour scinder les deux fonctions et a donc mis au concours un poste de secrétaire à env. 70 %.

La fonction d'administration des finances continuera d'être assurée par Cristina Primo jusqu'à nouvel avis, ce qui assure une continuité pour les aspects comptables.

■ CM

## Mairie et Conseil municipal

Le dépôt des listes pour l'élection complémentaire à la mairie est échu le 23 octobre à midi. Une seule liste ayant été déposée avec la candidature de Nicolas Bürgi, le Conseil municipal a déclaré ce dernier élu tacitement en application de l'article 40 du règlement sur les élections. Le Conseil municipal félicite Nicolas Bürgi de son élection et le remercie vivement de s'être mis à disposition pour cette tâche exigeante.

Une place étant dès lors vacante au Conseil municipal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, un processus de succession est mis en place. La liste intérêts communaux, qui avait proposé quatre candidatures en début de législature, sera sollicitée pour proposer une personne de remplacement. Si aucun nom n'est proposé, une élection libre sera organisée.

■ CM

## Péréquation des finances

Les décisions concernant la péréquation financière 2025 se présentent comme suit: 92 198 francs pour la dotation minimale (budget 123 930 francs), 169 790 francs pour les prestations géotopographiques (budget 167 990 francs), 12 073 francs pour

les prestations sociodémographiques (budget 11 265 francs) et 217 491 francs pour la réduction des disparités (budget 234 280 francs). Le montant total est ainsi légèrement inférieur au budget, mais ce type de variation est habituel dans un sens ou l'autre. ■ CM

Réclame

Planifier aujourd'hui pour plus de sérénité demain.  
Asseyons-nous et discutons.

Prévoir et économiser des impôts! Versez maintenant!

**Clientis**  
Caisse d'Epargne Courtelary

### CORTÉBERT

#### Fenêtres de l'Avent 2025

Nous sommes heureux de vous annoncer que Cortébert organise à nouveau cette année les fenêtres de l'Avent. N'hésitez pas à vous inscrire si vous aimez décorer et illuminer vos fenêtres.

Cette année, nous organiserons une nouvelle fois le 30 décembre une visite des fenêtres, pour ceux qui le souhaitent, suivie d'un apéritif chez Chantal Bessire. ■ FW

Si vous êtes intéressé(e), contactez-moi Franziska Wenger 079 616 99 84



## Représentations

Denis Grosjean s'est rendu le 5 novembre à l'assemblée du Syndicat d'épuration des eaux à Corgémont et se rendra le 19 novembre à l'assemblée des délégués de l'école secondaire du Bas-Vallon.

Manfred Bühler participera le 20 novembre à l'assemblée d'Espace découverte énergie à la Métairie des Planes.

Nicolas Bürgi se rendra quant à lui à l'assemblée du Centre régional de compétences de la protection civile le 19 novembre à Court.

Fabrice Riat participera à la séance annuelle de répartition des MO (mesures pédagogiques particulières) le 17 novembre à Sonceboz.

■ CM

## Bureau de vote

### Votations du 30 novembre

Le Conseil municipal a nommé le bureau de vote pour les votations fédérales et cantonales du 30 novembre comme suit: président: Bürgi Nicolas; secrétaires: Primo Cristina et Maniaci Laurence; membres: Pagani Valentin, Quartenoud Maxime, Liechti Audrey, Mehmetaj Vjollca; suppléant: Liechti Noemi.

■ CM

### TROUVÉE À CORTÉBERT

#### Clé KABA

Cet objet peut être récupéré au bureau municipal de Cortébert durant les heures d'ouverture.



## Eau potable et hydrantes

Le laboratoire cantonal a prélevé un échantillon d'eau le 8 octobre dernier et a procédé à son analyse. Selon le rapport du 14 octobre, l'échantillon est conforme aux dispositions légales.

Par ailleurs, des travaux de révision des hydrantes seront entrepris afin d'assurer leur bon fonctionnement, qui est central pour la sécurité incendie. L'entreprise Von Roll Hydro a été mandatée pour un montant d'un peu plus de 3700 francs.

■ CM

**AVIS MORTUAIRE**

**Georgette Iseli**

**8 mai 1945 – 30 octobre 2025**

Le 30 octobre 2025, après une longue maladie, Georgette Iseli s'est paisiblement éteinte à l'Hôpital de Saint-Imier.

Toujours heureuse et souriante avec le cœur sur la main, une personne simple et attachante qui s'est satisfaite des petits moments simples de la vie.

La famille souhaite adresser ses plus sincères remerciements au Dr Bugnon ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans les soins prodigues durant sa longue maladie supportée avec grand courage.

Une cérémonie d'hommage sera célébrée à la chapelle du cimetière de Saint-Imier le 13 novembre 2025 à 13 h 30.

Tu nous manques:

Iseli Dominique et Olivier, avec Joé et Yoan  
Iseli Patrick et Gladys, avec Stan, Alan et Jasmina  
ainsi que les arrière-petites-filles Amina et Ayla  
Iseli René et Natacha, avec Colin et Aurore,  
ainsi que les arrière-petits-enfants Jarrod et Roxann  
Françoise, sa fille de cœur, ainsi que toute sa famille  
Également toute sa famille en Suisse et en France  
Ses nombreux amis  
Adresse de la famille: Dominique Iseli  
Tivoli 41  
2610 Saint-Imier



**AVIS MORTUAIRE**

**Maman,**  
Tu continueras à illuminer nos vies.  
Tu resteras pour toujours dans nos coeurs.  
Ton départ nous laisse un vide énorme

Marinette et Pierre Schwendimann-Corti  
Stéphane et Anouk  
Loïc, Thibaut et Rodas  
Didier et Béatrice  
Manon, Tony  
Raymonde et Jean-Pierre Theurillat-Corti  
Cédric et Linda  
Cindy et Philip  
Gaël, Eline  
ainsi que les familles parentes et amies ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Madeleine Corti**  
*née Luginbühl*

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, marraine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 108<sup>e</sup> année.  
Sonvillier, le 29 octobre 2025  
Home La Roseraie  
La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.  
La famille remercie chaleureusement le personnel de La Roseraie pour son dévouement et sa gentillesse.  
Domicile de la famille: Marinette Schwendimann, rue de la Gare 12, 2615 Sonvillier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

**AVIS MORTUAIRE**

*La mort n'est rien,  
je suis seulement passée de l'autre côté.  
Je suis moi, vous êtes vous,  
ce que nous étions l'un pour l'autre,  
nous le sommes toujours.*  
Saint Augustin

Tristes mais reconnaissants pour les belles années passées ensemble, nous faisons part du décès d'

**Irma Gasser-Wüthrich**

notre très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 88<sup>e</sup> année.

Son époux: †Karl Gasser  
Ses enfants: Roland et Martine Gasser  
Arthur et Ilona, Alexandre, Marie-Madeleine et Noah  
†Ueli, †Georg, †Edouard, †Eliane, †Ursula  
Ses frères: René, †Anne-Marie et famille  
†Frédy, Mariette et famille  
†Armin, †Sylvia et famille  
Sa famille de cœur: Deniz et Frédéric Pache,  
leurs enfants Zeliha, Alizée  
ainsi que les familles parentes et amies.

Un dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.  
Adresse de famille: Roland Gasser  
La Chaux d'Abel 46  
2333 La Ferrière  
La Chaux d'Abel, le 26 octobre 2025



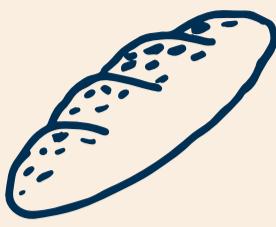
**REMERCIEMENTS**

Chers amis, chers proches,  
Au nom de toute la famille, nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour les innombrables marques de soutien, de réconfort et d'amitié que vous nous avez témoignées lors du départ d'

**Antonio Scovino**

Votre présence, vos messages, vos gestes et vos pensées nous ont touchés au cœur et nous ont aidés à traverser cette épreuve.  
Avec toute notre reconnaissance





# Menus de Fête



**MT** Madeleine Traiteur

Grands Événements  
Repas en Entreprise  
Plateaux Repas  
Réceptions  
Séminaires

032 944 14 76  
info@madeleine-traiteur.ch

**Musique suisse**  
avec Baumann-Marti

**RESTAURANT - PIZZERIA**  
**LE FÉDÉRAL**  
2613 Villeret

**Menu de Nouvel An**  
Mercredi 31 décembre 2025

- Coupe de champagne
- \*\*\* Vol-au-vent aux crevettes
- \*\*\* Salade grecque
- Filet de bœuf Black Angus et sauce aux morilles  
Pommes duchesses, légumes de saison
- \*\*\* Tarte au citron

**69 francs par personne**  
Prix en CHF, TVA et service compris  
Veuillez réserver au 032 941 72 16



**Hôtel-Restaurant**  
**La Werdtberg**  
Chez Armon et Félix

**Menu du 25 et 26 décembre**

- Salade mélée
- \*\*\* Potage de Noël
- Filets mignons de porc, sauce morilles  
Légumes, gratin pommes de terre
- \*\*\* Dessert de Noël  
Fr. 55.-

**Menu du 31 décembre**

- Capuns
- \*\*\* Potage de fin d'année
- Filets mignons de porc, sauce morilles  
Légumes, polenta
- \*\*\* Dessert, verre de Prosecco  
Fr. 68.-

Durant les fêtes de fin d'année, nous sommes ouverts tous les jours dès 10h excepté le 24 décembre fermé

Sur réservation : 032 944 30 50 – info@la-werdtberg.ch



**LA CHEMINÉE**  
Restaurant - Brasserie

Rue de la Charrière 91  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 968 65 50  
ladirection@lacheminnee.ch  
www.restaurant-lacheminnee.ch



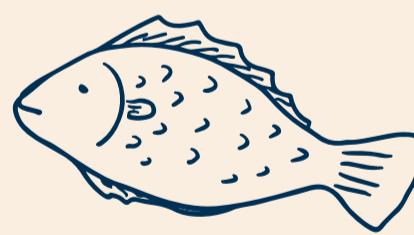
**BUFFET DE LA GARE**  
HOTEL - RESTAURANT - PIZZERIA

La Gare 3, 2608 Courtelary, 032 555 44 11

**Menu du 31 décembre**

- Terrine de foie gras de canard
- Purée de pommes et cannelle sur toast \*\*\*
- Risotto blanc de blanc \*\*\*
- Tournedos de bœuf et sauce morilles avec gratin dauphinois et légumes \*\*\*
- Dessert surprise

56 fr.



## Noël et Saint-Sylvestre

Les restaurateurs de la région mettent les petits plats dans les grands pour vous régaler avec une grande variété de plats et menus spéciaux à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Contactez directement l'établissement pour réserver votre table et ainsi passer des moments inoubliables et festifs en famille, entre amis ou entre collègues dans le cadre d'un repas d'entreprise.



## MUSÉE DE SAINT-IMIER

# L'histoire de Saint-Imier ravivée grâce au retour d'une bannière

**Vendredi passé, l'exposition temporaire du Musée de Saint-Imier consacrée au retour de la bannière de l'Union Chorale datant de 1882 a été officiellement vernie. Plus qu'un simple bout de tissu, cet objet emblématique fait revivre une partie de l'histoire de Saint-Imier au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce projet de sauvetage de l'ancienne bannière a pris neuf ans avant de se concrétiser par cette exposition.**

« Ce témoin du passé nous ramène à l'âge d'or de Saint-Imier, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ! » a rappelé le maire de la cité, Corentin Jeanneret, dans son discours de bienvenue lors du vernissage. Il s'est souvenu avec une fière nostalgie de cette époque où Saint-Imier faisait figure de commune pionnière en Suisse, avec notamment l'arrivée du train, la création du troisième Conseil général du canton, la mise en place d'un réseau de distribution d'eau potable puis d'électricité. Il a aussi souligné le fait que l'essor industriel de sa ville est allé de pair avec la naissance d'une vie culturelle de plus en plus foisonnante et l'apparition de nombreuses sociétés, comme l'Union Chorale.

**Neuf ans d'efforts**

L'histoire du retour de la bannière de l'Union Chorale a débuté en 2016. Le Cercle de Saint-Imier de la société philanthropique suisse Union a été chargé de débarrasser un grenier du bâtiment de la rue du Collège 3, qui devait être rénové. C'est dans ces combles que ses membres ont découvert trois bannières de grand format ayant appartenu à la désormais défunte Union Chorale de la commune. Ils se sont alors adressés au Musée de Saint-Imier pour lui demander si ces pièces historiques pouvaient l'intéresser. Les responsables du Musée ont accepté de recevoir les bannières datant de 1863 et de 1907. Mais celle de 1882 était en trop mauvais état pour que le musée puisse assurer sa conservation.

Les découvreurs de la bannière se sont alors tournés vers la Fondation Abegg à Riggisberg. Cette institution, qui fait partie de la Haute École Spécialisée bernoise artistique, jouit d'une renommée mondiale dans le domaine de la restauration et de la



Une salle entière est dédiée à l'exposition temporaire « Le retour de la Bannière! Union Chorale 1882 », qui restera visible jusqu'au 15 février au Musée de Saint-Imier

conservation de textiles anciens. Après avoir analyser la bannière imérienne, la Fondation Abegg a jugé qu'elle était d'une importance historique et symbolique suffisamment grande pour qu'une restauration se justifie.

**Un travail de master**

C'est alors qu'est entrée en jeu Francesca Fraccasi, étudiante en fin de cursus d'études auprès de la fondation. Après avoir examiné l'histoire de la bannière, elle a décidé de faire de sa restauration le sujet de son travail de master.

Lors du vernissage, elle a expliqué dans le détail quelles ont été les différentes étapes qui ont été nécessaires pour redonner à cette bannière à deux faces, constituée d'une base de tissu, d'éléments peints, de supports métalliques et de trois franges de cuivre, son lustre d'antan. Il lui a fallu plus de six

mois de travail pour remettre le précieux morceau de tissu dans son état d'origine.

Pour assurer la conservation de la bannière restaurée, elle a été placée dans un cadre sous verre.

Le travail effectué par Francesca Fraccasi pour le compte de la Fondation Abegg n'a pas été facturé au Musée. « En fait, nous n'avons eu qu'à assumer les frais de transport minimes pour faire venir la bannière de Riggisberg, au sud de Berne, à Saint-Imier » se réjouit la conservatrice du musée, Anaïs Gajo, qui a supervisé la mise en place de l'exposition temporaire « Le retour de la Bannière! Union Chorale 1882 », qui restera visible jusqu'au 15 février.

**Plus d'un siècle d'art chorale**

Cette exposition présente les trois bannières de l'Union Chorale, celle de 1863, de 1907 et la rescapée de 1882,

ainsi que d'autres documents relatifs à la vie de cette société qui a été fondée en 1857 et qui a disparu en 1989, après avoir tenté de survivre sous le nom d'Accroch'chor. Au cours de sa longue existence, la chorale a compté jusqu'à 90 membres actifs, qui se sont produits dans des fêtes et des concours en Suisse et en France. À partir de 1924, elle a même publié son propre journal, intitulé *Le petit choralien*.

On peut également découvrir dans l'exposition plusieurs photos qui documentent le travail accompli par Francesca Fraccasi.

**Musique toujours vivante**

Pour donner la touche musicale au vernissage, ce n'est pas une chorale qui s'est produite dans les locaux exigus du musée, mais le jeune et talentueux violoniste de Tramelan, Kylian

Nater, élève de l'École de Musique du Jura bernois. Du haut de ses 15 ans, il a interprété avec brio et en solo des airs de Vivaldi, Bach et Williams. Philippe Krüttli, le directeur de l'école, a rappelé que si son institution ne pouvait pas se targuer de la longévité de l'Union Chorale, avec ses seulement 51 ans d'existence, elle continuait à faire vivre la culture musicale à Saint-Imier et dans l'ensemble du territoire du Grand Chasseral en suivant la formation de près de 800 élèves de manière décentralisée.

Après son heure de gloire sous les yeux des visiteurs du musée, jusqu'au 15 février, la bannière de 1882 sera conservée à l'abri des regards, dans la réserve de l'institution, jusqu'à ce qu'un jour une nouvelle opportunité de la montrer à nouveau au public ne se présente. ■ TL

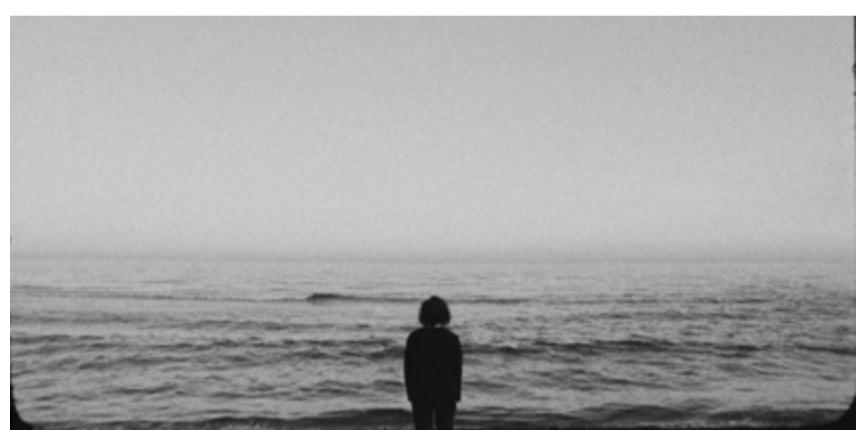


C'est l'étudiante de la Fondation Abegg, Francesca Farccasi, qui a restauré la bannière de 1882 de l'Union Chorale de Saint-Imier, dans le cadre de son travail de master

## ESPACE NOIR SAINT-IMIER

## Nuit. Nuit encore, encore nuit.

Création sonore au Cinéma d'Espace Noir



Dans le cadre du festival Let's doc, nous vous invitons à venir vivre une expérience forte dans notre petit cinéma voûté. Dans un noir total, le récit de Noémie, en attente d'une greffe de moelle osseuse, fera naître d'une manière forte, des images bouleversantes. On se retrouvera transporté à travers sa parole dans l'isolement et les souffrances d'une maladie agressive.

Le récit est accompagné d'une bande-son – chambre d'hôpital, de nature, de bruits d'insectes, de crépitements de pluie – qui contribue à une immersion sensorielle.

Du questionnement des directives anticipées, à la gestion de la douleur, *Nuit. Nuit encore, encore nuit* invite notre corps à écouter d'une manière différente : avec notre peau, avec notre imaginaire.

Une création de Clara Alloing, en collaboration avec Noémie Ruben. 73 min, version française.

**Espace Noir**

**Cinéma Espace Noir**  
Dimanche 9 novembre, 14 h 30  
Dimanche 16 novembre, 14 h 30

## CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

## Lucie en concert : une soirée pop, soul et jazz à savourer

Le CCL vous invite vendredi 14 novembre à une soirée musicale unique. Entre groove feutré et ballades oniriques, Lucie, accompagnée de ses musiciens, présentera ses premières compositions sur scène. Pour les amateurs de belles découvertes, un repas aux saveurs d'automne précédera le concert, offrant une expérience complète pour les sens.

Le Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier (CCL) est heureux de vous annoncer son prochain événement : le concert de Lucie, vendredi 14 novembre à 20 h 30. Celui-ci est précédé d'un repas à 19 h pour le public qui souhaiterait combiner repas-concert.

Entre douceur acoustique et groove feutré, Lucie fait vibrer une chanson teintée de soul, de jazz et de pop. Portée par une voix intime et des textes sensibles, elle présente ses premières compositions en live, entourée de ses musiciens complices. Une belle promesse de fraîcheur.

Nourrie par la musique depuis l'enfance, Lucie écrit, compose et chante une pop introspective et groovy, à la croisée du R'n'B, de la soul et du jazz. Elle s'est d'abord fait remarquer sur les réseaux avec des reprises délicates, avant de se lancer dans ses propres compositions. Ses premiers singles, Pancakes et Weird Melody, donnent le ton : une écriture sensible, des harmonies chaleureuses et une touche de mélancolie sucrée.

la basse, Nikolas Katrantzis, artiste gréco-suisse de 22 ans, développe un style à la fois ancré et aérien, influencé par ses racines et la scène helvétique. Ensemble, ils dessinent un univers subtil, entre groove feutré et ballades oniriques.

Pour entrer en douceur dans l'ambiance de la soirée, un menu surprise aux saveurs d'automne est proposé avant le concert, sur inscription (places limitées pour le repas). N'hésitez pas à contacter le CCL pour vérifier sa compatibilité avec vos éventuelles restrictions alimentaires.

**CCL**

**Concert de Lucie**  
**Vendredi 14 novembre**  
**Repas à 19 h, concert à 20 h 30**  
**CCL Saint-Imier**  
**Billetterie : ccl-sti.ch**  
**Plein tarif : 27 francs, tarif réduit : 20 francs**  
**Moins de 20 ans : 12 francs**  
**Supplément pour le repas : 15 francs**  
**www.ccl-sti.ch**



Lucie, photo : Camille Wehrli

Sur scène, elle est accompagnée de Lucas Kewell, pianiste et compositeur originaire d'Auckland, installé à Bâle, où il étudie au Jazz Campus. Son jeu raffiné mêle jazz contemporain et musique classique avec sensibilité. À

# Station transformatrice de la Baillive

## Réparation provisoire suite à une panne

Après plusieurs alertes, la station transformatrice située à la Baillive (est des Pontins) a connu une panne importante samedi 1<sup>er</sup> novembre au matin. Les monteurs électriques des Services techniques sont intervenus pour raccorder une génératrice de secours et rétablir l'alimentation électrique. Les délais de livraison d'un nouveau transformateur étant de plusieurs mois, un équipement de réserve a été installé provisoirement le mardi 4 novembre et connecté au réseau afin de sécuriser l'alimentation.

Il convient également de mentionner que le projet de remplacement de ce transformateur et la dépense pour le financer avaient été acceptés par le Conseil municipal lors de sa séance du 28 octobre.

Le Conseil municipal remercie les monteurs des Services techniques pour leur disponibilité et leur professionnalisme ainsi que la société des Forces électriques de la Goule pour son soutien logistique. ■ CM



## Mesures hivernales : rappel

Un automobiliste averti en vaut deux ! Il s'agit par conséquent de prendre note que les mesures hivernales sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre.

Depuis cette date, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal jusqu'au 15 mars 2026, de 3 h à 7 h. Pendant cette plage horaire, le Service des travaux publics procède au déneigement de la chaussée de manière à ce que, dès le matin, la plupart des rues de notre cité soient accessibles.

Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un déneigement optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec des effets

sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues.

Ainsi qu'il est d'usage, la place des Abattoirs, l'Esplanade des Collèges et la place située au nord des halles de gymnastique sont à disposition des automobilistes. La place des Abattoirs est disponible de 16 h à 9 h et l'Esplanade des Collèges de 16 h à 7 h 30. La place au nord des halles de gymnastique, quant à elle, est disponible de 7 h à 6 h, contre paiement.

Au surplus, une signalisation ad hoc sera mise en place en cas de fortes

chutes de neige, afin que ces parkings puissent être déneigés efficacement. Le cas échéant, merci de respecter les consignes. Il est important que ces places soient libérées aux heures indiquées de manière à permettre leur déneigement. De plus, l'Esplanade des Collèges est réservée en journée à l'usage exclusif des écoliers et des étudiants.

Les contrevenants à ces directives seront amendés par la police administrative, conformément à la législation en vigueur. ■ CM

## Représentations

### Conseil municipal

Le 7 novembre, Samuel da Silva participera à la cérémonie de remise des diplômes en soins infirmiers du ceff Santé-Social à Tramelan.

Le 10 novembre, Gisèle Tharin se rendra aux États généraux de l'industrie, organisés par la CEP Grand Chasseral, à Tramelan. ■ CM



### ERRATUM

## Concours HC Saint-Imier

Dans notre article paru dans l'édition du vendredi 31 octobre, relatant la remise des prix du concours du Hockey Club Saint-Imier, nous avions indiqué que la prochaine rencontre aurait lieu le vendredi 7 novembre. En réalité, le match (HC Saint-Imier – HC Yverdon-les-Bains) se déroulera le samedi 8 novembre à 18 h à la Clientis Arena, ainsi que la soirée spéciale terroir à la buvette, avec au menu de la langue de bœuf aux câpres. Réservations directement à la buvette ou par courriel à info@sainti-bats.com.

Avec toutes nos excuses pour cette erreur. Merci de venir nombreux pour soutenir votre équipe et partager ce moment convivial ! ■ SB



Photo: Markus Spiske, unsplash.com

### SAINT-IMIER

## Un moment convivial et responsable à l'école

Jeudi matin 30 octobre, les élèves de l'école primaire et enfantine de Saint-Imier ont célébré la Journée du lait à la pause, un événement placé sous le signe de la convivialité et de la sensibilisation à une alimentation saine.

Entre éclats de rire, moustaches blanches et bonne humeur, chacun a pu profiter d'un petit moment de plaisir avant de retourner en classe.

L'activité s'inscrivait également dans une démarche écoresponsable, les élèves étant invités à apporter leur propre verre afin de limiter les déchets. Une initiative simple, mais porteuse de sens, qui rappelle l'importance d'adopter des gestes durables au quotidien.

Un grand bravo à la classe 8B pour leur super travail et leurs sourires, et bravo à tous les élèves qui ont participé à faire de cette matinée un moment gourmand, sain et convivial !

Un merci tout particulier à la fromagerie Spielhofer qui, comme chaque année, nous offre le lait distribué aux quelque 400 enfants de l'école. ■ LR

## Bienvenue à Sabine Schaller

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Sabine Schaller qui a débuté son emploi le 1<sup>er</sup> novembre au sein de la Municipalité en tant que responsable des ressources humaines, à 80 %. Il se réjouit de collaborer avec elle et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions. ■ CM



## Nouvelle permanence le 13 novembre à la mairie

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient une nouvelle permanence le 13 novembre prochain. Il s'agira de la dixième de l'année.

Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14 h à 17 h dans les locaux de

l'administration communale, sans avoir besoin de prendre rendez-vous au préalable. Cette permanence offre l'opportunité d'échanger avec Corentin Jeanneret, de lui poser des questions ou de partager ses préoccupations en lien avec la commune. ■ CM

## Votation fédérale et communale

Constitution des bureaux de vote et de dépouillement du 30 novembre :

Jonathan Schwendimann, Rodrigue Shimuna, Yannick Sieber.

### Saint-Imier

Président: Nicolas Schenk. Vice-président: Yannick Schwery. Membres: Rojin Pelen, Jennifer Rabunal, Ganimete Ramadani, Lameira Vera Ribeiro Correia, Mariana Robalo Carvalho, Coraline Rochat, Morgane Rochat, David Sauge, Dylan Schaller, Ludovic Schneider,

### Le Cerneux-Veusil

Président: Jakob Fritz. Membres: Simone Donzé, Joévine Sauser.

### Les Pontins

Présidente: Marie-France Gay. Membres: Valérie Felline, Mélanie Vonlanthen. ■ CM



maison, les paquets de vieux papiers attachés avec une ficelle.

La Municipalité de Saint-Imier remercie chacune et chacun de l'attention portée à ces informations et de l'effort consenti pour trier et valoriser les matières. ■ CM

## Ramassage du papier

Ce samedi 8 novembre en matinée, les jeunes footballeurs du Team Vallon sillonnent les rues de Saint-Imier pour le traditionnel ramassage du vieux papier (papier uniquement).

La population est invitée à déposer, avant 7 h, sur le trottoir devant leur



# Conseil de ville de Saint-Imier

Séance ordinaire du jeudi 23 octobre 2025, tenue dès 19 h 30 dans la Grande salle de la Salle de spectacles

Présidence: M. Michel Ruchonnet, président.

Secrétaire: M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier.

M. Michel Ruchonnet, président: « Monsieur le maire, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers de ville, Madame la chancelière, Monsieur le vice-chancelier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs. Il est 19 h 30 et j'ai le plaisir d'ouvrir cette avant-dernière séance de notre Conseil de ville de cette année. »

Nous avons des sujets très importants à traiter ce soir. Pour preuve je n'ai jamais vu autant de public assister à nos débats.

Avant de passer à notre premier point de l'ordre du jour, je tiens à souhaiter la bienvenue à MM. Dominique Moszczanski, PLR, et Mario Kardum, PLR, qui remplacent les démissionnaires MM. Yves Rochat et James Souchon. Je vous remercie de vous lever, MM. Dominique Moszczanski et Mario Kardum pour les personnes qui pourraient ne pas vous connaître. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Je cède la parole à notre secrétaire M<sup>me</sup> Élisabeth Beck, PS, pour l'appel. »

... L'appel fait constater la présence de 30 conseillères et conseillers de ville...»

M. Michel Ruchonnet, président: « Bien, M<sup>me</sup> Eda Gauchat, ARC, devrait sous peu nous rejoindre. Dans un tel cas, nous serons au complet. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Pour l'heure, nous avons besoin d'un deuxième scrutateur, et j'en ai discuté avec la fraction ARC avant le début de notre conseil. M. Loan Tultak, ARC, officiera comme scrutateur, si vous n'y voyez pas d'objection. »

... Il n'y a pas d'objection...

M. Michel Ruchonnet, président: « Ah, M<sup>me</sup> Eda Gauchat, ARC, vient d'arriver, nous sommes donc au complet, 31 conseillères et conseillers de ville. »

M. Michel Ruchonnet, président: « M<sup>me</sup> Eda Gauchat, ARC, je vous laisse prendre votre place de scrutatrice, et laisse M. Loan Tultak, ARC, reprendre sa place à la table de la fraction ARC. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Bien, nous sommes 31, la majorité est à 16. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Nous n'avons jamais le point « Modification de l'ordre du jour », sur notre ordre du jour, mais je vous demande: Y a-t-il des modifications à l'ordre du jour? »

M<sup>me</sup> Delphine Boillat, PLR : « M. le président, la fraction PLR souhaite proposer l'ajout de deux points supplémentaires. Le premier concerne la nomination d'un membre au sein de la Commission temporaire chargée de traiter la motion multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines du 25 avril 2024 (PLR et ARC), en remplacement de M. Jean-Claude Dougoud, démissionnaire. Et un deuxième point: Résolution. J'ai en effet distribué à



chaque membre une résolution que nous souhaitons présenter. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Je prends note de vos deux modifications, qui trouveront leur place respective dans l'ordre du jour. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Nous pouvons donc passer maintenant aux communications du président et du Conseil municipal. »

M. Christian Tharin, PLR: « M. le président, vous êtes en train de passer au point 3, avant de traiter le point 2. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Merci, effectivement je suis en train d'oublier l'approbation du procès-verbal de notre dernière séance. Prenons donc le traitement de notre ordre du jour dans le bon ordre. »

L'ordre du jour se présentera de la manière suivante:

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025
3. Communications du président et du Conseil municipal
4. Audit organisationnel et financier de l'administration communale mené par Compas Management Services: information
5. Fixation du nouveau tarif de l'eau propre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026
6. Plan financier 2025-2030: information
7. Examen du projet de budget 2026: approbation
8. Crédit d'engagement de 620 000 francs, figurant partiellement au plan financier, pour l'assainissement du terrain de Châtillon - Décider du mode de financement: décision

9. Nomination d'un membre au sein de la Commission des finances, en remplacement de M. Yves Rochat, démissionnaire

10. Nomination d'un membre au sein de la Commission de la Jeunesse, en remplacement de M<sup>me</sup> Michèle Laura Comte, démissionnaire
11. Nomination d'un membre au sein de la Commission temporaire chargée de traiter la motion multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines du 25 avril 2024 (PLR et ARC), en remplacement de M. Jean-Claude Dougoud, démissionnaire. Et un deuxième point: Résolution. J'ai en effet distribué à

remplacement de M. Jean-Claude Dougoud, démissionnaire

12. Motions, postulats et interpellations

12.1. Motions

12.2. Postulats

12.3. Interpellations

13. Résolution

14. Divers et imprévu

## 1. Appel

Sont présents: M. Mario Kardum (PLR), M<sup>me</sup> Delphine Boillat (PLR), M. Ludovic Barras (PLR), M. Marc Houriet (PLR), M<sup>me</sup> Sandra Moszczanski (PLR), M<sup>me</sup> Ophélie Krebs Mushahar (PLR), M. Christian Tharin (PLR), M. Dominique Moszczanski (PLR), M. Ludovic Huguenin-Elie (PLR), M. Anthony Vale (PLR), M. Sébastien Ehl (PLR), M. Patrick Grobety (PLR), M. Marcel Gilomen (PLR), M. Marc Pasquier (PLR), M. Johan Wermeille (PLR), M. Erwan Egloff (ARC), M<sup>me</sup> Eda Gauchat (ARC), M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux (ARC), M<sup>me</sup> Martine Bourquin (ARC), M<sup>me</sup> Chiara Voin (ARC), M. Ugo Boillat (ARC), M. Ali Assaf (ARC), M. Laurent Egloff (ARC), M. Claude Voisin (ARC), M. Loan Tultak (ARC), M<sup>me</sup> Élisabeth Beck (PS), M<sup>me</sup> Isabelle Gambetta (PS), M. Vital Carnal (PS), M. Sylvain Ndonfack (PS), M. Michel Ruchonnet (PS) et M<sup>me</sup> Mélanie Lambert (PS).

Sont absents:-

Conseil municipal: M. Corentin Jeanneret (maire), M<sup>me</sup> Josika Iles (vice-maire), M. Etienne Geiser, M. Samuel da Silva, M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, M. Gérard Dessaules et M<sup>me</sup> Annick Chatelain (chancelière municipale).

Excusé: M. Olivier Zimmermann.

Presse: M<sup>me</sup> Céline Lo Ricco Châtelain (*Le Quotidien Jurassien*), M. Émile Perrin (*Journal du Jura*) et M. Anthony Montandon (RJB).

Public: 25 personnes sont présentes dans la salle.

## 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025 est approuvé par 28 voix pour, 0 voix contre. Il y a 3 abstentions.

... Il est 19 h 43, suspension de séance...

... Il est 19 h 49, reprise de séance...

M. Michel Ruchonnet, président: « Bien, nous avons relu notre Règlement. La résolution est une déclaration politique. La présidence ajoute un point à l'ordre du jour. Elle sera par conséquent présentée en fin de séance avant le point divers et imprévu. S'agissant d'un texte conséquent, si vous le souhaitez, nous pourrons faire une suspension de séance afin que vous puissiez en discuter au sein de vos fractions et entre fractions. Êtes-vous d'accord avec cette manière de procéder. »

... Aucun membre ne demande la parole...

M. Michel Ruchonnet, président: « Bien, alors, je vous demande, s'il vous plaît, que nous puissions reprendre nos débats. M. le maire, je vous donne la parole pour vos communications. »

M. Corentin Jeanneret, maire: « M. le président du Conseil de ville, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de ville, Chers collègues du Conseil municipal, M<sup>me</sup> la chancelière, M. le vice-chancelier, M<sup>me</sup> l'administratrice des finances, Chers membres du personnel de l'administration, Chers membres du public, Chers représentants de la presse. »

Maintenant que le compte est bon, je peux vous adresser à tous mes salutations.

Mes communications seront très courtes, je n'ai qu'à excuser M. Olivier Zimmermann, conseiller municipal en charge du Département bâtiments et infrastructures sportives, pour son absence ce soir. Je reste à votre disposition pour les autres points à l'ordre du jour. »

M. Samuel da Silva chef du Département éducation et culture: « Au nom du Département éducation et culture, j'ai le plaisir de vous annoncer que la Municipalité, par sa Commission culturelle, reconduit le projet des *Fenêtres de l'Avent imériennes* pour l'édition 2025. Comme les années précédentes, cette initiative vise à faire vivre l'esprit de l'Avent dans tout le village, en invitant habitants, commerçants et institutions locales à décorer une fenêtre ou une vitrine et à proposer un moment d'échange et de convivialité à toutes et tous. Les inscriptions viennent à peine de débuter, mais déjà plusieurs personnes et entités locales se sont inscrites. Il reste, heureusement, encore quelques dates disponibles, et nous invitons donc chacune et chacun à relayer l'information autour de soi, et pourquoi pas, à participer personnellement à l'une de ces soirées. Les informations pratiques et le programme complet seront publiés à la mi-novembre dans la Feuille d'avis officielle, sur le site internet de la Municipalité et sur ses réseaux sociaux. Je profite de l'occasion pour remercier la Chancellerie municipale pour son appui administratif, ainsi que la Commission culturelle, qui met tout en œuvre pour que cette tradition continue de faire scintiller Saint-Imier durant l'Avent. Merci pour votre attention, et au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux autour d'une tasse partagée lors des prochaines fenêtres. »

sont priés de le manifester par un lever de main. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Bien cet ajout est accepté à l'unanimité. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Les conseillères et les conseillers de ville qui acceptent le deuxième ajout qui serait donc:

Résolution,

sont priés de le manifester par un lever de main. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Oui M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux, ARC? »

M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux, ARC: « Nous demandons une suspension de séance. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Je suspends la séance. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Voici mes communications:

■ Samedi 13 septembre 2025, je suis allé à la Scierie de Sonvilier, afin de participer à l'événement Journée du bois suisse. Le terme bois suisse m'a été rappelé par les exposants.

■ Mercredi 24 septembre 2025, dans le cadre d'une séance du CJB au CIP, Exposé-présentation par l'entité Patrimoine bernois et le Service des bâtiments historiques. Il y a un message à retenir: pour toute construction, transformation ou rénovation, il est important d'intégrer ces deux services dès le début du projet, afin de partir juste. J'étais accompagné par M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, et M. Gérard Dessaules, chef du Département urbanisme et mobilité.

■ Jeudi 2 octobre 2025, Cours sur les finances communales donné par l'Oacot. J'ai été ravi de voir de nombreux membres du législatif, de l'exécutif, et du personnel de l'administration communale. Dans cette période difficile, il est important de bien connaître le fonctionnement du domaine financier.»

M. Michel Ruchonnet, président : « Bien, nous allons maintenant pouvoir passer au point suivant de notre ordre du jour. »

#### 4. Audit organisationnel et financier de l'administration communale mené par Compas Management Services : information

M. Michel Ruchonnet, président : « Nous allons maintenant parler de l'Audit organisationnel et financier de l'administration communale mené par Compas Management Services. Il s'agit d'un point: information. Je vous donne la parole. »

Mme Isabelle Gambetta, PS : « 2 rapports, l'Audit lui-même et le rapport du Conseil municipal et des chefs de service. Quelque 220 pages à étudier, mais quelles richesses d'information. Pour rappel, la fraction socialiste avait demandé cet audit officiellement en décembre 2022 déjà. Tout y figure, aussi bien les diagnostics de nos problèmes (tant locaux que régionaux) que des propositions de solutions. À nous de choisir les plus adaptées à notre situation. Nous ne pouvons plus dire que nous ne savions pas. L'audit est autant clair que pragmatique. Le travail qui nous attend est énorme et va sûrement nous occuper les prochaines années. Les délais de mise en application des mesures nous paraissent réalistes, mais le temps tourne et il ne faut plus attendre. Les procédures à tous les niveaux sont à revoir, ainsi que les règlements qui s'y rapportent. Sans une meilleure communication, l'échec serait probable. Jamais nous n'avons eu autant besoin d'être solidaires. La sortie de crise est à ce prix. Déjà merci à tous, une nouvelle ère commence. »

Mme Delphine Boillat, PLR : « La lecture de l'audit sur notre administration communale a demandé du temps, mais on tient à en saluer la qualité. Ce document nous offre enfin une vision claire et complète de la situation actuelle de notre administration. C'est un travail précieux, qui permet de mesurer à la fois les progrès à accomplir et les défis à relever. Le constat met en évidence plusieurs points importants: un besoin de modernisation, une meilleure coordination entre les instances, et une gestion plus structurée des projets et des ressources. Même si certains constats peuvent paraître critiques, cet audit doit avant tout être perçu comme une opportunité d'amélioration et de progression collective. Il est toutefois regrettable que cette démarche n'ait pas été entreprise plus tôt dans la législature. Cela aurait sans doute permis d'agir plus rapidement sur certains points. Sur la méthode, on peut relever

que la consultation du Législatif et des commissions aurait pu être un peu plus large. Cela aurait certainement permis de mieux comprendre certaines difficultés de communication entre le Législatif, l'Exécutif et l'administration. Malgré cela, l'audit constitue aujourd'hui un excellent outil de travail pour la Commission de gestion, qui dispose désormais d'une base claire et objective pour poursuivre ses missions. Concernant les mesures proposées par le Conseil municipal, on partage globalement la direction prise. On souligne également l'importance, comme le recommande l'audit, de créer un véritable outil de planification et de suivre des investissements et des projets. Cet instrument permettrait de renforcer la continuité administrative, d'anticiper plus efficacement les besoins et d'assurer une cohérence durable dans la gestion communale, quels que soient les changements de Législature. Les engagements pris par le Conseil municipal devront bien entendu être respectés. Le travail à accomplir reste conséquent, et les commissions concernées devront être pleinement mobilisées. Enfin, concernant les ajustements tarifaires proposés, il conviendra de faire preuve de prudence afin de préserver un équilibre entre les impératifs budgétaires et l'acceptation par la population. Le bon sens et la mesure devront guider ces décisions. En conclusion, cet audit représente bien plus qu'un simple rapport: c'est une véritable feuille de route pour renforcer la gouvernance, moderniser l'administration et consolider durablement les finances communales. À présent, il appartient à chacune et chacun d'entre nous de s'en saisir avec sérieux, responsabilité et esprit constructif. »

Mme Martine Bourquin, ARC : « Cet audit était attendu de tous et il n'a guère surpris puisque nous connaissons déjà une partie des points soulevés. Dans le cas présent, il faut reconnaître que d'en avoir la liste complète permet d'avoir une vision d'ensemble du problème. L'analyse effectuée par des indépendants permet certainement de relativiser l'impact émotionnel et contribuera à retrouver une cohésion politique. Nous sommes heureux que le Conseil municipal et les chefs de service soient d'accord pour ne pas toucher aux acquis sociaux, car comme on le sait c'est les employés qui font tourner une commune. Il nous appartiendra de tout mettre en œuvre pour retrouver un climat de confiance et d'efficacité au sein de l'administration, de tout mettre en œuvre pour améliorer drastiquement les finances de notre Cité. La fraction ARC remercie le Conseil municipal et particulièrement les chefs de service pour le travail accompli afin d'élaborer son rapport. Elle salue une première mise en réalisation des mesures, les modifications de règlements et d'ordonnances prévues ainsi que les diverses adaptations de manière de travailler. Le travail a été et sera conséquent. »

M. Corentin Jeanneret, maire : « J'aimerais remercier les trois fractions qui se sont exprimées ce soir. Cela montre bien une vision commune et partagée. Cela montre également que nous allons dans la même direction, et ceci est quelque chose de rassurant pour l'Exécutif. Il y a encore un travail conséquent, cela ne fait que commencer. Il y a énormément de choses qui vont découler des interventions de ce soir, et des avis exprimés. J'aimerais aussi vous remercier de la confiance que vous nous témoignez, et aussi de la confiance que vous nous accordez. Vous nous laissez également la possibilité de déployer cet audit, tout en vous y associant lors de chaque étape nécessitant une modification dans un règlement. Vous avez vu le rapport du Conseil municipal et des chefs de service. Il se voulait clair et sans ambiguïté. Je crois qu'il y a un train de mesures qui figure dans l'audit et qui mérite d'être relevé. Le Conseil municipal n'a pas voulu les retenir et ne souhaite pas les suivre. Ces mesures, nous

n'avons pas entendu ce soir que vous vouliez les retenir. L'Exécutif prend ceci comme une validation de votre part. On parle ici de la question du personnel communal. Il y a énormément de personnel communal ce soir dans le public. Cela montre bien la préoccupation de notre personnel. Cela a été relevé par toutes les fractions, sans le personnel communal nous n'arriverons à rien. Ce n'est pas les 7 membres du Conseil municipal qui vont faire fonctionner la commune. Même avec le Conseil de ville, nous n'arriverons pas à faire fonctionner la commune. Je crois que notre personnel est une denrée précieuse. Il est déjà mis à contribution dans cette période compliquée pour tout le monde. J'en viens à la proposition du Conseil municipal: le gel des salaires est une contre-proposition de la part du Conseil municipal. Ce n'est pas évident, ceci a été discuté avec notre personnel communal, cela leur a été présenté. C'est un sacrifice qu'il ne faut pas minimiser. Aller tailler dans les acquis sociaux, comme le préconise l'audit, déstabiliserait le système tel qu'il est actuellement. La mesure la plus forte de cet audit c'est à mon sens le gel des salaires, mais ne pas toucher aux avantages sociaux c'est quelque chose de fondamental. Maintenant il faut avancer et être conscients des défis qui s'offrent à nous. Merci pour vos prises de position. On y arrivera tous ensemble. C'est seulement en regardant dans la même direction, et en y allant tous ensemble qu'on s'en sortira. Merci pour cette marque de confiance et les déclarations de ce soir. »

M. Michel Ruchonnet, président : « La parole est-elle encore demandée? »

M. Michel Ruchonnet, président : « Cela ne semble pas être le cas, nous passons au point suivant de notre ordre du jour. »

#### 5. Fixation du nouveau tarif de l'eau propre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026

##### Rapport du Conseil municipal:

Conformément au droit bernois, le domaine de l'eau propre doit être autofinancé. C'est-à-dire que les tarifs doivent permettre de couvrir les différentes dépenses liées à ce domaine, soit son exploitation, son entretien, les investissements de même que les attributions aux financements spéciaux (FS). Deux FS existent pour ce faire: le FS destiné au maintien de la valeur du réseau et le FS destiné à l'équilibre de la tâche.

Les tarifs actuels n'ont pas été revus depuis 2014. La dernière augmentation avait notamment permis de mener à bien le projet Eau-Vallon, qui remplit son office et assure un approvisionnement sûr et pérenne en eau pour Saint-Imier. Le Service de l'Équipement fait face à de nombreux défis dans le domaine de l'Eau. En effet, depuis le début des années 2000 à nos jours, près de 38 % du réseau a vu ses conduites changées. L'approvisionnement en eau a également fait l'objet d'une régionalisation afin de permettre le cofinancement du réseau: ainsi, Cormoret, Courtelary et Sonvilier sont approvisionnés en eau par la Municipalité, ainsi que Renan de manière partielle.

Le réseau doit encore être assaini. En effet, comme l'atteste le Rapport établi par le Service de l'Équipement et auquel il est renvoyé pour le surplus, la conduite qui achemine l'eau entre Saint-Imier et Cormoret doit être assainie et de façon urgente. Rien que pour l'année 2024 et en raison de l'état des diverses conduites dans ce secteur, les pertes dues à des fuites s'élèvent à près de 250 000 francs. Près d'un kilomètre de conduites est en cours de changement sur ce tronçon. Cet investissement, de près d'un million de francs, a été financé par le FS destiné au maintien de la valeur. Or, après de

prélèvement, le FS ne disposera plus de ressources.

Deux scénarios ont été établis par le Service de l'Équipement et figurent dans le Rapport annexé au présent Message. Le scénario 1 a été retenu et préavisé favorablement par les différentes autorités consultées.

L'augmentation dont il est question permettra d'assurer le financement de la tâche (ce qui est une obligation légale) ainsi que le maintien des investissements. Ce dernier élément est impératif dans le cadre d'un approvisionnement en eau sûr pour la population de Saint-Imier. Cette augmentation permettra d'une part d'augmenter l'attribution au FS destiné au maintien de la valeur de 80 000 francs par an. En outre, l'augmentation permettra également d'augmenter de 60 000 francs l'achat de matériel en vue de l'entretien du réseau de même que l'entretien lui-même. Ce scénario tient compte des projets qui figurent actuellement au plan financier, permettant dès lors de les poursuivre.

Ce nouveau tarif a servi de base pour l'élaboration du budget 2026 qui est soumis durant cette séance également à votre Autorité.

Compte tenu de ce qui précède, et sur préavis unanimes des commissions de l'équipement et des finances, le Conseil municipal vous recommande d'accepter le nouveau tarif de l'eau propre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026 (scénario 1).

##### Ouverture de la discussion:

M. Michel Ruchonnet, président : « Je souhaite préciser un élément manquant dans le libellé de ce point de l'ordre du jour. Il s'agit bien d'une décision à prendre. Notre autorité est l'organe compétent pour fixer les tarifs. Également vous préciser que ces chiffres sont déjà englobés dans le budget 2026 que nous discuterons tout à l'heure. »

M. Johan Wermeille, PLR : « La fraction PLR et environs a pris connaissance avec attention du message du Conseil municipal concernant la fixation du nouveau tarif de l'eau propre. Le réseau de distribution de Saint-Imier doit être entretenu et modernisé afin de garantir un approvisionnement sûr et durable. Le principe d'autofinancement impose d'équilibrer les coûts d'exploitation, les investissements et les fonds spéciaux. Aujourd'hui, le fonds destiné au maintien de la valeur est épaisé et les pertes sur le réseau demeurent importantes: rien qu'en 2024, les fuites entre Saint-Imier et Cormoret ont représenté près de 250 000 francs. Ces chiffres illustrent clairement la nécessité d'investir. Le scénario 1, soutenu par la Commission de l'équipement, la Commission des finances, ainsi que le Conseil municipal, prévoit une hausse mesurée du tarif de 1 fr. 80 à 2 francs le mètre cube (hors taxe), ainsi qu'un ajustement de 10 % des taxes de base. Cette mesure permettra de renforcer l'entretien du réseau et de reconstituer les fonds nécessaires à sa rénovation. Conformément au droit bernois, le domaine de l'eau propre doit être autofinancé. C'est-à-dire que les tarifs doivent permettre de couvrir les différentes dépenses liées à ce domaine, soit son exploitation, son entretien, les investissements de même que les attributions aux financements spéciaux (FS). Deux FS existent pour ce faire: le FS destiné au maintien de la valeur du réseau et le FS destiné à l'équilibre de la tâche.

Les tarifs actuels n'ont pas été revus depuis 2014. La dernière augmentation avait notamment permis de mener à bien le projet Eau-Vallon, qui remplit son office et assure un approvisionnement sûr et pérenne en eau pour Saint-Imier. Le Service de l'Équipement fait face à de nombreux défis dans le domaine de l'Eau. En effet, depuis le début des années 2000 à nos jours, près de 38 % du réseau a vu ses conduites changées. L'approvisionnement en eau a également fait l'objet d'une régionalisation afin de permettre le cofinancement du réseau: ainsi, Cormoret, Courtelary et Sonvilier sont approvisionnés en eau par la Municipalité, ainsi que Renan de manière partielle.

Le réseau doit encore être assaini. En effet, comme l'atteste le Rapport établi par le Service de l'Équipement et auquel il est renvoyé pour le surplus, la conduite qui achemine l'eau entre Saint-Imier et Cormoret doit être assainie et de façon urgente. Rien que pour l'année 2024 et en raison de l'état des diverses conduites dans ce secteur, les pertes dues à des fuites s'élèvent à près de 250 000 francs. Près d'un kilomètre de conduites est en cours de changement sur ce tronçon. Cet investissement, de près d'un million de francs, a été financé par le FS destiné au maintien de la valeur. Or, après de

un plan de désendettement ambitieux. La fraction socialiste fait confiance au Conseil municipal pour engager les actions nécessaires afin d'assurer une gestion saine et durable des finances de la commune. »

M. Laurent Egloff, ARC: « Nous nous sommes penchés avec intérêt sur l'adaptation du tarif de l'eau propre au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Outre le besoin légal d'être autofinancé, une partie du réseau de distribution de l'eau propre est encore vétuste, et ceci malgré le très bon travail effectué ces dernières années pour remplacer les tuyaux usés. Pour continuer à bénéficier d'une distribution d'eau potable optimale et limiter les pertes dues aux fuites, il faut continuer d'investir. Les tarifs n'ont pas été adaptés depuis plus de 10 ans, et même si nous sommes conscients que pour tout le monde, les temps sont durs et que chaque augmentation pèse, il est impératif d'adapter ces tarifs. En outre, cette augmentation ne sera pas disproportionnée et ne fera que nous amener à la moyenne nationale du prix du mètre cube d'eau, qui rappelons-le, est l'un des biens les plus précieux. La fraction Alternative régionale et communale accepte l'augmentation du tarif de l'eau propre au 1<sup>er</sup> janvier 2026, et remercie les Services techniques de la Ville de Saint-Imier pour leur excellent travail. »

M. Michel Ruchonnet, président : « J'ai le sentiment que personne d'autre ne souhaite encore s'exprimer, nous pouvons donc passer au vote. »

Au vote, le nouveau tarif de l'eau propre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026 est accepté à l'unanimité.

#### 6. Plan financier 2025-2030: information

##### Rapport du Conseil municipal:

L'élaboration du budget 2026 a été marquée par la transition opérée à la tête du Service des finances. En effet, si les documents préparatoires ont été élaborés par l'administrateur des finances M. Mario Castiglion, les séances du budget avec la commission des finances ont eu lieu en présence de notre administratrice des finances en poste depuis août 2025, Mme Carole Juillerat. Le Conseil municipal adresse ses sincères remerciements à ces deux personnes pour leur engagement et la transition exemplaire qui s'est opérée, permettant un processus budgétaire efficient. La présentation informatique du document contenant le budget et le plan financier a été revue, permettant une meilleure lisibilité, notamment grâce à la fonction de recherche dans le Pdf.

Établir un budget dans un contexte incertain, marqué par des conflits mondiaux, des problèmes économiques liés notamment à l'exportation n'est pas chose aisée. En y ajoutant la restitution d'un audit au cours de l'été, cela rend les choses encore plus complexes.

Conformément aux informations qui vous ont été transmises lors de la dernière séance de votre Autorité, le Conseil municipal a décidé de ne pas présenter un budget 2026 avec une augmentation de quotité d'impôt. Il y a lieu de rappeler que, conformément à l'art. 71 de la Loi sur les communes (LCo), le Conseil municipal est responsable de la gestion financière de la commune. En cette qualité, il demande au Législatif de ne pas augmenter la quotité lors du budget 2026, non par manque de courage et de réalisme, mais justement pour mieux préparer la population à cette hausse dans le cadre du budget 2027.



Le Conseil municipal a adopté, en étroite collaboration avec les chefs de service, une Déclaration en date du 19 août 2025. Dans cette Déclaration, reproduite avec la documentation ci-jointe, on peut lire que: « La hausse de la quotité d'impôt fera partie intégrante de l'audit et est inéluctable. Toutefois, afin d'avoir le temps de mettre en œuvre l'audit et de procéder à tous les ajustements, les autorités et l'administration auront besoin de temps et de réflexion. Aller devant le peuple sans avoir procédé à tout ce qui pouvait être attendu de la part de la Municipalité ne nous semble pas une bonne approche. Cela pourrait même conduire à un second refus du peuple qui nous reprocherait de ne pas avoir fait tout ce qui était en notre pouvoir pour trouver des solutions à notre niveau, avant de recourir à une augmentation de la fiscalité. Ce d'autant plus que le premier refus du peuple était net et a clairement signifié qu'il attendait plus des autorités, avant de toucher à la fiscalité. [...] Le Conseil municipal et les chefs de service recommandent de ne pas augmenter la quotité d'impôt dans le cadre du budget 2026. »

Dans un esprit de transparence, le Conseil municipal a décidé de remettre l'Audit ainsi qu'un Rapport rédigé par le Conseil municipal et les chefs de service à votre Autorité. La feuille de route prévue par l'Exécutif en concertation avec les chefs de service est ainsi connue et présente la vision du Conseil municipal. Dès lors, le Conseil de ville est en mesure de se prononcer sur le budget 2026 en connaissance de cause. Il est important que les autorités soient unies autour du projet de budget 2026. L'année prochaine, lorsqu'il s'agira d'aller demander au peuple une augmentation de la quotité, il faudra pouvoir compter sur toutes les forces politiques afin de faire passer cette décision difficile, mais inéluctable. Augmenter dès cette année la quotité est voué à l'échec et le temps manquera pour présenter et expliquer correctement la situation aux citoyennes et aux citoyens. Reporter d'un an permettra un meilleur déploiement du plan de communication et ne mettra pas en péril la survie de l'administration: les réserves comptables sont de 11 mio de francs et se monteront même à 12 mio à la fin de cette année grâce à la dissolution du fonds des amortissements supplémentaires décidée par le canton. Un report d'un an augmentera certes l'endettement, mais ne laissera pas la commune au bord de la faillite. La Commission des finances préconise une augmentation de deux dixièmes de la quotité dès cette année, en laissant toutefois un excédent de charges de plus de 1 mio. Pour les raisons évoquées ci-dessus, l'Exécutif recommande de ne pas toucher la quotité pour le budget 2026.

À titre superfétatoire, si votre Autorité devait décider d'augmenter la quotité dans le cadre du budget 2026, il est important de relever qu'une augmentation de deux dixièmes ne résoudra en aucun cas l'entier du déficit structurel. Il appert plus juste et transparent, de l'avis du Conseil municipal, d'articuler une augmentation de quatre dixièmes afin de revenir à l'équilibre immédiatement. En prenant le temps de déployer l'audit, tout sera mis en œuvre et étudié afin de réduire cette augmentation et de réaliser des économies. Chaque partie doit faire des concessions: peuple, autorités, personnel communal, etc. La discussion de ces concessions prendra du temps et la dernière étape doit rester celle de l'augmentation de la quotité. Faire passer une augmentation n'est pas une chose aisée et il n'est pas possible de tenter cette manœuvre chaque année, au risque d'éroder la confiance du corps électoral.

L'ensemble du plan des investissements 2026 a été revu à la baisse, afin de tenir compte de la situation financière. Tant qu'un frein à l'endettement n'est pas introduit, il y a lieu d'analyser chaque investissement d'un œil critique. Tout ne sera pas réalisable dans le contexte actuel, ce qui implique des choix et des renoncements.

En ce qui concerne le projet de budget 2026 à proprement parler, les observations suivantes peuvent être faites:

#### Impôts

Les impôts ont été planifiés à partir des derniers chiffres connus à ce jour pour les personnes physiques, soit les pronostics de début août 2025 et avec l'espoir d'une certaine reprise en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Par ailleurs, les estimations relatives aux personnes morales les plus importantes ont été affinées sur la base des échanges menés avec leurs représentants, permettant ainsi d'intégrer des données plus réalistes dans les prévisions budgétaires.

#### Compte de résultat 2026

Le budget qui vous est remis tient compte des demandes reçues, du nouvel auxiliaire de planification d'août 2025 et de certaines modifications proposées par la commission des finances et du Conseil municipal. Tenant compte des remarques ci-dessus, le budget laisse apparaître un déficit du compte de résultat général de l'année 2026 de 2 459 000 francs, qui a servi de point de départ au plan financier élaboré jusqu'en 2030 et dont vous trouverez les résultats dans la partie 13 et un déficit du compte de résultat global de 2 448 520 francs.

#### Investissements

Avec le MCH2, seuls les investissements du patrimoine administratif

passent par le compte des investissements. Pour 2026, les investissements nets se montent à la somme de 4 938 000 francs (5 888 000 francs bruts) après suppression de plusieurs investissements par la commission des finances et du Conseil municipal (14 358 000 francs nets et 16 058 000 francs bruts avant coupes). Malgré les efforts entrepris pour contenir les dépenses d'investissements, bien au-dessus de notre capacité d'autofinancement, l'endettement de la commune devrait augmenter de manière conséquente.

En conclusion, le Conseil municipal compte sur la participation de chacune et chacun, nous y avons tous intérêt. Ce n'est qu'unis que nous pourrons revenir vers le peuple en demandant une hausse de la quotité l'an prochain. L'Exécutif souhaite que chacune et chacun se rappelle quels sont leur rôle et le but commun qui doit nous animer dans notre action politique: servir les Imériennes et les Imériens, dans leur intérêt. Nous n'avons pas tous les mêmes valeurs, mais nous devons avoir un but commun et clair, en faisant front tous ensemble.

Le Conseil municipal propose au Conseil de ville un budget 2026 qui présente un excédent de charges du compte général de 2 459 000 francs et du compte global de 2 448 520 francs. Cet excédent de charges se base sur:

- une quotité d'impôt inchangée de 1,75, aussi bien pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques que pour l'impôt sur le bénéfice des personnes morales;
- une taxe immobilière inchangée de 1,2 %;
- une taxe des chiens de 70 francs pour le village et 40 francs pour la montagne;
- eau potable: 2 francs/m<sup>3</sup> (hors TVA) + taxe de base (par paliers) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026 selon règlement du 16 mars 2006 et adaptation des tarifs par le Conseil de Ville lors de sa séance du 23 octobre 2025;
- eaux usées: 2 fr. 50/m<sup>3</sup> (hors TVA) + taxes de bases (par paliers) entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 selon règlement du 16 mars 2006 et adaptation des tarifs par le Conseil de Ville lors de sa séance du 20 octobre 2022;
- une taxe d'enlèvement des déchets, selon le règlement tarifaire relatif au règlement sur les déchets;
- une taxe des pompes de 6 % de l'impôt cantonal (min. 10 francs/max. 450 francs).

La Commission des finances a pré-avisé un budget 2026 intégrant une augmentation de 2 dixièmes de la quotité passant ainsi d'une quotité de 1 fr. 75 à 1 fr. 95 (augmentation des

revenus de l'ordre de 1,47 million), ce qui permettrait de réduire l'excédent de charges, mais laisserait subsister un déficit structurel de plus d'un million de francs.

La Commission des finances a été informée lors de la première séance consacrée à l'élaboration du budget de la vision du Conseil municipal quant à la quotité, vision qui a également été partagée avec le Conseil de ville lors de la dernière séance. Malgré cette information, elle a décidé, par 5 voix contre 1, d'augmenter la quotité. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal a modifié la proposition de la Commission des finances de la manière suivante:

- maintien de la quotité à 1,75;
- maintien de la fermeture du bassin de natation;
- diminution de la subvention octroyée à Saintimania à 2000 francs (au lieu de 3000 francs);
- diminution des achats de fournitures de bureau à 10 000 francs (au lieu de 20 000 francs).

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'accepter le projet de budget 2026.

#### Ouverture de la discussion :

M. Michel Ruchonnet, président : « Certaines années, le plan financier et le budget étaient traités dans la même intervention par les fractions. Ne sachant pas comment vous avez prévu vos interventions, je vous donne la parole. »

M. Christian Tharin, PLR : « La Fraction PLR a pris connaissance avec attention du plan financier 2025-2030 qui nous est soumis ce soir. Notre fraction a été agréablement surprise de voir que nos remarques formulées le 20 mars dernier lors de l'acceptation du budget 2025 ainsi que celles du 19 juin dernier lors de notre prise de position sur le plan de communication du Conseil municipal ont été prises en considération. Ce plan financier a été revu à la baisse ce qui nous réjouit. Nous tenons ici à remercier le Conseil municipal ainsi que les différents services d'avoir été critiques et surtout d'avoir dû faire des choix sur les projets qui figuraient sur les anciens plans financiers. Nous sommes bien conscients que cela n'a pas été facile de sacrifier tel ou tel projet, mais malheureusement, notre situation financière actuelle l'exige. Nous espérons néanmoins que cela soit passager et que nous arriverons, tous ensemble, à remettre les finances communales à flot le plus rapidement possible. Pour cela, nous devons pour l'instant maintenir la pression sur les coûts et les investissements, ces derniers devant faire l'objet de priorisation. Cela est un infime équilibre à trouver et qu'il faudra maintenir. Nous prions le Conseil municipal de bien vouloir transmettre nos remerciements aux différents chefs de service, ainsi qu'aux différentes commissions, pour ce plan financier revisité. »

Mme Mélanie Lambert PS : « La fraction socialiste a pris connaissance avec attention du plan financier 2025-2030. Si ce document offre une vision d'ensemble utile, elle attend avec intérêt la prochaine édition, qui devra présenter de véritables mesures en matière de maîtrise des finances communales et un plan de désendettement ambitieux. La fraction socialiste fait confiance au Conseil municipal pour engager les actions nécessaires afin d'assurer une gestion saine et durable des finances de la commune. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Bien, la parole n'est plus demandée. Il s'agit d'un point information, il n'y a donc pas lieu de voter, nous pouvons passer au point suivant de notre ordre du jour. »

#### 7. Examen du projet de budget 2026: approbation

M. Michel Ruchonnet, président : « Lors de la préparation de notre séance de ce soir, nous nous sommes vus à la commune avec notre administratrice des finances. Nous allons passer en revue la proposition de budget 2026. Les pages 38 à 96 seront traitées une après l'autre. »

Mme Mélanie Lambert, PS : « La fraction socialiste souhaite faire une déclaration de principe et ne pas reprendre le budget point par point. Elle acceptera le budget 2026, par confiance envers le Conseil municipal et son engagement à poursuivre les efforts de désendettement de la commune. Nous tenons toutefois à exprimer notre préoccupation face à la hausse continue de l'endettement. La situation financière demeure fragile et nécessitera des mesures concrètes et cohérentes dans les années à venir. La fraction socialiste regrette également que le retard pris dans la mise en œuvre du plan de communication ait empêché la tenue d'une votation sur une éventuelle augmentation de la quotité d'impôt pour 2026. Cette situation prive la commune d'un outil important pour agir sur sa trajectoire financière. Nous restons toutefois convaincus qu'un travail commun, transparent et responsable permettra de consolider les finances communales tout en préservant la qualité des prestations à la population. »

Mme Jessica Froidevaux, ARC : « La fraction ARC a pris connaissance de la proposition de budget du Conseil municipal. Elle remercie d'ailleurs M. Mario Castiglioni, ancien administrateur des finances, pour l'élaboration de ce budget et Mme Carole Juillerat, administratrice des finances, qui a repris au vol ce dur labeur. Pour l'année 2026, le Conseil municipal a fait cavalier seul. Il a entre autres privilégié la diminution d'acquis pour la population et gelé l'augmentation du coût de la vie pour le personnel de la commune. Le plan des investissements a été revu à la baisse et la qualité de vie des Imériens s'en ressentira, son image aussi. C'est bien dommage ! L'étude de l'Audit, qui est d'ailleurs bien amorcée, n'aurait pas dû être un frein pour trouver des liquidités. Notre fraction souhaitait une augmentation d'impôts depuis plus d'une année. La Commission des finances proposait une augmentation de 2 dixièmes de quotité, c'était déjà un premier pas. Toutefois, cet appel n'a pas été entendu. La fraction ARC croit au bon sens des citoyens. Une excellente information aurait permis à chacun de comprendre que c'était un cadeau de ne payer que 2 dixièmes supplémentaires cette année tout en sachant qu'une autre augmentation était inéluctable l'an prochain, une fois que toutes les mesures de l'Audit auraient été étudiées. Ces 2 dixièmes auraient déjà mis du beurre dans les épinaux et évité de devoir se passer de 1 470 000 francs. Il est compliqué de fonctionner en tant que Ville avec une quotité de 1,75 % alors que Cormoret, Renan, Sonvilier et Courtelary fonctionnent avec des quotités de plus de 2 %. La période où l'industrie fonctionnait à plein régime est révolue et il faut être très réactif. Lors de l'acceptation du budget 2025, les autorités annonçaient une augmentation pour le budget 2026. Aujourd'hui on nous parle de celle pour le Budget 2027. Alors... croyons-y ! Nous sommes aussi très déçus de constater que le bassin de natation restera fermé. Surtout pour les enfants qui apprennent à nager. Il est vrai que c'est un coût et que ça rapporte peu... Mais finalement, comme bien d'autres choses dans le domaine public. Ce soir, nous ne demandons aucune modification au budget. Cela serait contreproductif de se battre ce soir alors que les divers messages envoyés précédemment n'ont pas été pris en considération. Toutefois, nous souhaitons rappeler que si la gestion financière appartient au Conseil municipal, les décisions appartiennent, elles, au Conseil de ville. ARC laisse la liberté de vote. »



M<sup>me</sup> Delphine Boillat, PLR: « Avant de présenter notre position sur le budget 2026, je souhaite mentionner que notre fraction s'est longuement penchée sur ce dossier, et ce dans un esprit de responsabilité et de transparence. Nos discussions ont été nourries, parfois vives, mais toujours constructives. Notre volonté reste la même: contribuer à un budget clair, compréhensible et soutenable pour notre commune. Nous reconnaissons les efforts déjà entrepris par le Conseil municipal et l'administration et nous tenons à les remercier. Nous avons également débattu de la question de la quotité d'impôt, un sujet sensible pour chacune et chacun d'entre nous. Après réflexion, notre fraction a retenu une position commune dont je vous fait part. L'an dernier, dans le cadre de l'examen du budget 2025, notre fraction avait formulé plusieurs propositions destinées à améliorer la lisibilité et la compréhension du document budgétaire. Nous avions notamment souhaité qu'une analyse plus fine des dépenses permette d'identifier les coûts réels, que les présentations soient accompagnées de tableaux comparatifs et visuels afin d'en faciliter l'interprétation, et qu'une projection budgétaire soit transmise suffisamment tôt pour offrir aux fractions le temps nécessaire pour l'étude et à la préparation de leur position. Ces demandes allaient toutes dans le sens d'une meilleure transparence et d'un travail plus rigoureux au sein du législatif. Si certaines d'entre elles n'ont pas encore été pleinement concrétisées, nous tenons à relever que le budget 2026 représente un progrès notable. Il s'agit d'un document désormais exploitable, clair et consultable, permettant d'effectuer des recherches et d'approfondir les analyses avec davantage d'efficacité. Nous remercions à ce titre M<sup>me</sup> Carole Juillerat, administratrice des finances, pour son travail afin de rendre le budget 2026 plus accessible. Remerciements également au Département des finances, à la Commission des finances, ainsi qu'à l'ensemble des services concernés pour le travail fourni et leur engagement constant. S'agissant de la quotité d'impôt, la discussion a été particulièrement vive au sein de notre fraction. Plusieurs sensibilités se sont exprimées, certaines plaident pour une adaptation dès 2026 au vu de la situation financière de la commune, d'autres estimant qu'il convenait d'attendre la mise en œuvre complète de l'audit et des mesures d'ajustement avant d'envisager une hausse. Ces échanges, menés dans un esprit constructif, ont permis d'aborder la question en toute transparence. Finalement, par souci de cohérence et d'unité et pour réaffirmer avec constance la position défendue tout au long de l'année, la fraction soutient une position commune: il n'est pas envisagé d'augmentation de la quotité d'impôt pour l'exercice futur. Cette position se fonde sur la conviction qu'il est nécessaire de laisser le temps au Conseil municipal ainsi qu'à l'administration de déployer les mesures correctrices avant de solliciter un nouvel effort fiscal. Aller prématurément devant la population sans avoir démontré que toutes les solutions possibles ont été explorées pourrait fragiliser la confiance des citoyennes et des citoyens. Nous restons néanmoins pleinement conscients qu'une hausse de la quotité d'impôt sera inéluctable à moyen terme. Celle-ci devra intervenir dans la plus grande transparence et s'appuyer sur des données précises, permettant de quantifier l'effort nécessaire pour retrouver l'équilibre budgétaire et amorcer le désendettement de la commune. C'est à cette condition que nous pourrons aller devant le peuple avec clarté, responsabilité et légitimité. Nous nous permettons également de mentionner que nous considérons encore ce budget comme un nouveau budget transitoire étant donné que les mesures décrites dans l'audit n'ont pas été déployées dans le document qui nous est soumis ce soir. Comme mentionné précédemment ainsi que lors du point 4 de l'ordre du jour de ce soir, notre fraction souhaite laisser la

mission de la mise en place de cesdites mesures au Conseil municipal. Nous attendons par conséquent une mouture du budget 2027 différente en ayant pris la peine de remettre en question chaque dépense selon nos demandes du mois de mars et juin dernier. En conclusion, notre fraction réaffirme sa volonté d'aborder les prochaines étapes avec pragmatisme, rigueur et esprit de collaboration, afin que la commune puisse, dans les années à venir, consolider durablement sa situation financière et c'est pourquoi nous acceptons le budget 2026 proposé. »

M. Michel Ruchonnet, président: « La parole n'étant plus demandée, je vais mettre le budget 2026 au vote. Les conseillères et les conseillers de ville qui acceptent:

Un budget 2026 qui présente un excédent de charges du compte général de 2459 000 francs et du compte global de 2448 520 francs. Cet excédent de charges se base sur:

- une quotité d'impôt inchangée de 1,75, aussi bien pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques que pour l'impôt sur le bénéfice des personnes morales;
- une taxe immobilière inchangée de 1,2 %;
- une taxe des chiens de 70 francs pour le village et 40 francs pour la montagne;
- eau potable: 2 francs/m<sup>3</sup> (hors TVA) + taxe de base (par paliers) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026 selon règlement du 16 mars 2006 et adaptation des tarifs par le Conseil de Ville lors de sa séance du 23 octobre 2025;
- eaux usées: 2 fr. 50/m<sup>3</sup> (hors TVA) + taxes de bases (par paliers) entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 selon règlement du 16 mars 2006 et adaptation des tarifs par le Conseil de Ville lors de sa séance du 20 octobre 2022;
- une taxe d'enlèvement des déchets, selon le règlement tarifaire relatif au règlement sur les déchets;
- une taxe des pompes de 6 % de l'impôt cantonal (min. 10 francs/ max. 450 francs);

sont priés de le manifester par un lever de main. »

Au vote, le budget 2026, est approuvé par 22 pour, 7 contre. Il y a abstentions.

M. Michel Ruchonnet, président: « Merci à M. Mario Castiglioni, ancien administrateur des finances, et M<sup>me</sup> Carole Juillerat, administratrice des finances, pour leur travail. »

M. Michel Ruchonnet, président: « De coutume, M. Mario Castiglioni, ancien administrateur des finances, quittait notre conseil une fois le point du budget traité. M<sup>me</sup> Carole Juillerat, administratrice des finances, continuera la séance de ce soir avec nous. Passons donc au point suivant de notre ordre du jour. »

## **8. Crédit d'engagement de 620 000 francs, figurant partiellement au plan financier, pour l'assainissement du terrain de Châtillon – Décider du mode de financement: décision**

### *Rapport du Conseil municipal:*

Lors du Conseil de ville du 24 octobre 2025, le dossier du terrain de Châtillon vous a été soumis. Vous avez choisi, afin d'obtenir plus d'informations, de repousser la prise de décision. Vous trouverez donc ci-joint le dossier retravaillé par le Service des bâtiments et des infrastructures sportives.

La situation de base n'a pas changé. Le terrain de Châtillon a un manque chronique d'entretien ces dernières années. Trois variantes ayant été établies par le Service des bâtiments et

des infrastructures sportives. Pour rappel, deux variantes ont été écartées après les débats au Conseil municipal, l'une en raison des coûts importants et l'autre en raison du fait qu'elle ne correspondait que partiellement aux besoins du principal utilisateur qu'est le FC Erguel.

Par souci de transparence, les deux variantes écartées vous sont présentées, bien que le Conseil municipal et les commissions concernées, sur proposition du Service des bâtiments et des infrastructures sportives, recommandent l'approbation de la variante intermédiaire devisée à 620 000 francs.

La première variante était la plus complète et, avec des dépenses à hauteur de 1 500 000 francs, la plus onéreuse. Elle permettrait d'avoir un terrain de football aux normes ASF deuxième ligue inter et prévoit les aménagements suivants:

- déplacement et remplacement des luminaires actuels;
- aménagement de vestiaires, douches, buvette sous la forme de conteneurs déplaçables sur pilotis;
- réfection des bancs de touche;
- installation de barrières de sécurité et de pare-ballons;
- aménagements et remises en état divers;
- raccordement eau, eaux usées et électricité.

Cette variante n'avait pas été retenue, notamment en raison du fait de la situation financière de la commune. De plus, étant donné l'emplacement (sur une ancienne décharge), il semblait déraisonnable et risqué d'investir un montant aussi conséquent. L'effort doit au contraire être mis sur le terrain des Planches, en collaboration avec toutes les parties concernées.

La seconde variante est celle qui est soumise ce soir et est devisée à 620 000 francs. Cette variante prévoit les aménagements suivants:

- déplacement et remplacement des luminaires actuels;
- aménagement de deux locaux avec bancs et patères (sans douche, ceci a été discuté avec les utilisateurs), WC sous la forme de conteneurs déplaçables;
- réfection des bancs de touche;
- installation de barrières de sécurité et de pare-ballons;
- aménagement et remise en état divers;
- raccordement eau, eaux usées et électricité.

Une passerelle permettra d'accéder aux différents locaux avec un passage accessible également aux personnes à mobilité réduite. L'installation de pare-ballons représentera un avantage sécuritaire important, étant donné que le paddock de la Société d'équitation est attenant. Ce point a fait l'objet de discussion entre les deux sociétés et ressort comme étant obligatoire à la bonne cohabitation entre les différents usagers du site. L'implantation choisie pour les installations fixes (container) a été déterminée en lien avec la pollution du site. Cette zone est en dehors du périmètre pollué.

Le remplacement des luminaires est également prévu. Ceux-ci ne correspondent plus aux normes de sécurité et ne permettent plus de se conformer aux normes sportives. Pour faire suite à plusieurs demandes, le Service des bâtiments et infrastructures sportives a étudié la possibilité de rationaliser les coûts en maintenant les mâts des luminaires existants. Toutefois, cela n'est pas possible techniquement. En effet, la statique et la difficulté de la remise aux normes empêchent leur conservation, ce d'autant plus qu'ils doivent

être déplacés pour correspondre aux normes actuelles. Ceci a été corroboré par des investigations techniques ce printemps sur site.

La troisième variante, quant à elle, était devisée à 300 000 francs. Il s'agit de la variante la moins onéreuse et la plus simple dans les interventions. Elle se borne aux travaux impérativement nécessaires au maintien de cette infrastructure. Les aménagements suivants sont prévus:

- remise à neuf des luminaires;
- installation de pare-ballons et barrières.

Le financement est inscrit au plan financier pour un montant de 600 000 francs. Toutes les mesures permettant de réduire les coûts seront prises lors de la réalisation du projet.

Des subventions peuvent être espérées par le Fonds du sport du canton de Berne via le Conseil du Jura bernois et éventuellement le parrainage suisse des communes de Montagne. Il est difficile pour l'heure de préciser le montant exact étant étroitement lié au projet. De plus, les subventions ne peuvent être soustraites du montant du crédit demandé. Pour rappel, dans le cadre de la rénovation de la piscine en plein air, un montant de 286 740 francs sera versé par le Fonds du sport.

Le Conseil municipal est convaincu que ce projet s'inscrit non seulement dans le soutien aux activités du FC Erguel et de son mouvement junior, qui sera l'utilisateur principal, mais aussi plus largement dans la volonté d'offrir un endroit pour la jeunesse de Saint-Imier, qui pourra s'y retrouver et l'utiliser lorsqu'il n'est pas occupé. De plus, les écoles obligatoires de notre Cité pourront également en profiter, sans oublier le ceff. Malgré le contexte financier actuel, l'Exécutif et les commissions municipales sont convaincus qu'il convient de procéder à cet investissement. Le patrimoine communal doit être entretenu, tout en tenant compte de nos finances. C'est pourquoi la variante à 620 000 francs a été retenue. Elle permet une mise aux normes, un entretien après de nombreuses années sans investissements conséquents (excepté la remise en état du site après la Fête cantonale de lutte) et, surtout, une remise en état d'un point de vue de la sécurité. Sans ces investissements, l'infrastructure est, à terme, menacée. De plus, ce terrain accueillant des matchs de notre club de football, il s'agit aussi d'une carte de visite de notre localité. Actuellement, l'image offerte n'est pas idéale: infrastructure vieillissante, absence de vestiaire et de WC, etc.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal, sur préavis unanime de la commission des bâtiments et infrastructures sportives et des finances, vous recommande d'accepter le crédit d'engagement de 620 000 francs figurant partiellement au plan financier, en recourant si nécessaire à l'emprunt.

### *Ouverture de la discussion:*

M. Patrick Grobety, PLR: « Pour rappel, à l'automne passé, nous avions reporté cette votation par manque de clarté. Nous tenons à remercier chaleureusement M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, ainsi que M<sup>me</sup> Jessica Lanz, cheffe du Service bâtiments et infrastructures sportives, pour la séance d'information du 1<sup>er</sup> septembre 2025 concernant l'assainissement du terrain de Châtillon. En effet, toute la lumière a été faite pour une prise de position claire dans le cadre de cette votation. Dès lors, le parti Libéral-Radical de Saint-Imier et environs accepte à sa grande majorité le crédit d'engagement de 620 000 francs pour l'assainissement du terrain de Châtillon. »

M. Laurent Egloff, ARC: « L'assainissement du terrain de Châtillon est un besoin, nous l'avons déjà exprimé à plusieurs reprises. Ce projet qui focalise l'intérêt de tous, exprime parfaitement les choix que nous devrons sans doute faire dans le futur entre le bien commun et le porte-monnaie si nous n'arrivons pas à augmenter les revenus de la commune par l'impôt. Nous laissons à nos membres le libre choix du vote, et ainsi d'exprimer leurs sentiments profonds en pesant le pour et le contre. En espérant vivement que l'avenir ne soit pas pavé de choix cornéliens aussi ardus que celui-ci! »

M<sup>me</sup> Isabelle Gambetta, PS: « Le 24 octobre 2024, cet objet a été traité une première fois, mais il a été finalement reporté à ce soir. Depuis, quelques modifications ont été apportées en étudiant le rapport présenté par la cheffe de service M<sup>me</sup> Jessica Lanz sous l'autorité de M. Olivier Zimmermann, responsable du Département. Au plan financier, il est prévu un montant de 600 000 francs. En acceptant ce crédit, il sera possible d'activer immédiatement les demandes de subvention pour soutenir le financement de cet assainissement avec les nouvelles installations envisagées et ainsi de diminuer les charges prévues. La variante Small a été calculée sur la base d'un plafond, toutefois au vu de la situation financière de la commune, la fraction socialiste souhaite que le Service des bâtiments et infrastructures sportives fasse tout son possible pour réduire les dépenses au strict nécessaire. Selon le rapport, je cite: « ... ne pas investir peut entraîner un risque de dégradation des infrastructures et consentir à terme à des dépenses plus élevées. Il est important de conserver une attractivité du territoire et ainsi de poursuivre les services afin de conserver un minimum de population et de recette fiscale », fin de citation. La fraction socialiste approuve cela, mais avec une réserve de taille: elle sait qu'il n'est possible d'investir que si les cordons de la bourse le permettent. Actuellement, toutes et tous, nous sommes informés que le déficit structurel de notre commune est de 3 millions de francs. L'année passée, le Conseil municipal a parlé de risque de mise sous tutelle, a demandé de réduire l'endettement. Maintenant il recommande au Conseil de ville d'accepter, entre autres, ce crédit, mais en laissant entendre qu'il ne veut pas d'une augmentation de la quotité d'impôt. Il porte une responsabilité quant au poids qu'il fait peser sur nous, les élus(e)s au Conseil de ville qui doivent, avant tout, garantir un bon fonctionnement de la commune. Le Conseil de ville est appelé à dire oui à des dépenses, mais en contrepartie, le Conseil municipal propose d'attendre avant de proposer des entrées fiscales supplémentaires. Une situation difficile et délicate. Le Conseil de ville est mis sous pression, car il décide in fine des dépenses. Il sait pertinemment que la commune a besoin de recettes supplémentaires pour éviter une augmentation de l'endettement et pour répondre aux demandes de crédit tel que celui présenté ce soir. Il est à mentionner que ce terrain n'est pas seulement utilisé par le FC Erguel et son mouvement junior, mais qu'il est régulièrement fréquenté par des familles pour la pratique d'activités plein air ainsi que par les écoles de la Cité. C'est un espace de détente et de rencontre important pour la jeunesse, les sportifs et les familles. Ces espaces étant de plus en plus rares dans les milieux qui s'urbanisent, il est important que celui-ci soit maintenu et reste à disposition de la population. La fraction relève que, même si les investissements ne généreront pas des revenus conséquents, il sera possible d'en percevoir quelque peu malgré tout, en lien avec des loyers indiqués avec la variante Small prévue positivement par les commissions bâtiments et infrastructures sportives, et des finances. Les tarifications annuelles suivantes sont annoncées:

la location par heure hebdomadaire pour des sociétés locales est prévue à 250 francs. Une location saisonnière de 5000 francs est indiquée pour l'utilisateur principal, avec une moyenne de 18 heures par semaine, prenant en compte également les matchs du week-end et autres occupations sporadiques. Pour une location ponctuelle à l'heure, la somme demandée sera de 40 francs et pour une location à la journée, le forfait se montera à 100 francs. Des échanges ont eu lieu en fraction en présence de M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, invité à notre séance. À la question de l'étude sur la pollution du site, un rapport du canton a été présenté indiquant qu'une zone en dehors de l'espace utilisé pour le sport, plus à l'ouest du terrain, est en effet polluée. Le terrain de jeu de Châtillon n'est pas compris dans cette zone et peut être assaini pour en améliorer les infrastructures, au niveau notamment d'un remplacement de l'éclairage pour assurer une meilleure sécurité répondant aux normes et une économie de consommation électrique avec un éclairage LED. Au sujet des informations du rapport concernant l'exploitation du site et son entretien, la fraction socialiste précise qu'elle est appelée à se prononcer uniquement sur le crédit de construction. Elle se permet tout de même de signaler en avoir parlé à M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, quant aux chiffres énoncés. Il est prévu de les évaluer plus précisément en fonction des questions encore ouvertes sur l'attribution des tâches d'entretien, sur un calcul précis du temps de travail nécessaire et sur le montant de l'entretien courant du site. La fraction socialiste accepte ce crédit de 620 000 francs, figurant au plan financier en recourant à l'emprunt si nécessaire, et en prévenant la population des risques encourus si les recettes fiscales de la commune n'augmentent pas.»

M. Michel Ruchonnet, président : « Bien, nous allons pouvoir passer au vote. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Oui, M. Ugo Boillat, ARC, vous souhaitez la parole ? »

M. Ugo Boillat, ARC : « Je demande le vote à bulletin secret. »

M. Michel Ruchonnet, président : « C'est votre droit, on va préparer le matériel. M. le vice-chancelier je vous laisse procéder. »

... Préparation du vote à bulletin secret...

... M<sup>e</sup> Eda Gauchat, ARC, et Ludovic Huguenin-Eli, PLR, scrutateurs, distribuent et récoltent les voix...

... M<sup>e</sup> Élisabeth Beck, PS, secrétaire, tient le procès-verbal des résultats du vote...

M. Michel Ruchonnet, président : « Bien, je vous communique le résultat. Le crédit d'engagement de 620 000 francs figurant partiellement au plan financier, en recourant si nécessaire à l'emprunt, est accepté par 24 voix pour, 4 voix contre. Il y a 2 abstentions et 1 bulletin blanc. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Point suivant de notre ordre du jour. »

## 9. Nomination d'un membre au sein de la Commission des finances, en remplacement de M. Yves Rochat, démissionnaire

M. Marc Houriet, PLR : « La fraction PLR vous propose de nommer M. Grégor Doutaz à la Commission des finances, en remplacement de M. Yves Rochat, que nous remercions pour son engagement. »

Au vote, M. Grégor Doutaz est nommé à l'unanimité.

## 10. Nomination d'un membre au sein de la Commission de la Jeunesse, en remplacement de M<sup>e</sup> Michèle Laura Comte, démissionnaire

M. Laurent Egloff, ARC, propose M. Joey Lautenschlager.

M. Joey Lautenschlager est nommé à l'unanimité unanimité.

## 11. Nomination d'un membre au sein de la Commission temporaire chargée de traiter la motion multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines du 25.04.2024 (PLR et ARC), en remplacement de M. Jean-Claude Dougoud, démissionnaire

M<sup>e</sup> Delphine Boillat, PLR : « La fraction PLR vous propose de nommer M<sup>e</sup> Ophélie Krebs Mushahar, PLR, à la commission temporaire multipartite RH en remplacement de M. Jean-Claude Dougoud, que nous remercions pour son engagement. »

M<sup>e</sup> Ophélie Krebs Mushahar, PLR, est nommée à l'unanimité moins l'intéressée.

## 12. Motions, postulats et interpellations

- 12.1. Motions
- 12.2. Postulats
- 12.3. Interpellations

M. Michel Ruchonnet, président : « Nous arrivons au point motions, postulats et interpellations. »

### 12.1. Motions

Néant.

### 12.2. Postulats

Néant.

### 12.3. Interpellations

M. Johan Wermeille, PLR : « M. le président, j'ai une interpellation, est-ce que je peux prendre la parole ? »

M. Michel Ruchonnet, président : « Oui, allez-y. »

M. Johan Wermeille, PLR : « La question de la circulation et de la sécurité routière reste un sujet important pour la population imérienne. Plusieurs habitants s'interrogent sur l'avancement du projet de mise en place des zones 30 km/h à Saint-Imier. Pouvez-vous nous indiquer où en est ce dossier et quel est le calendrier prévu pour sa mise en œuvre ? »

M. Gérard Dessaules, chef du Département urbanisme et mobilité : « Le projet pour le déploiement total de la zone 30 km/h au nord de la route cantonale a passé une nouvelle fois en consultation à la Commission urbanisme et mobilité. Le projet avec quelques ajustements a été envoyé à l'Office des ponts et chaussées (OPC) pour consultation et approbation. La réponse de cet office nous est parvenue le 6 octobre 2025 par courriel. Il est demandé des précisions, notamment concernant les passages pour piétons. Le Conseil municipal sera appelé à le valider encore une fois, avant de le renvoyer à l'OPC. Une fois définitivement validé par l'OPC, une publication doit intervenir dans la *Feuille officielle* pour de potentielles oppositions. Dès lors, une mise en œuvre pourrait intervenir dans le courant 2026 entre mai, juin, ou juillet. »

M. Johan Wermeille, PLR : « Merci pour la réponse. »

M. Gérard Dessaules, chef du Département urbanisme et mobilité : « Je vous en prie. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Vous êtes satisfait M. Johan Wermeille, PLR ?

M. Johan Wermeille, PLR : « Oui. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Bien, il ne semble pas y avoir d'autres interpellations, ni de réponses du Conseil municipal, nous allons donc pouvoir passer au point concernant la Résolution. »

## 13. Résolution

M. Michel Ruchonnet, président : « Je vous propose d'agir de la manière suivante : je vais donner la parole à la fraction PLR pour la lecture de la Résolution. Après, si quelqu'un souhaite une suspension de séance, on fera une suspension. Autrement, on passera directement à un de demande d'adhésion à la résolution. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Je donne la parole. »

M<sup>e</sup> Delphine Boillat, PLR : « Projet pour la résolution

*relative au suivi et à la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit organisationnel et financier de l'administration communale*

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Le PLR Saint-Imier et environs a décidé de déposer une résolution ce soir, étant donné les enjeux et les points importants qui seront traités. L'audit organisationnel et financier de l'administration communale est un point clé pour l'avenir de notre commune. Le PLR Saint-Imier et environs propose donc la présente résolution. L'idée est que tous les partis prennent des engagements. La fin de la législature et les élections approchent, et il est important que la mise en œuvre de l'audit continue au-delà de fin 2026. Malgré les idées politiques différentes de chacune et chacun, l'intérêt de la population de Saint-Imier doit primer. Quel que soit le résultat des élections municipales, la nécessité d'une continuité se fait sentir. En l'inscrivant dans une Résolution, l'engagement n'en est que plus grand et tangible.

Animée par cet esprit de transparence, de continuité et d'unité, la fraction libérale-radicale soumet la présente résolution au Conseil de Ville. »

M<sup>e</sup> Delphine Boillat, PLR : « Voilà, je m'arrête ici. J'imaginais ne pas vous lire toute la résolution, elle a été distribuée à chacun avant que débute notre séance. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Nous lirons la suite pendant la suspension si elle est demandée. Pas de problème si vous vous arrêtez là. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Est-ce que quelqu'un demande une suspension de séance ? »

M. Laurent Egloff, ARC : « Nous demandons une suspension de séance. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Je suspends la séance. »

... Il est 20 h 54, suspension de séance...

... Il est 21 h 02, reprise de séance...

M. Michel Ruchonnet, président : « Écoutez, je prends sous ma responsabilité. Je propose que les chefs de fraction vous vous rencontriez. Vous mettez au point la résolution, avec les modifications et ajouts souhaités, puis que cette résolution retravaillée nous

soit présentée lors du Conseil de ville du 11 décembre 2025. Il faut bien imaginer que le texte de cette résolution, on va devoir le présenter, le défendre, à qui il sera adressé. Il sera repris dans la presse. Il faut que nous ayons une résolution où nous tous nous y adhérons. Tout notre parlement doit dire : « on y va ». On doit avoir un objectif commun. Je vous propose un report à la prochaine séance. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Oui M<sup>e</sup> Delphine Boillat, PLR, vous souhaitez dire quelque chose ? »

M<sup>e</sup> Delphine Boillat, PLR : « Si la Résolution est reportée, et que l'on y intègre les modifications proposées par M<sup>e</sup> Élisabeth Beck, PS, et M. Ugo Boillat, ARC. Une mise à jour sera par conséquent réalisée. Est-il clair qu'elle devra être votée et acceptée lors du prochain Conseil de ville ? Il ne faudrait pas que lors du prochain Conseil de ville l'on revienne avec d'autres demandes de modification. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Cela me fait penser que vous auriez peut-être dû lire les deux pages. »

M<sup>e</sup> Delphine Boillat, PLR : « La proposition de résolution est remise en début de séance, par écrit, à tous les membres du Conseil de ville. Chaque membre l'a trouvée sur sa place, cela m'a semblé suffisant. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Oui sur nos tables. »

M<sup>e</sup> Delphine Boillat, PLR : « J'en prends note. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Pour une prochaine fois, je pense que l'on devrait recevoir la Résolution une semaine avant dans nos différents partis, que l'on puisse en discuter et avoir une adhésion complète. Sinon cela reste, comme dans le cas présent, une idée du PLR. Cela n'a pas le même impact que celui de toute une assemblée, et le message que l'on veut faire passer dans différents canaux de communication. Je propose de remettre cette Résolution au Conseil de ville du 11 décembre 2025, dans sa version corrigée. »

... Léger brouhaha...

M. Michel Ruchonnet, président : « Bien, s'il vous plaît, je pense que nous pouvons passer à notre dernier point de l'ordre du jour. »

## 14. Divers et imprévu

M. Michel Ruchonnet, président : « Est-ce que quelqu'un souhaite la parole ? »

M. Michel Ruchonnet, président : « Cela ne semble pas être le cas, j'ai une dernière communication à vous faire. Notre dernière séance du Conseil de ville aura lieu à 17 h 30, et sera suivie du souper du Conseil de ville. Le Bureau du Conseil de ville va se réunir maintenant pour décider du restaurant retenu et du menu. Vous recevrez chez vous le formulaire d'inscription. Merci d'y répondre. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Bien, si la parole n'est plus demandée je lève la séance. Bonne soirée à tous. Je me réjouis de vous retrouver le 11 décembre 2025 pour notre dernière séance de l'année. »

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 h.

**AU NOM DU CONSEIL DE VILLE  
LE PRÉSIDENT : MICHEL RUCHONNET  
LE VICE-CHANCELIER : TIAGO RODRIGUES**

## Vos informations locales

**La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi**

# Vers un syndicat scolaire du Haut-Vallon

Un projet de bon sens pour l'avenir de nos écoles



Représentants des deux communes réunis à l'école de Mont-Soleil

Les autorités communales de Sonvilier et Renan invitent l'ensemble de la population à participer à la prochaine Assemblée communale du 4 décembre dans les villages respectifs, au cours de laquelle sera présenté et soumis au vote le projet de syndicat scolaire du Haut-Vallon.

Réunies récemment à Mont-Soleil, les délégations des exécutifs des deux communes ont finalisé et confirmé leur volonté commune de renforcer et de formaliser une collaboration qui existe déjà depuis près de quarante ans. Cette alliance naturelle entre nos villages s'est toujours construite dans

le respect, la confiance et le bon sens, au service d'un objectif partagé: offrir à nos enfants un cadre scolaire de qualité, stable et pérenne.

La création du syndicat scolaire du Haut-Vallon représente une étape de consolidation.

Elle permettra:

- de simplifier la gestion et d'alléger les démarches administratives,
- d'harmoniser l'organisation des classes et l'utilisation des locaux,

et d'assurer la continuité de l'enseignement sur l'ensemble du territoire et sur les trois sites.

Il s'agit d'un projet collectif, pensé dans l'intérêt de toutes et tous – des élèves, des parents, du corps enseignant et de la collectivité entière.

« Le syndicat scolaire du Haut-Vallon, c'est la force du bon sens et de la collaboration au service de nos enfants. »

Les communes de Sonvilier et Renan remercient d'avance la population pour son engagement et sa présence à cette séance décisive. ■CM

## SONVILIER

# Au théâtre ce soir!

La société locale Les Potets-Théâtre emmènera les spectateurs dans la légende de Robin des Bois pour trois représentations à la salle communale. Rendez-vous est donné les 27, 29 et 30 novembre prochains, réservation et détails à consulter sur [www.potets-theatre.ch](http://www.potets-theatre.ch)

## Programme des représentations

Jeudi 27 novembre: ouverture des portes à 20 h, spectacle à 20 h 30 (entrée libre). Une buvette proposera sandwiches et boissons tout au long de la soirée.

Samedi 29 novembre: ouverture des portes à 18 h, suivie d'un repas dès 18 h 30. Un repas fondue chinoise à gogo sera proposé sur réservation (38 francs pour les adultes, 18 francs pour les enfants jusqu'à 12 ans). Le spectacle débutera à 21 h (entrée libre), et la soirée se prolongera avec un after jusqu'à 3 h.

Dimanche 30 novembre: ouverture des portes à 11 h 30, repas à 12 h. Le repas du dimanche sera une raclette, à réserver à 5 francs la portion ou 20 francs pour cinq portions. Le spectacle



commencera à 13 h 30 (entrée libre), suivi de la visite du Saint-Nicolas et de la fin de la fête à 16 h.

Les réservations pour les repas sont ouvertes jusqu'au 23 novembre sur le site [www.potets-theatre.ch](http://www.potets-theatre.ch) ou par téléphone au 079 352 13 23.

Les organisateurs vous attendent nombreux pour partager rires et bonne humeur. ■DN

**Salle communale de Sonvilier**  
**Jeudi 27, samedi 29 et dimanche 30 novembre**

## RENAN

# Le 10<sup>e</sup> vide-dressing, c'est ce dimanche



Photo: Markus Spiske, unsplash.com

Plus d'une vingtaine de vendeuses et vendeurs vous attendent à la halle de gymnastique de Renan dimanche 9 novembre entre 9 h à 14 h pour y vendre leurs habits, chaussures et accessoires de seconde main.

N'hésitez pas à y faire un tour, vous y trouverez certainement de quoi vous faire plaisir à petit prix. Des cabines seront à votre disposition pour les essayages et une cantine comblera les petits creux.

Les organisatrices et les vendeuses et vendeurs se réjouissent de vous accueillir à Renan. ■DT

## PRO JUNIOR ARC JURASSIEN

### Pro Junior fait vivre la solidarité à l'école par un projet pédagogique

Pro Junior Arc jurassien met la solidarité au cœur de la classe: avec *Une classe, un impact solidaire*, l'association lance un nouveau projet pédagogique pour sensibiliser les élèves à l'entraide et à l'engagement citoyen. Cette initiative vient enrichir sa vente solidaire existante, qui continue de soutenir les enfants et les familles de la région.

*Une classe, un impact solidaire*, c'est le nouveau projet pédagogique lancé cette année par Pro Junior Arc jurassien. Il invite les élèves à découvrir, comprendre et vivre la solidarité à travers une double expérience: d'abord en classe, puis sur le terrain avec la vente solidaire. En classe, des fiches pédagogiques proposent des activités simples et ludiques pour aborder avec les élèves les thèmes de l'entraide, de la citoyenneté ou encore des droits de l'enfant. Adaptées à des élèves de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année Harmos, les fiches pédagogiques peuvent s'intégrer au Plan d'études romand. Par cette évolution, Pro Junior s'engage pour favoriser l'entraide dans un monde où l'individualisme prend de plus en plus de place.

La vente permet ensuite de mettre ces valeurs en pratique. Les élèves proposeront trois produits emblématiques: le Thé de Noël, l'infusion fruitée Tropicool et un stylo Caran d'Ache exclusif. Les bénéfices de cette action menée depuis plus d'un siècle sont intégralement reversés aux familles en difficulté de la région. Ainsi, chaque élève peut expérimenter la solidarité à son échelle. En Suisse, les familles sont de plus en plus nombreuses à faire face à des difficultés financières. Selon les dernières données de l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2023), 8,1% de la population, soit environ 708 000 personnes, vivent sous le seuil de pauvreté, et près de 16 % sont exposées au risque de pauvreté. Les familles monoparentales et celles ayant plusieurs enfants comptent parmi les plus touchées, avec des taux de précarité nettement supérieurs à la moyenne nationale. Dans l'Arc jurassien, cette réalité se traduit par une augmentation de près de 30 % des demandes d'aide adressées à Pro Junior ces dernières années. Dans un tel contexte, l'action de l'association demeure essentielle pour répondre aux besoins urgents des enfants et leur permettre de vivre une enfance épanouie. Cet engagement va au-delà des besoins de première nécessité: les activités culturelles et sportives sont ainsi souvent les premières à disparaître dans un budget serré, alors qu'elles sont extrêmement importantes au développement des enfants et à leur intégration dans la société.

Chaque franc récolté à travers *Une classe, un impact solidaire* est directement reversé dans la même région. Les sept fonds d'aide de Pro Junior Arc jurassien permettent à des enfants de participer à des camps de vacances, d'accéder à des activités sportives ou culturelles, ou encore de financer du matériel scolaire et des frais médicaux. Ces aides sont rendues possibles grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, qui contribuent à faire vivre cette chaîne de solidarité auprès de 4000 familles chaque année. Au-delà du soutien financier, cette action crée un lien de proximité entre les écoles, les familles et la population, rappelant que la solidarité commence ici, au cœur de notre région. Grâce à la mobilisation des enseignant(e)s, des élèves et des bénévoles, *Une classe, un impact solidaire* continue de faire vivre un modèle d'entraide simple, durable et profondément ancré dans la réalité locale. ■PRO JUNIOR

## RENAN

# Journée du lait à la pause

Un moment de découverte et de transmission



Le 30 octobre, les élèves de notre école ont participé à la traditionnelle Journée du lait à la pause, une belle initiative organisée dans de nombreuses communes du pays pour rappeler l'importance du lait dans notre alimentation et dans notre culture.

Ce moment convivial permet aux enfants de déguster du lait local et des yogurts de la fromagerie du coin tout

en découvrant son origine: la vache, les pâturages, le travail des éleveurs et toute la chaîne de savoir-faire qui relie la ferme à leur verre.

Au-delà de la simple dégustation, cette journée est une leçon de terroir et de respect: respect des animaux, de la nature, du travail agricole et des traditions qui façonnent notre région.



## LA FERRIÈRE

# Méditation et Musique pour toutes les paroisses de l'Erguël

**La pasteure Véronique Tschanz-Anderegg partagera son incroyable pèlerinage sur les traces des Huguenots**

Nous venons de célébrer la fête de la Réformation. Le thème du culte du 16 novembre prochain, à 10 h au temple de la Ferrière, fera aussi un clin d'œil à nos ancêtres protestants : les Huguenots !

Dans le cadre d'un culte *Méditation et Musique* réunissant l'ensemble de l'Erguël, nous aurons en effet la chance d'écouter l'expérience de Véronique Tschanz-Anderegg (Môtiers, NE) au sujet de son pèlerinage sur les traces des Huguenots.

Pasteure dans la paroisse de Val de Travers depuis 2019, Véronique Tschanz-Anderegg n'est pas inconnue dans notre région puisqu'elle y a officié pendant plusieurs années. Après avoir travaillé à la paroisse de La Chaux-de-Fonds, elle a exercé dans notre Erguël, en tant que titulaire à Saint-Imier. Elle a également de l'expérience dans l'au-mônerie et dans l'accompagnement comme guide de moyenne montagne. Elle propose aussi, dès qu'elle en a l'occasion, des cultes en randonnant à ses paroissiens du Val de Travers.

Lors d'un congé sabbatique de 5 mois, en 2023, Véronique Tschanz-Anderegg est partie, seule, tirant son chariot, sur les pas de nos ancêtres. Elle a parcouru 1600 km à pied, sur les chemins d'exil qu'ont empruntés ces protestants, chassés de France dès 1685, parce qu'ils avaient osé s'opposer aux catholiques de l'époque.



Sur les pas des Huguenots, dimanche 16 novembre, à 10 h au temple de la Ferrière

Au départ de Poët Laval (Drôme, France), elle a marché longuement, traversant la Suisse de Genève à Schaffhouse, jusqu'à Bad Karlshafen (Hesse, Allemagne). Elle a suivi ces chemins de fuite, caillouteux, escarpés, tantôt montagneux, tantôt de plaine. Elle a longé des rivières, traversé des villes, des forêts, sous la pluie, sous le soleil. De plus, Véronique Tschanz-Anderegg n'a pas rencontré foule le long des Chemins des Huguenots... En effet, ceux-ci sont beaucoup moins connus que ceux de Compostelle, ils se rejoignent parfois pour quelques kilomètres, mais ils vont à contresens !

Les ressentis de Véronique feront office de *Méditation* et se déclineront sous forme de thèmes. Elle nous présentera de sublimes photos prises sur son parcours qui reflètent ses multiples émotions. Puis, chaque sujet donnera suite à un temps de réflexion dans le silence.

Pour la partie *Musique* vous pourrez laisser vos pensées voyager au son de l'accordéon. En effet, les morceaux seront interprétés par Aurore et Marinette, deux visages également connus dans l'Erguël, mais plus encore, à la Ferrière !

Ce culte particulier se terminera par une verrière autour de la chaire, ce qui permettra aux participants d'échanger sur ce qu'ils auront découvert durant ce pèlerinage matinal à la Ferrière. ■AO

 LA FERRIÈRE  
AVIS COMMUNAUX

## Un siège élu tacitement, trois encore à conquérir le 30 novembre !

À la suite de la clôture du délai de dépôt des candidatures, le 24 octobre dernier, une élection tacite a eu lieu pour un siège au sein du Conseil communal de La Ferrière.

Conformément au règlement communal, Detlev Augsburger est ainsi élu sans scrutin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2029.

Le Conseil communal lui adresse ses félicitations et lui souhaite plein succès dans l'exercice de sa fonction au service de la collectivité.

Par la même, le règlement communal stipule que la désignation des trois conseillers communaux encore manquants se fera par le biais d'une élection libre. Elle est fixée au dimanche 30 novembre.

Le principe de cette élection est simple : chaque électrice et chaque

électeur peut accorder ses voix à toute personne éligible de la commune, soit à tout habitant disposant du droit de vote et d'éligibilité.

Les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront proclamés élus. En cas d'égalité, un tirage au sort permettra de les départager.

### Un appel à l'engagement citoyen

Aucune procédure officielle de candidature n'est prévue dans le cadre d'un tel scrutin.

Toutefois, chacune et chacun est invité à faire connaître son intérêt pour la fonction, à échanger avec ses concitoyens et à s'engager activement pour notre démocratie locale.

Le 30 novembre, saisissez l'occasion de vous exprimer et de participer activement à la vie de La Ferrière !

certain, mais il s'avère surtout stimulant et enrichissant.

Notre commune bénéficie d'une situation financière saine, a réalisé plusieurs projets importants ces dernières années et dispose des moyens nécessaires pour poursuivre son développement.

L'engagement des quatre élus actuellement en place constitue une belle base pour l'avenir. Il ne manque plus que trois nouvelles personnes motivées pour compléter l'équipe et contribuer, à leur tour, à faire vivre notre démocratie locale.

Le 30 novembre, saisissez l'occasion de vous exprimer et de participer activement à la vie de La Ferrière !

■CM

## Délégation

Jocelyne Perucchini a participé le 6 novembre à l'Assemblée générale de l'École de Musique du Jura bernois à Saint-Imier et participera le jeudi 13 novembre à l'Assemblée générale du SASC à Plagne. ■CM

## Déchets verts

### Tournée supplémentaire

Nous informons les habitants de notre village qu'une tournée supplémentaire de ramassage des déchets verts aura lieu le mardi 18 novembre, si les conditions météorologiques le permettent. ■CM

## Les Fenêtres de l'Avent illuminent La Ferrière !

Tout au long du mois de décembre, notre village s'anima grâce aux Fenêtres de l'Avent, ouvertes chaque soir de 18 h à 20 h.

Ces moments sont l'occasion de partager un instant convivial, d'échanger un sourire, un vin chaud, une soupe ou un biscuit, et de faire briller la magie de Noël ensemble.

Vous souhaitez ouvrir votre fenêtre et offrir un moment de partage ? Inscrivez-vous dès maintenant : auprès de Carole (078 791 11 38) ou d'Aurélie au P'tit Mag (078 619 67 30).

La Commune de La Ferrière se réjouit de voir La Ferrière scintiller de lumière et de joie !

Par la même occasion, nous remercions chaleureusement les initiatrices pour leur belle organisation. ■CM

## CORPS DES SAPEURS POMPIERS D'ERGUËL

## Un recrutement intéressant



Toujours impressionnant de monter là-haut, les futures recrues s'y sont essayées

Dernièrement, dans toute la région on a procédé au recrutement annuel des appelés à servir le Corps des Sapeurs Pompiers. Une tâche noble au service de la population et de sa sécurité. En Erguël, les sapeurs-pompiers du même nom regroupent les communes de La Ferrière, Renan, Sonvilier, Saint-Imier et Villeret.

Reunis à la caserne de Saint-Imier, ce ne sont pas moins de 25 candidates

et candidats qui se sont retrouvés afin de découvrir, l'espace d'une soirée, les diverses activités d'une telle fonction.

Au terme de cette soirée, vingt ont fait part de leur intérêt pour intégrer la troupe dirigée par le commandant Lionel Muller. C'est donc un recrutement intéressant pour les Sapeurs Pompiers d'Erguël.

■GD

## L'actualité régionale à portée de main

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

# L'Art en vadrouille, des artistes au grand cœur

**L'amicale de L'Art en vadrouille est une association de peintres amateurs des Franches-Montagnes. Elle compte une dizaine de membres. Une première exposition collective a eu lieu en 2010. Cette fin d'année, l'association expose au CIP dès le vendredi 14 novembre. Une partie des ventes des tableaux exposés est toujours versée à une œuvre caritative.**

**Cette année, l'association a souhaité soutenir la jeune Marie Voirol, atteinte d'une maladie génétique.**

La création d'une association des peintres amateurs des Franches-Montagnes est due à l'initiative de Josette Aubry, peintre amatrice au Noirmont. Elle exposait à la clinique Roc Montès de cette même localité. Un peintre amateur l'a approchée lui exprimant avec regret qu'il ne puisse pas présenter ses œuvres lui aussi. C'est ainsi que lui est venue l'idée de monter une exposition collective en 2010.

Cette première exposition collective était organisée sous la forme d'une présentation de chaque artiste dans les vitrines des commerces des principales localités des Franches-Montagnes.

Par la suite, l'amicale de L'Art en vadrouille a pris le relais et organisé une première exposition collective à la Clinique Roc Montès. Dès le début, l'amicale a soutenu une œuvre caritative qui tient à cœur aux peintres exposants.

Depuis lors, les expositions se sont enchaînées dans différents lieux des Franches-Montagnes, mais également dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. En 2024, l'amicale expose ses tableaux pour la première fois en Ajoie, à Porrentruy. Dès novembre 2025, le Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan accueillera L'Art en vadrouille.

L'amicale compte une dizaine de peintres amateurs qui habitent ou ont un lien avec les Franches-Montagnes. Une partie des ventes des tableaux exposés est toujours versée à une œuvre caritative. L'année dernière, les dons ont été versés auprès de la petite Jurassienne Marie Voirol qui est atteinte d'une maladie génétique et cela sera à nouveau le cas pour l'année 2025.

## Les membres de L'Art en vadrouille

**Josette Aubry, Le Noirmont**

Josette Aubry explique que le dessin est devenu une passion à la suite d'une chute à cheval à ses vingt ans. Elle a



suivi des cours aux Beaux-arts de La Chaux-de-Fonds et des cours de peinture sur soie à Porrentruy. Son support préféré est la soie, rebelle, sauvage et attrayante de difficultés. Puis l'aquarelle, l'acrylique, le plâtre et le sable en ajouts. Josette Aubry est la créatrice en 2010 de L'Art en vitrine devenu L'Art en vadrouille.

**Alain Biétry, Courrendlin**

Alain Biétry a commencé la peinture à 60 ans. Intéressé par la création artistique et autodidacte, la peinture fut pour lui une découverte passionnante

et stimulante. Peintre animalier et paysagiste, Alain Biétry est un grand passionné de la nature. Il participe depuis 2016 aux expositions collectives de L'Art en vadrouille.

**Pierre-André Chapatte, Saignelégier**

Pierre-André Chapatte a une formation de juriste. À la création du canton du Jura, il revient dans sa région comme journaliste. Il est cofondateur et rédacteur en chef du *Quotidien Jurassien*, pour lequel il écrit encore. À l'âge de la retraite, il renoue avec une

passion de sa jeunesse, la peinture. Autodidacte, il peint à l'huile des portraits de personnalités qui l'ont marqué et d'inconnus qui l'inspirent, des scènes de vie aussi, des paysages parfois.

**Corinne Egger, Les Bois**

La région des Franches-Montagnes a toujours fasciné Corinne Egger par ses teintes sobres et par les découpages de ses rudes paysages. Lorsqu'elle s'y est installée, elle a retrouvé un crayon de papier et des tubes de peinture perdus au fond d'un tiroir. Le temps les lui a rendus, l'amenant à découvrir d'autres horizons, notamment dans l'atelier libre de l'artiste Jean-Paul Perregaux qui lui a prodigué ses conseils durant de nombreuses années.

**Manon Grandjean Bälli, Les Breuleux**

Toute petite, Manon Grandjean était attirée par le dessin. Elle utilise presque toutes les techniques par vagues: le fusain, l'aquarelle, la porcelaine, l'huile, l'acrylique, le pooring et parfois un mélange de ces diverses techniques.

Privilégiant plutôt le figuratif, elle goûte parfois à l'abstrait. De nature discrète, la peinture lui permet de s'exprimer pleinement, de jouer avec les couleurs et les sujets.

**Nicole Jaquet Henry, La Chaux-de-Fonds**

Musicienne, Nicole Henry a toujours apprécié les arts visuels. Depuis plus de trente ans, elle crée des bijoux à partir de divers matériaux. Elle commence à peindre en 2018, sur toile, matériau dont elle aime la texture. Sa technique mixte recourt à l'acrylique, la gouache, l'encre de Chine, le stylo-bille, l'intégration de feuilles métalliques et de morceaux de partitions de musique.

**Odile Maître, Montfaucon**

Depuis toujours, couleurs et formes habitent Odile Maître. Enseignante de profession, elle suit des cours d'histoire

de l'art, de sculpture sur terre, de dessin abstrait. Dès 1999, elle s'adonne au dessin et à la peinture sur divers supports: papier, carton toilé, bois, toile et verre. Dans ses tableaux, elle essaie d'exprimer ses élans intérieurs: énergie, émotions, joie, paix, émerveillement, espoir en la vie.

**Sonia Martinoli, Le Noirmont**

Sonia Martinoli s'est toujours passionnée pour le dessin. Même avec ses problèmes de santé, elle n'a pas abandonné sa passion qui lui a permis de se reconstruire. Autodidacte, elle peint selon son envie des portraits, des paysages et de l'abstrait.

**Danielle Todeschini, Montfaucon**

Employée de commerce, mais depuis toujours intéressée par l'art, Danielle Todeschini s'est mise à la peinture à 58 ans. Ses enfants lui offrent alors le nécessaire pour se mettre à la gouache comme cela se faisait depuis longtemps. C'est toutefois la peinture à l'huile qu'elle choisira, s'appropriant un style figuratif. Elle peint dans l'atelier d'un peintre qui donne des cours en France voisine.

**Virginie Wiser, Le Noirmont**

Virginie Wiser s'est mise à la peinture au temps du Lycée cantonal où elle a obtenu sa maturité littéraire avec l'option dessin. Elle a suivi des cours à l'Académie de Meuron à Neuchâtel et d'aquarelle à Saignelégier avec le groupe de Josette Kornmayer. Sa technique de prédilection reste l'acrylique. Au départ, elle ne faisait que du figuratif, des paysages et des portraits. Elle s'est mise à l'abstrait ou au semi-figuratif. ■ CIP

**Du vendredi 14 novembre au 23 décembre  
Exposition L'Art en vadrouille  
Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 20 h  
Samedi de 14 h à 20 h, dimanche fermé  
Vernissage : vendredi 14 novembre à 18 h  
[www.cip-tramelan.ch](http://www.cip-tramelan.ch)**

## Nuit du conte : Monsieur Crochu

**La nuit du conte est un événement annuel coordonné sur le plan national. Cette année, la médiathèque du CIP a voulu mettre l'accent sur la rencontre intergénérationnelle autour du conte. Monsieur Crochu, c'est un spectacle adapté de 8 à 88 ans qui nous raconte l'histoire émouvante d'un musicien brisé par la vie, sauvé par une rencontre inattendue.**

Paul Grimaud n'a que quatre ans lorsqu'il découvre le concertina, cet instrument à vent rare et poétique. Très vite, son talent émerveille son entourage: ses petites mains font danser les notes avec une grâce et une précision déconcertantes. Paul semble né pour la musique.

Mais le destin en décide autrement. Devenu adulte, il est frappé par une maladie rare qui déforme ses mains, ses doigts se recroquevillent, ses articulations se figent. L'artiste prodige devient un homme brisé, enfermé dans un corps qui ne lui obéit plus. Retiré du monde, Paul – que l'on surnomme désormais Monsieur Crochu – vit seul, vouté, dans sa grande maison silencieuse, entouré des échos d'une musique qu'il ne peut plus jouer.

Jusqu'au jour où une livraison inattendue vient bouleverser son quotidien. Ce colis mystérieux, arrivé sans prévenir, marquera le début d'un bouleversement profond: une rencontre, un espoir, et peut-être, la renaissance d'un musicien.



**Monsieur Crochu** est une fable moderne sur la résilience, la solitude et le pouvoir réparateur de la musique. Une œuvre sensible et poétique qui nous rappelle que, même dans le silence, les âmes d'artistes continuent de chanter. ■ CIP

**Nuit du conte, Monsieur Crochu, d'après une histoire d'Alix Noble, interprété par Isabelle Petignat Berry et David Lerch**  
**Médiathèque du CIP, Tramelan**  
**Vendredi 14 novembre, 18 h, réservation : 032 486 06 70 ou [media@cip-tramelan.ch](mailto:media@cip-tramelan.ch)**

## L'écriture, une invention prodigieuse

**Le cycle de conférences *Le savoir se livre* proposé par la commune de Tramelan, la Société Jurassienne d'Émulation et le CIP se terminera le 12 novembre par une exploration de l'écriture et des signes. C'est Philippe Nicolet, journaliste et réalisateur, qui présentera des extraits de son film *L'épopée des signes*.**

Pouvoir tout décrire, même l'invisible, évoquer ses pensées, ses idées et les transmettre, sans altération, jusqu'à des générations lointaines: ce sont là les formidables atouts de l'écriture telle que nous la connaissons! Une suite de coups de génie qui se sont affinés dans le parcours de l'humanité. Remonter aux origines de l'écriture nous entraîne des dizaines de milliers d'années avant le premier alphabet, quand se sont développés nos besoins de communiquer dans la durée, au moyen de signes matériels. Peints dans des grottes ou gravés sur des objets, les dessins avaient une signification symbolique peut-être compréhensible pour toute une population. Clin d'œil d'un lointain passé à notre présent.

Philippe Nicolet est journaliste et réalisateur. Il signe des documentaires et fictions diffusés internationalement, explorant l'histoire, la culture et les voyages, avec un intérêt marqué



pour les innovations techniques et la mise en valeur du patrimoine. Né à Lausanne, il n'en est pas moins passionné par ses origines trameutes qu'il a décrites en 2024 dans l'ouvrage *Nos ancêtres de Tramelan*. C'est donc en enfant du pays qu'il participera au cycle de conférences pour y conter la fascinante histoire de l'écriture en s'inspirant de son documentaire *L'épopée des signes*, sélectionné dans le catalogue des films européens 2025 de l'ORF. ■ CIP

## LE CINÉMATOGRAPHE

# La vitesse sur grand écran

Le Cinématographe de Tramelan vous propose *Downhill Skiers*, le documentaire à voir absolument pour les amateurs de la discipline reine du ski alpin, la descente !



Photo: www.suissefilms.ch

Si tu veux gagner, tu dois te forcer à skier plus vite que tu ne le souhaites. La piste ne cède pas, c'est ton corps qui est le point faible ! Vivez la lutte contre les limites de la vitesse dans cette production de Ascot Elite !

Vitesses de pointe, pistes glacées, athlètes que rien n'arrête : les coureurs de la discipline reine du ski alpin, la descente – ou *Downhill* en anglais – dévalent la vallée sans peur, avec parmi eux les stars suisses Marco Odermatt, Justin Murisier ou Franjo

von Allmen. À Bormio, ils entament l'entraînement et la préparation intensive en vue de la course de Coupe du monde, l'une des pistes les plus longues et les plus dangereuses du circuit blanc. Il ne fait aucun doute que cette discipline dangereuse comporte des risques de chutes et peut ainsi briser des carrières. Mais au final, au-delà du plaisir de skier, il n'y a qu'un seul objectif : remporter les courses et le globe de cristal du classement général de la Coupe du monde.

Une descente, c'est deux minutes de ski à la limite, un tour de force entre triomphe et tragédie. Le risque de chute et de blessure grave est toujours présent. L'excitation l'emporte et atteint un niveau proche de l'addiction, quels que soient les effets secondaires. Les meilleurs athlètes du monde semblent aimer les situations difficiles, que d'autres redoutent, pour se retrouver au sommet en tant que vainqueurs. Chacun pour soi, pour la nation et seul contre tous.

*Downhill Skiers* n'est pas seulement un must pour les fans de ski, mais aussi pour tous ceux qui aspirent à le devenir. Le réalisateur Gerald Salmina nous montre une fois de plus à quel point ce sport peut être passionnant. L'équipe de tournage capture une incroyable palette d'émotions, allant de la joie exubérante à la terreur pure.

Des images spectaculaires, tant sur les pistes qu'en dehors, font ressentir le frisson jusque dans son fauteuil

de cinéma. Les Suisses forment sans doute la meilleure équipe de descente au monde actuellement. Ce film leur rend hommage. ■KG

**Downhill Skiers**  
documentaire de Gerald Salmina,  
2h08, vo s.t. français

Cinématographe de Tramelan  
dès le mercredi 12 novembre  
Cinéma Royal de Tavannes  
dès le 29 novembre

## PAYSAGE LIBRE BEJUNE

## Parc éolien de Tramelan : le Canton confirme l'arrêt du chantier



Le canton de Berne a confirmé, dans un arrêt rendu le 31 octobre, l'arrêt des travaux du parc éolien de Tramelan. Décidée une première fois le 19 août, cette mesure est désormais entérinée : BKW SA a lancé le chantier sans disposer de toutes les autorisations nécessaires. Les travaux sont donc stoppés pour une durée indéterminée. L'avenir du projet reste incertain.

En août, les autorités cantonales avaient ordonné l'interruption du chantier à titre superprovisoire. Le Tribunal fédéral avait certes validé en 2021 le plan d'affectation et le permis de construire, mais sous conditions. Or, plusieurs d'entre elles ne sont toujours pas remplies. Le projet n'a notamment pas encore reçu le feu vert de l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI). L'entreprise BKW SA n'a déposé sa demande que récemment,

et la procédure vient à peine de commencer. Par ailleurs, les droits de passage n'ont pas été conclus, ce qui a conduit au lancement d'une procédure d'expropriation contre les agriculteurs concernés.

Les dommages déjà causés aux pâturages boisés de la Montagne de Tramelan donnent un aperçu des impacts environnementaux que ce type d'installation entraîne nécessairement. Pour ériger un seul parc éolien, il faut défricher de larges surfaces forestières et couler plusieurs centaines de mètres cubes de béton.

Le projet de Tramelan illustre les tensions récurrentes autour de l'implantation d'éoliennes industrielles : situé dans une zone de pâturages boisés à haute valeur écologique, à la lisière du paysage protégé des Franches-Montagnes, il se trouve en

face du village jurassien des Genevez, qui n'a pas été consulté. À l'inverse, la commune de Tramelan, depuis laquelle le parc serait à peine visible, a donné son aval.

Le dossier de Tramelan s'inscrit dans un contexte politique plus large. Deux initiatives fédérales sur la protection des forêts et des communes, attendues en votation en 2027, visent à mieux encadrer ce type de projets. Elles demandent notamment de renforcer la protection des zones forestières et des pâturages boisés, et de garantir un droit de regard aux communes directement affectées. Le cas de Tramelan montre toute l'importance de ces initiatives pour la protection de l'environnement et des droits citoyens.

■MF

## PAROISSE RÉFORMÉE

## Vente en faveur du Bénin

Le samedi 15 novembre, de 9 h 30 à 14 h 30, au centre paroissial de Tramelan, se tiendra une vente en faveur d'une éducation pour tous au Bénin (projet DM).

Dès 9 h 30, invitation à partager un café et aux alentours de 12 h à déguster une délicieuse soupe à la courge servie sur place ou à l'emporter. Tout au long de la vente, vous trouverez au buffet des canapés, pâtisseries, tresses, pains, et bien d'autres gourmandises.

Nous acceptons volontiers vos dons en nature pour garnir le buffet. Merci d'apporter vos tresses, pains, pâtisseries, tartes, biscuits, confitures, sirops, etc., au centre paroissial : le samedi matin dès 8 h 30.

Pour toute question merci de contacter Anne Habegger au 032 487 30 11 ou anne.habegger@bluewin.ch.

Un grand merci d'avance à tous ceux qui participeront à la réussite de cet événement ! ■LVA

## CHORALE OUVRIÈRE

## Jeu du porc

Le porc, objet de notre jeu, affichait un poids de 109,850 kg. La Chorale Ouvrière remercie vivement toutes les personnes ayant participé à notre jeu ! La viande sera distribuée ces tout prochains jours. Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments agrémentés par un morceau de viande que vous aurez gagné !

■CM

## MONT-TRAMELAN AVIS COMMUNAUX

## Bureau de vote

Pour les votations du dimanche 30 novembre, le Conseil communal a formé le bureau de vote suivant : Steven Gerber (président), Jean-Marc Droz (secrétaire), Julia Saurer et Gian Gerber (membres). Le Conseil communal rappelle que tout ayant droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non permanent du bureau de vote. ■CM

## L'actualité régionale à portée de main

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

# En salles

## AU CINÉMATOGRAphe à TRAMELAN



L'Étranger, photo : cineimage.ch

### L'ÉTRANGER

VENDREDI 7 NOVEMBRE, 18H  
DIMANCHE 9 NOVEMBRE, 20H  
LUNDI 10 NOVEMBRE, 17H45

De François Ozon avec Benjamin Voisin, Rebecca Mader, Pierre Lottin. Alger, 1938. Meursault, un jeune homme d'une trentaine d'années, modeste employé, enterrer sa mère sans manifester la moindre émotion. Le lendemain, il entame une liaison avec Marie, une collègue de bureau. Puis il reprend sa vie de tous les jours. Mais son voisin, Raymond Sintès vient perturber son quotidien en l'entraînant dans des histoires louche jusqu'à un drame sur une plage, sous un soleil de plomb. Adapté du livre éponyme d'Albert Camus ! Un miracle de cinéma, traversé par une sensualité aiguë. Durée 2h03, âge 12 ans, français.

### THE SMASHING MACHINE

VENDREDI 7 NOVEMBRE, 20H30  
SAMEDI 8 NOVEMBRE, 20H30  
DIMANCHE 9 NOVEMBRE, 17H

De Benny Safdie avec Dwayne Johnson, Emily Blunt, Whitney Moore. Dwayne The Rock Johnson, se glisse dans le rôle du légendaire combattant MMA Mark Kerr et laisse entrevoir les abîmes d'un homme qui se bat même lorsque plus personne ne le regarde. Kerr, icône des débuts de l'UFC, est à la fois au sommet de sa carrière et au bord du gouffre – une vie entre gloire et autodestruction. L'ancienne mannequin playboy et future épouse de Kerr, Dawn Staples, interprétée par Emily Blunt, tente de le soutenir malgré tous les revers et les excès, tout en se heurtant elle-même à ses propres limites. Le film est tout simplement calibré pour les Oscars, Dwayne Johnson une révélation ! Durée 2h02, âge 14 ans, français.

### SUPER GRAND PRIX

SAMEDI 8 NOVEMBRE, 15H  
DIMANCHE 9 NOVEMBRE, 10H

De Waldemar Fast. Edda rêve de devenir championne de courses automobiles. À l'approche du Super Grand Prix, elle saisit l'occasion de rencontrer son idole Ed, un pilote de légende. C'est alors qu'elle décide de prendre

## Jeux

**Sudoku** Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3x3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

9				3				6
	7				8			
			2			5	8	
5				9		6		
4		7		1		8		5
	9		2					4
6	4			5				
			9				4	
3				4				1

© raetsel.ch 1862137



Programme et réservations



## AU ROYAL À TAVANNES

### T'AS PAS CHANGÉ

VENDREDI 7 NOVEMBRE, 17H  
SAMEDI 8 NOVEMBRE, 14H  
DIMANCHE 9 NOVEMBRE, 20H

De Jérôme Commandeur avec Laurent Lafitte, François Damiens, Vanessa Paradis. Suite à la disparition d'un de leur camarade de classe, quatre anciens lycéens décident, 30 ans après le bac, de réunir toute leur promesse à l'occasion d'une fête. Véritable déclaration d'amour aux années 90, T'as pas changé dresse le portrait drôle et doux-amor de ces presque quinquas que des retrouvailles vont bouleverser à jamais. Durée 1h45, âge 12 ans, français.

### DOWNHILL SKIERS

MERCREDI 12 NOVEMBRE, 17H45

De Gerald Salmina avec Marco Odermatt, Cyprien Sarrazin, Dominik Paris. Si tu veux gagner, tu dois te forcer à skier plus vite que tu ne le souhaites. La piste ne cède pas, c'est ton corps qui est le point faible ! Une descente, c'est deux minutes de ski à la limite, un tour de force entre triomphe et tragédie. Le risque de chute et de blessure grave est toujours présent. L'excitation l'emporte et atteint un niveau proche de l'addiction, quels que soient les effets secondaires. Une immersion dans le monde sans concession des descentes de ski professionnelles ! Durée 2h08, âge 8 ans, vo s.t.

### PREDATOR: BADLANDS

VENDREDI 7 NOVEMBRE, 20H

SAMEDI 8 NOVEMBRE, 21H  
DIMANCHE 9 NOVEMBRE, 17H  
MARDI 11 NOVEMBRE, 20H

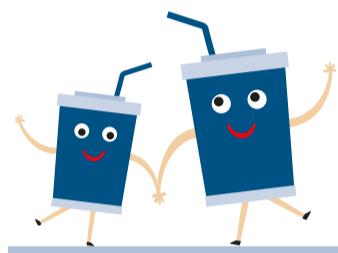
De Dan Trachtenberg avec Elle Fanning, Dimitrius Schuster-Kolomati. Dans le futur sur une planète lointaine, un jeune Predator, exclu de son clan, trouve une alliée improbable en

la personne de Thia et entreprend un voyage en territoire hostile, à la recherche de l'adversaire ultime. Durée 1h47, âge 16 ans, français.

### YOROI

LUNDI 10 NOVEMBRE, 20H

De David Tomaszewski avec Orelsan, Clara Choi. Après une dernière tournée éprouvante, Aurélien décide de s'installer au Japon avec sa femme Nanako, enceinte de leur premier enfant. Alors que le jeune couple emménage dans une maison traditionnelle dans la campagne japonaise, Aurélien découvre dans un puits une armure ancestrale qui va réveiller d'étranges créatures. Durée 1h46, âge 12 ans, français.



## AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

### NOUS, LES HÉRITIERS

SAMEDI 8 NOVEMBRE, 14H30

Leurs enfants ressentent à la fois de la honte et de l'admiration pour ces parents engagés, conseillers nationaux défendant une agriculture respectueuse de la nature. Aujourd'hui, alors qu'ils souhaitent transmettre leur ferme à leurs enfants, ceux-ci hésitent... De Simon Baumann, durée 1h29, âge 14 ans, vo s.t.

### NUIT. NUIT ENCORE, ENCORE NUIT

DIMANCHE 9 NOVEMBRE, 14H30

Entre documentaire et création sonore, ce film nous plonge dans l'isolement d'une jeune femme hospitalisée. Une exploration sensible et immersive du chemin vers la guérison. De Clara Alloing, durée 1h13, âge 16 ans, français.

### QUIR

DIMANCHE 9 NOVEMBRE, 20H10

À Palerme, la boutique Quir de Massimo et Gino, couple depuis quarante-deux ans, est bien plus qu'un magasin : un refuge pour la communauté LGBTQI+. En Sicile patriarcale, l'échoppe est devenue un lieu d'échange, de

solidarité et de lutte pour l'acceptation. De Nicola Bellucci, durée 1h45, âge 14 ans, vo s.t.

### LES PAPAS

MARDI 11 NOVEMBRE, 20H10

Quatre jeunes hommes explorent leur paternité à travers des moments intimes et quotidiens. Les Papas dresse un portrait sensible de leur quête de place au sein de la famille et de la société, questionnant le rôle des hommes d'aujourd'hui. De David Maye, durée 1h15, âge 14 ans, français.

### TONY, SHELLY ET LA LUMIÈRE MAGIQUE

MERCREDI 12 NOVEMBRE, 14H20

Tony, 11 ans, est né avec une particularité unique – il brille. Il passe ses journées à la maison dans son bunker de couvertures et rêve de se faire un ami. Avant Noël, une fillette singulière du nom de Shelly emménage dans son immeuble et bouleverse son monde. De Filip Pošivač, durée 1h23, âge 6 ans, français.

Et d'autres films à l'affiche  
sur [www.espacenoir.ch](http://www.espacenoir.ch)



Nous, les héritiers, photo : letsdoc.ch

Piquer une pièce de viande	↓	↓	Cordage	↓	Titre des vassaux du sultan	Mesure d'angle	Naturelle	↓	Incrustée
Premier-né					Alcools				
Médecin pour nez					Fourrure				5
	→								
			Village vaudois Partie du corps	↓					
Clairement exprimé	→				Meneur d'équidé Moineau (fam.)				4
						Manche Reine d'Aren-delle			
	→								
Spirituex des Alpes			Trainée derrière soi Apporta	↓					
Coucou d'Amérique du Sud			Sœur de Rachel Salle du temple	6	Hissé Institut médico-éducatif				
	→				Réalisai Rivière de Suisse				
Bourra					Village au sud de Fribourg				
Pas écrite	→				Liquide d'infection				
Poisson méditerranéen									1
									6

### Solutions

Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

4	7	9	6	5	2	8	3	1
8	2	3	9	7	1	4	6	5
6	5	1	3	8	4	9	7	2
2	1	5	7	9	3	6	8	4
7	4	6	2	1	8	3	5	9
3	9	8	4	6	5	1	2	7
5	6	7	1	3	9	2	4	8
1	8	4	5	2	6	7	9	3
9	3	2	8	4	7	5	1	6

Rubrique offerte par

  
MONTANARI  
GROUPE FROIDEVAUX

ASPARAGUS AND MELON VOICES

# Un potager musical en fête

20 choristes, l'un plus différent que l'autre, mais toutes et tous réunis par l'amour du chant et par l'amitié.  
Voilà la formule magique des Asparagus and Melon Voices, le chœur biennois !



Photo: © Cyrille Voaril

C'est avec un enthousiasme débordant que le chœur biennois Asparagus and Melon Voices s'apprête à fêter ses 20 ans d'existence.

En effet, les 20 choristes et leur directrice Fanny Anderegg organisent trois concerts d'anniversaire mi-novembre.

Pour cette occasion spéciale, le groupe a prévu un répertoire varié de chansons a cappella et de morceaux plus rythmés.

Il sera accompagné par les musiciens Vincent Membrez (piano), Luigi Galati (batterie) et Valentin von Fischer (basse).

#### Dates des concerts

- 14 novembre, 19 h 30,  
Église réformée de Corgémont
- 15 novembre, 19 h 30,  
Église Saint-Paul de Bienn
- 16 novembre, 17 h,  
Église réformée  
de Münchenbuchsee

#### Infos

Le chœur de l'École de musique de Bienn est né en août 2005. Depuis l'été 2024, la chorale est devenue indépendante et s'est affiliée à l'association L'Ingénieuse créée par la chanteuse de jazz et directrice de la chorale Fanny Anderegg. Le groupe se penche vers

un répertoire frais et varié, et voyage à travers les langues et les cultures. Les concerts du chœur sont toujours une occasion de transmettre au public son plaisir de chanter et sa joie de vivre.

#### POUR LA CHORALE, EMILIE

[www.aspmel.com](http://www.aspmel.com)

#### LA PLUME

## Les chouquettes sociales !

Il ne faut pas grand-chose quelquefois pour être heureux. À l'instar de la célèbre madeleine de Proust, moi, j'ai les chouquettes de Nadine.

Une chouquette est un chou. Un chou vide, mais bien gonflé. Ni trop cuit, ni trop régulier. Sa forme doit laisser penser qu'il est unique. De sorte qu'aucune chouquette ne ressemble à sa voisine. Et ce chou vide est parsemé de perles de sucre non seulement pour

le goût, mais encore pour la décoration. Jeune et étudiante, la première fois que j'en ai goûté, j'étais à Paris. Bien sûr ! Me direz-vous, je crâne. Paris ! La France ! Nullement, c'est vrai, la chouquette m'a été offerte la première fois par des Français. « Je n'ai pas faim », avais-je répondu, lorsqu'une amie m'avait tendu un sac plein de chouquettes. « Pas besoin d'avoir faim pour manger des chouquettes, c'est de

l'air ! », m'a-t-elle rétorqué. Les chouquettes sont le grignotage officiel de la culture française. Dans les rangs de l'Assemblée nationale, dans les amphithéâtres des universités, dans les postes de police, partout elles ont fait leur trou. On en prend une habilement entre deux doigts et on la gobe en une seule fois délicatement. Elle ne bourre pas, elle est un moment de douceur.

Régulièrement un ou une étudiante de notre bande était chargé(e) d'acheter des chouquettes. Et en les savourant, nous passions des après-midis ensemble. Par le truchement de la chouquette, d'aucuns pouvaient se réconcilier, d'autres s'acoquaient, d'autres encore s'assortir pour la vie. Chouquette l'entremetteuse, chouquette la conciliatrice, chouquette la scelleuse d'amitiés.

Bref, elle se mange aussi facilement qu'une conversation s'engage sans sujet particulier. La chouquette est une espèce de bouchées gourmandes sociales qui nous fait lever les yeux et l'attention vers la personne qui nous en propose. Vous voulez une chouquette ? ■ NADINE MARSHNER, PASTEUR



#### CARTON DU CŒUR

## Reconnaissance

Le samedi 1<sup>er</sup> novembre, le groupe Carton du Cœur a organisé sa récolte de marchandises à la Migros de Saint-Imier.

L'opération a rencontré un beau succès : de nombreux cartons vont pouvoir ainsi être partiellement remplis grâce à la générosité des clients de passage. Notre organisation fonctionne de manière simple : après un appel à notre téléphoniste, nous apportons des denrées alimentaires non périssables aux personnes qui en ont besoin.

Les dons reçus nous permettent de venir en aide à des dizaines de familles en difficulté et de préserver nos finances, provenant

exclusivement de dons et de legs, sans aucune subvention publique. Malheureusement, ces ressources sont en baisse ces dernières années, alors que les demandes d'aide ne cessent d'augmenter.

Nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette collecte.

Si vous disposez d'un peu de temps, d'un téléphone, d'une voiture, de bras et surtout de bonne volonté, rejoignez-nous !

Nous vous accueillerons avec enthousiasme pour nous aider dans cette belle mission. ■ MR

Contact: 079 656 36 00

Réclame

A  
V  
I  
D  
E

Le label de qualité Zewo est synonyme d'œuvres de bienfaisance utiles.



Votre don en bonnes mains.





HEP-BEJUNE

# Un record de 284 diplômé(e)s pour l'enseignement

Cette année, la Haute École Pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel a décerné au total 284 titres. 221 vont aux heureux lauréat(e)s des trois filières de formation initiale. En outre, 63 diplômes postgrades ont été délivrés lors de la cérémonie de remise des titres d'enseignement de la HEP-BEJUNE qui s'est déroulée mardi soir 4 novembre au Palais des Congrès de Bienne.

La Haute École Pédagogique BEJUNE, qui forme les enseignantes et les enseignants des cantons de Berne (pour sa partie francophone), du Jura et de Neuchâtel, a remis cette année ses titres d'enseignement en terre bernoise. Près de 200 diplômé(e)s ont célébré la fin de leur formation, entourés de leurs proches, mardi soir 4 novembre au Palais des Congrès de Bienne.

Cette année, la Haute École Pédagogique BEJUNE a attribué 90 titres d'enseignement aux lauréat(e)s de la formation secondaire, parmi lesquels 22 se sont vu décerner un diplôme supplémentaire permettant d'enseigner dans les écoles professionnelles. 75 diplômes ont été remis aux étudiant(e)s ayant suivi la formation primaire, dont 7 avec la mention bilingue (français/allemand). 34 personnes ont obtenu un diplôme en pédagogie spécialisée. La filière de formation continue et postgrade a pour sa part délivré 63 diplômes.

Dans son allocution, le recteur de la HEP-BEJUNE a adressé ses plus chaleureuses félicitations aux lauréat(e)s. Maxime Zuber en a profité pour dresser le profil des futurs enseignant(e)s appelés à devenir (des) guides qui aideront les élèves à savoir distinguer le vrai du faux, à évaluer la fiabilité d'une source ou encore à comprendre les mécanismes de la désinformation. De son côté, la conseillère d'État Christine Häsliger a renchéri en invitant les lauréat(e)s à transmettre la matière

beaucoup plus finement qu'une intelligence artificielle, en apportant des nuances, en faisant des liens avec d'autres matières, en apportant un regard critique sur un contenu et en faisant appel aux points de vue divers des élèves.

La rédaction de la Feuille d'Avis du District de Courtelary félicite les heureux lauréats de son bassin de population et leur souhaite le meilleur pour leur avenir tant professionnel que personnel.

#### Titres de la formation primaire

*Bachelor of Arts in Primary Education, diplôme d'enseignement pour le degré primaire (degrés 1 à 8 selon HarmoS)*: Bircher Belinda, Corgémont; Fasciolo Alicia, Saint-Imier; Jean-Mairet Estelle, Sonvilier; Müller Léa, Villeret; Wölfli Alison, Péry; Zenger Théo, Villeret.

*Bachelor of Arts in Primary Education, diplôme d'enseignement pour le degré primaire (degrés 1 à 8 selon HarmoS) avec mention bilingue (français/allemand)*: Scheidegger Svenja, Tramelan.

#### Titres de la formation secondaire

*Master of Advanced Studies in Secondary and Higher Education, diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I et pour les écoles de maturation*: Staub Justine, Cortébert.

*Formation complémentaire, certificat d'enseignant(e) pour*



Photo: unsplash.com

*l'enseignement menant à la maturité professionnelle*: Meier Pascal, Mont-Soleil.

#### Titres de la formation en pédagogie spécialisée

*Master of Arts pour l'enseignement spécialisé, diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation*

*Enseignement spécialisé*: Bourquin Valérie, Corgémont; Bracalè Margaux, Orvin; Léchot Coralie, Orvin; Pozner Dana, Corgémont.

#### Titres de la formation continue et postgrade

*Diploma of Advanced Studies (DAS) pour l'enseignement des*

*activités créatrices*: Grandjean Miriam, Corgémont; Kocher Nathanael, Orvin; Rawyler Leonor, Orvin.

*Master of Advanced Studies (MAS) in supervision*: Chopard-Schnegg Damaris, Sonceboz-Sombeval; Piccinni Lucie, Tramelan; Reusser Daniel, Tramelan; Zürcher Peggy, Villeret. ■ NL

## RECETTE D'ICI

### Risotto à la courge



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

#### INGRÉDIENTS

- 1 cs de beurre
- 1 oignon, haché menu
- 300 g de riz pour risotto
- 1 pochette de safran
- 1 ½ litre de bouillon de légumes chaud
- 500 g de courge (ex. potimarron) coupée en cubes d'environ 1 cm
- 100 g de fromage frais double-crème
- 150 g de parmesan râpé grossièrement
- Sel
- Poivre



Photo: firefly.adobe.com

#### PRÉPARATION

Faire fondre le beurre dans une poêle, y faire suer l'oignon. Ajouter le riz et l'étuver en remuant jusqu'à ce qu'il devienne translucide. Ajouter le safran, verser le bouillon petit à petit tout en remuant de façon à ce que le riz soit toujours recouvert de liquide. Laisser mijoter environ 10 min.

Ajouter la courge et poursuivre la cuisson environ 10 min, jusqu'à ce que le riz soit onctueux et al dente. Incorporer le fromage frais et la moitié du parmesan au risotto. Rectifier l'assaisonnement, dresser sur des assiettes et parsemer du reste du parmesan.

Servir avec une salade mêlée ou verte.

## PRO SENECTUTE

### Équilibre en marche, tester et maintenir son équilibre

**Samedi 15 novembre, 13 h 30-17 h 30, Delémont** Participez à une conférence animée par des experts pour découvrir des gestes simples et efficaces pour prévenir les chutes. Grâce à des ateliers pratiques, testez ensuite votre équilibre ainsi que votre condition physique et apprenez comment les maintenir ou les améliorer au quotidien. Des stands de nos partenaires seront présents tout au long de l'événement. Collation offerte sur place. Événement gratuit ouvert à toutes et tous. Ouverture des portes dès 13 h 15. Chaussures de gym et vêtements confortables conseillés. Responsable et inscription: 032 886 83 20.

### Entendre : une porte ouverte vers l'extérieur

**Mercredi 26 novembre, 14 h-16 h, Malleray** Notre ouïe est notre principal organe de communication et constitue donc un pont vers les autres. Une conversation personnelle, rire ensemble, jouer, tout cela est synonyme de qualité de vie. Souvent, on réagit tardivement à la perte auditive liée à l'âge. À cause de la perte auditive, les conversations deviennent fatigantes, des malentendus peuvent survenir et les personnes concernées se retirent. La bonne nouvelle: il est possible de faire quelque chose! Cette conférence est gratuite et ouverte à toutes et tous. Une petite collation sera offerte après celle-ci. Intervenants: Sylvia Wicky, Pro Senectute canton de Berne; Laure Francesconi, professionnelle de la surdité. Responsable et inscription (jusqu'au 19 novembre): Pro Senectute, 032 886 83 86.

### Curiosité: découverte de la caserne des pompiers

**Mercredi 3 décembre, 13 h 45-15 h 30, Neuchâtel** La Région de Défense Incendie du Littoral Neuchâtelois vous ouvre ses portes à la caserne de la sécurité de la Ville de Neuchâtel. Sur place, une équipe formée en permanence veille jour et nuit, tous les jours de l'année, pour venir en aide aux personnes, aux animaux, à l'environnement et aux biens. Lors de votre visite, vous découvrirez leurs locaux, leurs véhicules et les équipements qu'ils utilisent au quotidien. Un moment d'échange privilégié avec celles et ceux qui veille, maximum 30 personnes, rendez-vous à 13 h 45, visite de 14 h à 15 h 30. Responsable et inscription (jusqu'au 19 novembre): Pro Senectute, 032 886 83 02. ■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20, Jura bernois: 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: prosenectute.activites@ne.ch

Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>



TEAM VALLON

# Grosses performances des juniors B et C

**Victoire héroïque en quart de finale de Coupe neuchâteloise des juniors B**



Team Vallon C2B Akanji

Sur le terrain de la Courtine à Corgémont, sous une pluie battante et un froid glacial, nos joueurs ont livré un combat de tous les instants pour s'imposer 3-2. Des conditions extrêmes et même une panne d'éclairage qui a plongé le terrain dans le noir, rien n'a pu arrêter le groupe. Les joueurs ont fait preuve d'un mental exemplaire, d'une solidarité remarquable et d'une envie de gagner impressionnante.

Face à une équipe de La Chaux-de-Fonds, nos juniors se sont battus sur chaque ballon avec détermination, ils ont fait preuve de discipline et de courage. Cette victoire démontre une nouvelle fois la force collective du groupe, sa détermination à aller toujours plus loin. Bravo à eux pour cette superbe performance.

À Courtelary, retour au championnat pour nos juniors B qui affrontaient le FC Corcelles-Cormondrèche. Malgré une large domination et un nombre incalculable d'occasions créées, nous avons manqué cruellement d'efficacité dans le dernier geste. Physiquement, l'équipe n'était pas au meilleur de sa forme, sans doute en raison du match de Coupe disputé en semaine, qui a laissé quelques traces. L'essentiel reste néanmoins acquis avec une victoire 5-1.

## Juniors C1

Après leur déconvenue en Coupe contre Boudry I, nos C1 avaient à cœur de remettre l'ouvrage sur le métier contre Boudry II. Jamais en difficulté, opposés à une jeune et inoffensive équipe neuchâteloise, nos gars ont largement remporté le match 14-0 ! Qualifiée pour le tour titre au printemps, cette belle équipe aura la

possibilité de prendre sa revanche sur Boudry I et viser le titre.

## Juniors C2B Akanji

Les juniors C2B Akanji concluent leur premier tour en beauté : une 3<sup>e</sup> place méritée. Suite à un carton jaune reçu par l'un de mes juniors, nous sommes finalement troisièmes, à l'égalité avec 18 points avec le deuxième, et à 3 points seulement de la première place. Seul le goal average nous place à la 3<sup>e</sup> place. Mais cela n'enlève rien à la fierté immense que j'ai pour mon équipe. Le parcours reste exceptionnel, le travail exemplaire et l'état d'esprit irréprochable. Ces garçons peuvent être fiers d'eux, moi, je le suis déjà.

Lors de la dernière rencontre, j'ai vécu un moment fort. Pas seulement une victoire, mais laboutissement d'un vrai travail d'équipe, d'un engagement collectif et d'une aventure humaine incroyable. Mes juniors C2B Akanji ont livré une prestation pleine de caractère face à Team Sorne (FC Bassecourt), une équipe solide et généreuse. Dès le coup d'envoi, j'ai senti mes joueurs concentrés, prêts à se battre ensemble, avec envie et confiance.

À la 25<sup>e</sup> minute, Jérémie Mottet ouvre le score d'une frappe nette, fruit d'un pressing collectif bien mené. Malgré plusieurs occasions franches, l'adversaire revient avant la pause qui survient donc sur le score de 1-1.

Au retour des vestiaires, nous reprenons le jeu à notre compte. Et à la 46<sup>e</sup> minute, Léo Nuzzo redonne l'avantage sur une magnifique loupe en profondeur, un geste d'une précision et d'une audace remarquables. Ce but symbolise tout ce que j'aime dans

cette équipe : le courage, la créativité et la spontanéité. Derrière, notre défense tient bon, avec calme et intelligence.

Nathan Léchot, joueur calme et réfléchi, a encore une fois brillé par sa sérénité et sa lecture du jeu. Toujours juste dans ses interventions, il rassure tout le monde autour de lui, un vrai pilier.

Et à la 80<sup>e</sup> minute, Jérémie Mottet s'offre un doublé, scellant une victoire éclatante 3-1. Soyons honnêtes : le score aurait pu être bien plus lourd tant nous avons dominé le match. Après la rencontre, joueurs, parents et staff se sont retrouvés autour d'un apéro dinatoire. Un moment de bonheur simple, de rires, d'échanges et de gratitude. Ces instants rappellent pourquoi on aime ce sport : pour les liens qu'il crée et les valeurs qu'il transmet.

Merci à toutes les familles pour leur présence, leur confiance et leur soutien indéfectible. Avec cette victoire, les juniors C2B Akanji concluent leur premier tour à une superbe 2<sup>e</sup> place au classement. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard : il est né du travail, du sérieux et de la solidarité de ce groupe. Depuis août, ces jeunes ont grandi : ils ont appris à écouter, à respecter, à se relever et à progresser ensemble. Ils savent désormais que le talent seul ne suffit pas, qu'il faut de la rigueur, de la patience et surtout... du cœur.

« Chez les Akanji, on ne joue pas pour soi, on joue les uns pour les autres. On grandit ensemble, on tombe ensemble, mais surtout... on se relève ensemble. » En tant qu'entraîneur, je suis fier de mes gars. Bravo à tous.

■ NEVES KALEMBA ESTEVEZ, ENTRAÎNEUR



Team Vallon B

Auteur d'un doublé et infatigable sur le front de l'attaque, Jérémie a porté son équipe avec détermination et justesse. Un vrai leader dans l'effort et l'attitude. Fait marquant : la loupe magique de Léo Nuzzo. Un geste plein de flair et de créativité. Une loupe parfaitement dosée, symbole de la confiance et de la joie de jouer ensemble.

## Juniors C2H Kobel

Caramba... encore raté (ou presque) ! Tel pourrait être le titre de ce résumé de match. Samedi 1<sup>er</sup> novembre, les C2 Kobel se sont déplacés à Fleurier afin d'y affronter la 2<sup>e</sup> équipe C de Val-de-Travers. Ce match s'est déroulé sur un superbe revêtement synthétique permettant de belles passes au sol et des actions de transitions rapides.

Classés avant ce match à la 9<sup>e</sup> place et notre adversaire du jour à la 4<sup>e</sup>, seuls 6 points nous séparaient au coup de sifflet initial de la rencontre. Nous avions donc à cœur de pouvoir ramener un bon résultat de ce long déplacement. Entame de match sérieuse avec des gars appliqués et prêts à donner leur maximum. À la 16<sup>e</sup> minute, une récupération de balle pleine de combativité de Clément tout proche de la ligne de touche puis mise en profondeur pour Jayssy qui se jouait de 2 défenseurs et allait affronter seul le gardien. Ouvrant parfaitement le pied, il signait l'ouverture du score, totalement méritée. Gros duels au milieu de terrain pour la suite, mais à la 40<sup>e</sup> minute, l'un de nos centraux se faisait avoir en voulant dribbler dans l'axe. Grosse erreur puisque Val-de-Travers réduisait facilement le score sur ce cadeau. Les nôtres n'ont pas mis longtemps à réagir puisqu'à la 44<sup>e</sup>, Aaron armarit une frappe à 18 m, permettant de repasser devant au score, juste à l'heure du thé.

La 2<sup>e</sup> mi-temps s'annonçait serrée et il fallait donc redoubler de vigilance. La période fut plutôt à l'avantage des joueurs locaux, mais nous avons tenu la baraque, nous créant même 2 énormes chances de creuser l'écart, mais hélas manquées. À la 82<sup>e</sup> minute, nous avons fini par céder sur une nième occasion des juniors neuchâtelois. Score final 2-2.

Un bon point engrangé, mais 3 auraient largement été mérités. Nous avons toutefois vu de l'engagement, de la combativité et de belles choses dans le jeu, vecteurs que nous travaillons tout au long de la saison. Cela porte ses fruits et c'est valorisant pour tout le monde. Un grand merci à Neves pour le prêt de 3 joueurs C2B et à David pour avoir mis à disposition un junior D1.

## Juniors D2H Vargas

Les D Vargas ont affronté le Team Béroche-Bevaix. Un match sérieux de la part de nos joueurs qui ont appliqué les consignes à la lettre sur l'ensemble de la partie. Un manque de précision et de

sérénité devant le but adverse fait que l'ont perd le match. Dommage, parce qu'on part avec le sentiment qu'on aurait pu faire mieux encore. Mais content de voir que, quand on veut faire bien les choses, ça fonctionne et les joueurs le savent, il faut juste l'appliquer plus souvent. Score final : défaite 5-3.

## Juniors D3H Zuber

Les D-7 Zuber se rendaient à Lignières. Victoire 5-3 de nos jeunes qui ont montré de très belles choses, autant par le jeu proposé que par le positionnement, mettant sans cesse les attaquants adverses hors jeu. La combativité était au rendez-vous. Les entraînements portent leurs fruits, c'est notre victoire en tant que coachs. Merci également aux coachs des D Vargas qui nous ont prêté un joueur, qui a bien fait le job.

## Juniors EH Okafor

Dernier tournoi pour les juniors E Okafor à Sonvilier. Sur un terrain difficile à jouer, nos petits gars ont montré de belles phases de jeu, autant dans le 3 contre 3 que dans le 6 contre 6, mais ils ont aussi manqué de concentration par moment pour éviter de recevoir trop de buts. Bravo aux enfants pour leur 1<sup>er</sup> tour et aux équipes adverses pour leur fairplay. On se retrouve au printemps pour un nouveau tour.

## Juniors EH Shaqiri

Samedi 1<sup>er</sup> novembre, les juniors E Shaqiri participaient à leur dernier tournoi de la mi-saison à domicile, sur le terrain de Sonvilier. En plus des juniors Shaqiri, ont participé à l'animation les juniors du Team Vallon Okafor, le FC Val-de-Travers et le FC Le Locle Or. Sur un terrain en piteux état et impraticable, nos juniors un montré un mauvais visage. Ils n'étaient pas du tout motivés et pas réveillés. Manque de concentration, jeu individuel, ils avaient même oublié tout le travail et les efforts accomplis ces dernières semaines, ce qui a donné lieu à une animation désastreuse. On a perdu presque tous les matchs. Il y a des jours comme ça, espérons qu'ils se reprendront pour les futurs tournois en salle. Une chose est certaine, nous ne baisserons pas les bras et continuerons toujours de travailler ardemment afin de faire progresser nos joueurs. Un merci au passage aux coachs du Team Vallon Okafor et aux parents Pedro et Christophe pour l'organisation. ■ JML

JB TV – Team La Chaux-de-Fonds	.....	3-2
(Coupe NE)		
JB TV – Corcelles-Cormondrèche	.....	5-1
JC1 TV – Boudry II	.....	14-0
JC2B TV Akanji – Team Sorne	.....	3-1
JC2H Team Val-de-Travers 2 – TV Kobel	.....	2-2
JD2H Team Béroche-Bevaix – TV Vargas	.....	5-3
JD3H Lignières – TV Zuber	.....	3-5

## CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

# Le CPSI fête Halloween et démarre sa saison de compétitions à Fribourg

La dernière semaine d'octobre, le Club des Patineurs de Saint-Imier a célébré Halloween sur la glace. Chaque jour, les différents groupes du club ont pu venir s'entraîner déguisés, dans une ambiance festive et conviviale.



École de patinage vendredi

De l'école de patinage aux Étoiles, en passant par le groupe compétition, tous ont joué le jeu et présenté leurs plus beaux costumes. Beaucoup d'enfants ont participé à cet événement, et le club se réjouit de ce bel engouement.

Un grand merci à tous les patineurs et patineuses pour leur créativité et leur bonne humeur, rendez-vous déjà l'année prochaine pour une nouvelle édition haute en couleur!

## De belles performances à la Z Cup de Fribourg

Le week-end dernier, plusieurs patineuses du CPSI ont pris part à la Zaehringen Cup à Fribourg, marquant le début officiel de la saison

pour le club. Voici les résultats de nos représentantes lors des trois jours de compétition:

Vendredi, pour leur première compétition de la saison, nos patineuses ont réalisé de très beaux résultats à Fribourg, témoignant du travail accompli depuis la reprise des entraînements: Enora Müller - catégorie Acier B: 6<sup>e</sup> /17 avec 8,79 pts; Stella Wenger, catégorie Acier B: 4<sup>e</sup> /17 avec 9,09 pts; Maélie Holzer, catégorie Inter-Bronze A1: 5<sup>e</sup> /11 avec 15,08 pts; Luna Gerber, catégorie Cuivre B: 8<sup>e</sup> /14 avec 9,73 pts.

Un excellent départ pour ces jeunes patineuses, qui ont ouvert la compétition avec motivation et énergie.



Groupe du mardi

Samedi, la relève a pris le flambeau avec la famille Magri, également auteure de très belles performances. Elisa Magri, catégorie Benjamin ARP: 2<sup>e</sup> /17 avec 16,50 pts; Jade Magri, catégorie Sport de Masse I: 23<sup>e</sup> /25 avec 22,32 pts; Camille Magri, catégorie Sport de Masse I: 5<sup>e</sup> /25 avec 32,52 pts.

Dimanche, en Inter-Argeant ARP, sur 5 participantes, nos deux patineuses ont clôturé la compétition avec brio: Sarah Comisso, 3<sup>e</sup> place avec 26,41 pts et Anaé Schluep, 1<sup>e</sup> place avec 28,66 pts.

Le club félicite chaleureusement toutes les patineuses pour leur excellent travail et leur belle attitude tout au long du week-end.

Le travail paie, et même si la saison ne fait que commencer, les performances laissent déjà présager de beaux résultats à venir.

Un grand merci à Florine pour son accompagnement et son soutien auprès des filles durant ces trois jours de compétition.

## Et la saison continue...

Ce week-end, Caly Iannatuoni représentera le CPSI à Winterthur lors de la Eulach Cup. Le club lui souhaite beaucoup de plaisir et de succès pour cette nouvelle étape sur la glace. ■ FS



Groupe du mercredi

## FOOTBALL CLUB ERGUËL

## Les conditions météorologiques s'invitent dans le championnat

Il n'est pas facile de planifier des dates des matchs pour terminer le premier tour du championnat. Nouvelles dates fixées, matchs renvoyés, changement de terrain. Bref tout y passe, sauf le jeu en lui-même. On se concentre donc sur la seconde garniture qui devrait terminer son premier tour à mi-novembre pour autant que le ciel redévenne ou reste plus clément. Ce qui est certain, c'est que ces rencontres sont des plus importantes pour les réservistes erguéliens, en particulier celle de Marin. Une formation qui ne compte que 7 points, mais deux matchs de moins que les vallonniers qui eux en comptabilisent 8. Pas besoin d'être

grand clerc pour comprendre la valeur de l'enjeu et le besoin de soutien des supporters. Et cela doit commencer ce dimanche à 14 h où Erguël reçoit Saint-Blaise II.

Un doute subsiste cependant pour la 1<sup>e</sup> équipe, il semblerait que le match Béroche-Gorgier - Erguël doive se jouer cet automne encore, selon les vœux de l'Association neuchâteloise de football.

### La buvette du Stand à Sonvillier cherche repreneur

Un ou des tenanciers sont recherchés afin de faire vivre ce petit établissement au rythme du football ou

d'autres sports selon les intérêts de chacun. Le calendrier des matchs est à respecter pour des ouvertures fixes. Pour le reste, qui pourrait être plus important, une exploitation est possible selon votre imagination. Pour tous renseignements, merci de s'informer par courriel à infrastructure@fcerguel.ch ou au 076 311 08 21.

#### GD

#### DIMANCHE 9 NOVEMBRE

3<sup>e</sup> I. 14 h: Erguël II - Saint-Blaise

#### MERCREDI 12 NOVEMBRE

3<sup>e</sup> I. 20 h 15: Marin II - Erguël II

## BOCCIA CLUB CORGÉMONT

## Derniers résultats



De gauche à droite: Valter Trevisan, Vincenzo Ungaro, Corine Ungaro, Tommaso Verdecchia, Domenico Di Iullio. Manquent: Cosimo Scarascia, Luigi Valentino et Luciano Eleuterio

Des tournois se sont déroulés du 31 octobre au 2 novembre avec les résultats suivants:

#### Championnat en triplète Région 1

- Victoire du BC Corgémont (voir photo)

#### Tournoi féminin national du 2 novembre

- 1<sup>e</sup> Baratella Laura SB La Gerla-Agno
- 2<sup>e</sup> Giamboni Anna SB La Gerla-Agno
- 3<sup>e</sup> G. Cinicola-S. Cinicola.

- 3<sup>e</sup> Longoni Susanna SB La Gerla-Agno
- 3<sup>e</sup> Ferrazini Samantha SB La Gerla-Agno.

#### Tournoi national en double du 1<sup>er</sup> décembre

- 1<sup>er</sup> A. Giamboni-R. Catarin
- 2<sup>er</sup> G. Lusardi-O. Lusardi
- 3<sup>er</sup> R. Peschiera-D. Barella
- 3<sup>er</sup> G. Cinicola-S. Cinicola.



Photo: unsplash.com

## PRO SENECTUTE

## Randonnée

**Jeudi 27 novembre, 8 h 30-14 h, La Vue-des-Alpes, Fondue à la Tourne (NE)** Une journée d'hiver magnifique pour prendre l'air frais de l'Arc jurassien et où la bonne humeur est au rendez-vous! Avec une fondue à midi pour les amateurs et amatrices de ce plat traditionnel. Niveau: sortie moyenne. Itinéraire de la randonnée à définir. Lieu: La Tourne. Repas à choix: fondue ou rösti au jambon. Préciser lors de la réservation. Prix pour le repas environ 25 francs à 30 francs sans les boissons. Inscription obligatoire auprès du responsable de la sortie jusqu'au 17 novembre: Katharina Oppiger, 077 444 37 03. ■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20, Jura bernois: 032 886 83 86, Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: prosenectute.activites@ne.ch

Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>

#### CU

## HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

# Joli succès du Swiss Ice Hockey Day

Comme chaque année au début de novembre, le Swiss Ice Hockey Day est organisé par la SIHF en collaboration avec les clubs qui le désirent

Le HC Saint-Imier est un habitué de cette manifestation qui se veut ludique. Et une nouvelle fois ce fut un succès pour les organisateurs qui ont offert un après-midi de sport à la jeunesse de la région. Celle-ci fut entourée par des stars du hockey suisse et les joueurs de la première équipe. Un partage bien sympathique où parents et enfants ont échangé, sur glace et hors glace.

## Mission accomplie pour la première

Le début du championnat n'est pas trop convaincant pour les hommes de Laurent Zingg. En se déplaçant dans les Franches-Montagnes, le succès était un passage obligé. Et les Imériens n'ont pas failli, malgré pas mal de box-play, parfois par la sévérité des arbitres, parfois de l'indiscipline aussi. Ainsi, les jaunes et noirs ont quasiment joué tout le deuxième tiers en infériorité numérique sans que cela porte à conséquence.

Les joueurs du lieu ne sont pas parvenus à tromper la vigilance de Lino Erard sauf dans les ultimes secondes de la rencontre lorsqu'ils évolaient à six contre quatre. La prestation des Imériens aurait mérité un blanchissage, mais ne faisons pas la fine bouche, l'important est d'avoir empêché les trois points.

## Les filles l'emportent facilement

Elles recevaient Post Bern 96 et elles n'ont pas flanché. Si lors du premier vingt, tout restait ouvert, le compteur ayant été débloqué à la seizième minute, les choses se précisaien dans le tiers médian. Quatre filets en quatorze minutes, les filles de la capitale accusaient le coup et ne devaient plus se relever. Plus rien ne bougea au cours de l'ultime tiers-temps. Avec ce premier succès de la saison, les filles de Christophe Augsburger reprennent des couleurs et retrouvent leur sourire.



Le Swiss Ice Hockey Day a réuni bien du monde à la Clientis Arena

## Viens essayer le hockey!

Que tu sois fille ou garçon, le HC Saint-Imier et son école de hockey t'offrent des essais gratuits pour que tu puisses faire connaissance avec un sport qui fait rêver.

Tous les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30 et les samedis de 10 h 30 à 11 h 30, tu es attendu(e) à la Clientis Arena pour venir t'amuser sur glace.

Du matériel sera à ta disposition, et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par courriel à [moju@sainti-bats.com](mailto:moju@sainti-bats.com) ou par téléphone aux 078 783 63 12 ou 079 280 25 66. N'hésite pas, viens nous rejoindre.

## Abonnements en ventes

Les abonnements de saisons sont en ventes, ils peuvent être obtenus auprès des joueurs et dirigeants ou simplement à la buvette de la patinoire. ■ GD

**2<sup>e</sup> I. Franches-Montagnes – Saint-Imier..... 1-3**  
**Filles Saint-Imier – Post Bern 96..... 5-0**

## SAMEDI 8 NOVEMBRE

**2<sup>e</sup> I. 18 h: Saint-Imier – Yverdon-les-Bains**  
**Filles 12 h 15: Ajoie Ladies – Saint-Imier**

## DIMANCHE 9 NOVEMBRE

**U21 17 h: Fleurier – Saint-Imier**  
**U18 11 h 45: Moutier – Saint-Imier**  
**U16 12 h: Fleurier – Saint-Imier**  
**U14 15 h 45: HCC Academy – Saint-Imier**



Luca Pauli et le HC Saint-Imier ont obtenu un succès attendu face à Franches-Montagnes

## HOCKEY CLUB CORTÉBERT

## Les Tornades en action: entre éclats et faux pas

Un début de saison mouvementé pour le HC Cortébert, entre démonstrations de force et matchs plus difficiles. Retour sur trois rencontres pleines d'intensité, d'émotions... et de leçons.

### Vendlincourt vs. Cortébert (18 octobre à Ajoie)

Le match débute difficilement pour les Tornades, après une faute du capitaine Lolo qui permet à Vendlincourt d'ouvrir le score (1-0).

Mais la réaction des Cortés fut immédiate et impressionnante: en seulement treize minutes, ils renversèrent complètement la vapeur en marquant sept buts coup sur coup!

Le deuxième tiers confirma la domination totale de Cortébert, avec huit nouveaux buts inscrits, sous un

rythme effréné. Le dernier tiers ne fut qu'une formalité: les Tornades s'imposèrent largement sur le score sans appel de 1-18. Une véritable démonstration!

### Cortébert vs. Le Fuet-Bellelay (26 octobre à la Clientis Arena)

Cette fois, le scénario fut bien différent. Dès le début de match, Le Fuet-Bellelay prit l'avantage en inscrivant deux buts qui mirent d'entrée les Cortés en difficulté. On attendait une réaction au deuxième tiers, mais celle-ci tarda à venir. Malgré un léger sursaut, le score affichait 3-4 avant le dernier acte. Le troisième tiers resta sur la même dynamique, sans réelle reprise du jeu côté Cortébert. Les fautes répétées offrirent trop

d'occasions à l'adversaire, qui s'imposa finalement 5-6.

Un match à oublier, qualifié de très médiocre par l'équipe elle-même, avec des excuses adressées au public venu les soutenir.

### Ins vs. Cortébert (2 novembre à Neuchâtel)

Les mots du coach étaient clairs avant la rencontre: vitesse et pression. Message reçu cinq sur cinq! Dès les premières secondes, les Tornades prirent les devants: en 40 secondes, deux buts furent inscrits. Le reste du premier tiers vit une belle intensité, même si Ins parvint à réduire le score à 1-2 avant que le retour du numéro 91 n'apporte le troisième but (1-3). Le deuxième tiers confirma la domination

des Cortés, qui marquèrent trois fois supplémentaires, encouragés par leur fidèle supporter Stéphane. Le tableau affichait alors 1-6. Le dernier tiers permit de parachever ce beau succès, avec un score final de 2-10 en faveur des Tornades de Cortébert. Une victoire convaincante qui remet l'équipe sur de bons rails après la déception du match précédent.

## Remerciements

Le HC Cortébert tient à remercier chaleureusement ses sponsors et son public fidèle pour leur soutien constant, dans la victoire comme dans la défaite. Les Tornades promettent de continuer à tout donner sur la glace pour représenter fièrement leurs couleurs! ■ LP

## VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

**D 3<sup>e</sup> I. Porrentruy M23 – Tramelan ..... 3-0**  
**D 4<sup>e</sup> I. Tramelan – Val Terbi ..... 1-3**  
**D M18 Tramelan – Val Terbi ..... 3-0**  
**H 4<sup>e</sup> I. Espoirs Biel-Bienne – Tramelan.... 3-0**

## VENDREDI 7 NOVEMBRE

**D M18 20 h, halle polyvalente:**  
**Vendline – Tramelan**  
**D 2<sup>e</sup> I. 20 h 45, CIP: Tramelan – La Suze 1**

## SAMEDI 8 NOVEMBRE

**D M16 17 h, CIP: Tramelan – Nidau**  
**D 4<sup>e</sup> I. 17 h, salle polyvalente Cormoret:**  
**La Suze – Tramelan**

## DIMANCHE 9 NOVEMBRE

**D M16 13 h 30, Maurice Lacroix Arena B:**  
**Franches-Montagnes – Tramelan**  
**D 5<sup>e</sup> I. 13 h 30, Maurice Lacroix Arena A:**  
**Franches-Montagnes – Tramelan**

## JEUDI 13 NOVEMBRE

**D 2<sup>e</sup> I. 20 h 45, CIP: Tramelan – Porrentruy 2**

Réclame

**imprimerie  
bechtel sa**

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

**La Feuille d'Avis**  
du District de Courtelary

032 944 18 18 | [info@bechtel-imprimerie.ch](mailto:info@bechtel-imprimerie.ch)

032 944 17 56 | [fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Pery-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch.

**Délai de remise des publications:** mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

## Corgémont



### Assemblée municipale ordinaire

Lundi 8 décembre 2025 à 20 h  
Salle de spectacles

#### Ordre du jour

- Procès-verbal de l'assemblée du 23 juin 2025. Conformément à l'article 57 du règlement d'organisation, le procès-verbal est déposé publiquement au bureau municipal 30 jours avant l'assemblée
- Décider du crédit d'engagement de 100 000 fr. pour la remise en état de la toiture de l'entrepôt de la voirie (Ancien Battoir)
- Discuter et approuver le budget municipal 2026 avec quotité et taxes
- Discuter et approuver la modification du règlement de délégation des tâches en matière de protection de la population à Jb.B
- Divers et imprévus

Au plus tard 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les documents en relation avec l'ordre du jour sont déposés publiquement durant 30 jours avant l'Assemblée municipale, au Secrétariat municipal, où les documents peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture. Les documents en lien avec le point 3 sont également publiés sur le site de la commune ([www.corgemont.ch](http://www.corgemont.ch)).

Corgémont, le 7 novembre 2025

Le Conseil municipal

## Cormoret



### SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES EAUX DE LA SUZE

#### Plan d'aménagement de la Suze

##### Information et participation de la population (procédure de Plan d'aménagement des eaux)

Le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES) a engagé une procédure de Plan d'aménagement des eaux (PAE) fixée par les articles 21ss de la loi sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE) du 14 février 1989, en coordination avec les communes de Cormoret, Saint-Imier et Villeret, en vue de protéger le village de Villeret contre les crues de la Suze et de revitaliser le cours d'eau de part et d'autre du village.

Trois communes sont concernées de la manière suivante, d'amont en aval:  
Saint-Imier: cours aval de la Suze, à partir des bâtiments de Longines (environ 450 m);  
Villeret: toute la traversée de la commune (environ 2500 m);  
Cormoret: cours amont de la Suze jusqu'à l'embranchure de la Doux (environ 550 m).

Conformément à l'article 23 LAE, le Syndicat informe la population des mesures d'aménagement projetées et offre à tout un chacun le droit

de prendre position, d'émettre des propositions et suggestions à l'encontre du projet. Le dossier est déposé publiquement du 14 novembre 2025 au 15 décembre 2025.

Le dossier peut être consulté, durant cette période, au secrétariat municipal de chaque commune concernée pendant les heures d'ouverture.

Le droit à la participation publique se base sur l'art. 58 al. 4 de la loi sur les constructions (LC). Les objections et propositions doivent être transmises par écrit au lieu du dépôt durant le dépôt public.

Une séance d'information publique aura lieu le mercredi 19 novembre à 19 h 30 à l'École primaire de Villeret, Salle Chasseral, rue Principale 25, 2613 Villeret.

Péry, le 31 octobre 2025

Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze

## Courtelary



### Assemblée municipale ordinaire

Lundi 8 décembre 2025 à 20 heures  
à la salle communale (centre communal)

#### Ordre du jour

- Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 16 juin 2025 (déposé au secrétariat municipal dès le 7 novembre 2025)
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 85 000 fr. pour la réfection de la chaussée et la remise aux normes des collecteurs d'eaux mixtes de la rue des Ramées
- Discuter et approuver le budget 2026, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière
- Discuter et approuver la modification apportée au règlement d'organisation de la crèche municipale
- Messages des autorités
- Divers

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le règlement mentionné sous le chiffre 4 est déposé publiquement au secrétariat municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 7 novembre 2025

Le Conseil municipal

#### Avis de construction

eBau 2025-12760

**Requérants:** Michèle Liechti, Fleur-de-Lys 9A, 2608 Courtelary; Marie et Olivier Delobel, Fleur-de-Lys 9A, 2608 Courtelary.

**Propriétaires:** Marie et Olivier Delobel, Fleur-de-Lys 9A, 2608 Courtelary; Stéphane Liechti, chemin de la Chercotte 26, 1072 Forel; Carole Liechti, rue de Fahys, 2000 Neuchâtel; Christelle Jotterand, chemin Lore Sandoz 48, 2503 Biel/Bienne

**Auteurs du projet:** idem requérant.  
**Emplacement:** parcelle N° 112, Fleur de Lys 9, commune de Courtelary.

**Projet:** réfection de toiture.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** HA3.

**Zone/objet protégé:** ensemble bâti A, objet C digne de conservation.

**Dérogation:** –

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Courtelary, le 31 octobre 2025

Le Secrétariat municipal

## COMMUNE BOURGEOISE DE COURTELARY

### Assemblée ordinaire

Vendredi 12 décembre 2025 à 20 h  
Maison de la Forêt, Promenade de la Suze 27,  
Courtelary

#### Ordre du jour

- Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 13 juin 2025
- Budget 2026
- Financement spécial: fonds forestier – présentation et approbation
- Rapport du président
- Divers et imprévus

Courtelary, le 7 novembre 2025

Le Conseil de bourgeoisie

## COMMUNE BOURGEOISE DE COURTELARY

### Dépot public du règlement forestier de la Commune bourgeoise de Courtelary

Le règlement du financement spécial *Fonds forestier de la Commune bourgeoise de Courtelary* est déposé publiquement durant 30 jours, soit du 12 novembre au 11 décembre 2025 au secrétariat bourgeois.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formulées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Courtelary, le 7 novembre 2025

Le Conseil de bourgeoisie

## La Ferrière



### Assemblée communale

Séance ordinaire du 8 décembre 2025  
Halle polyvalente à 20 h

#### Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 16 juin 2025

- Discuter et accepter le budget 2026, les quotités et diverses taxes
- Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif à l'aménagement d'un columbarium et jardin du souvenir au cimetière
- Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif aux travaux de réfection du mur du cimetière
- Élection d'un(e) président(e) du bureau de l'Assemblée communale pour la période 2026-2029
- Élection d'un(e) vice-président(e) du bureau de l'Assemblée communale pour la période 2026-2029
- Informations du Conseil communal
- Divers

Le procès-verbal du 16 juin 2025, le budget 2026 et les décomptes finaux sont déposés publiquement durant 30 jours avant l'Assemblée communale au Secrétariat communal. Les documents peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous. Ils sont également publiés sur le site web de la commune: [www.lafriere.ch](http://www.lafriere.ch).

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre un acte législatif communal.

La Ferrière, le 7 novembre 2025

Le Conseil communal

## PRÉFECTURE DU JURA BENOIS

### Avis de construction 107/2024

eBau 2024-11654

**Requérant:** François Wüthrich, La Chaux-d'Abel 65, 2333 La Ferrière.

**Auteur du projet:** Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

**Emplacement:** parcelle N° 109, au lieu-dit: *Droit de Renan*, commune de La Ferrière.

**Projet:** construction d'une remise agricole et d'une place en chaille pour le rangement de machines et stockage de fourrage, création d'un accès en chaille, ouverture du mur en pierres sèches existant et reconstitution d'un mur de pierres sèches en compensation.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Objet protégé:** mur de pierres sèches.

**Dérogations:** art. 24 LAT, 25 LCFo et 68 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 décembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de La Ferrière. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 novembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

Quand la solitude est l'unique compagnie.  
Votre don est une aide précieuse.

[www.prosenectute.ch](http://www.prosenectute.ch) | IBAN CH67 0900 0000 1570 3233 7 | TWINT

PRO  
SENECTUTE



**Orvin****Assemblée municipale**

Lundi 8 décembre 2025 à 20 h  
Halle de gymnastique, Orvin

**Ordre du jour**

1. Élections des scrutateurs
2. Discuter, éventuellement approuver le budget 2026 avec une quotité d'impôt inchangée à 1,88
3. Présentation du plan financier 2026-2030
4. Discuter, éventuellement approuver une participation de la Municipalité à la société CÀDOR SA pour l'extension du réseau, par:
  - a. l'approbation d'un versement au capital-participation d'un montant de 200 000 fr.
  - b. l'approbation d'un prêt de 200 000 fr. en faveur de CÀDOR SA
5. Prendre connaissance de l'arrêté de compte suivant:
  - Réalisation de la 2<sup>e</sup> étape de la construction d'une conduite interconnexion d'eau de secours entre Eviard et Orvin
6. Discuter, éventuellement approuver un crédit d'engagement de 295 000 fr. pour la réfection des chemins agricoles 2026-2028
7. Élection d'un membre au Conseil municipal
8. Communications du Conseil municipal
9. Divers

À l'issue de cette assemblée, nous invitons les citoyens à partager le verre de l'amitié avec l'exécutif municipal.

Le budget 2026 est déposé au secrétariat municipal, trente jours avant l'assemblée municipale, où il peut être consulté durant les heures d'ouverture des guichets et sur le site internet de la commune.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre les décisions auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary (art. 67a, al. 2 LPJA). En matière électorale, le recours doit être formé dans les 10 jours à compter de l'élection auprès de la Préfecture (art. 67a, al. 1 LPJA).

Orvin, le 7 novembre 2025

Le Conseil municipal

**Avis de construction**

**Requérant:** Laurent Villard, rue Saint-Laurent 6, 1176 Saint-Livres.

**Auteur du projet:** –

**Propriétaire foncier:** Laurent Villard, rue Saint-Laurent 6, 1176 Saint-Livres et Karin Villard, route Principale 48, 2534 Orvin.

**Projet:** construction d'un balcon en façade sud et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre N° de parcelle : 57.

**Adresse:** route Principale 48, 2534 Orvin.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Zone:** zone mixte.

**Objet/zone protégé:** périmètre de protection de l'aspect local.

**Dérogation demandée:** aucune.

**Autorité directrice:** Commune municipale d'Orvin.

**Dépôt public de la demande:** avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 30 novembre 2025 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 31 octobre 2025

Le Secrétariat municipal

**Péry-La Heutte****PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS****Avis de construction 78/2025**

eBau 2025-4979

**Requérante:** Salt Mobile SA, rue Caudray 4, 1020 Renens.

**Auteur du projet:** Complan AG, Wasserwerksgasse 39, 3011 Berne.

**Emplacement:** parcelle N° 442, au lieu-dit: Les Guises, La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

**Projet:** modification d'un site de téléphonie mobile existant (remplacement d'antennes) pour le compte de Salt Mobile SA (BE\_0368A) pour fournir des services 3G, 4G et 5G.

**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** agricole.  
**Zone de protection:** la Suze et ses berges.  
**Dérogation:** art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 novembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 31 octobre 2025

*La préfète: Stéphanie Niederhauser*

**Avis de construction**

**Requérants:** Anca et Radu Grozea, rue des Malterres 13, 2603 Péry.

**Propriétaires fonciers:** Anca et Radu Grozea, rue des Malterres 13, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Loriol Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.

**Projet de construction:** modification de projet. Rue Champ des Oies 9, 2603 Péry. Parcelle N° 1133, Zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.

**Genre de construction:** agrandissement buanderie et chambre N° 3 au 1<sup>er</sup> étage, déplacement terrasse, ajout mur de soutènement en gabions.

**Dérogation:** néant

**Protection des eaux/eaux usées:** raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 8 décembre 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 7 novembre 2025

*Le Conseil municipal*

**COMMUNE BOURGEOISE DE PÉRY****Assemblée ordinaire**

**Mercredi 10 décembre 2025 à 20 heures**  
**Centre communal Péry, salle de spectacles**

**Ordre du jour**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budgets pour l'année 2026
  - a. Élections: d'un(e) nouveau(elle) conseiller(ère) en remplacement de Pierre-André Criblez, démissionnaire
  - b. réélection de l'organe de révision des comptes
3. Infos du président
4. Divers

Péry, le 7 novembre 2025

*Le Conseil de bourgeoisie*

**Renan****Assemblée communale ordinaire**

**Jeudi 11 décembre 2025 à 20 h, salle communale**

**Ordre du jour**

1. Discuter et approuver le budget 2026 avec une quotité d'impôts et une taxe immobilière inchangées
2. Prendre connaissance des arrêtés de compte relatifs aux objets suivants:
  - Réfection rte des Convers (Envers des Convers 102)
  - Réfection des chemins des environs Montagne de l'Envers et des dessertes secteur Le Plan
3. Divers et imprévus

Le budget 2026 détaillé, faisant l'objet du point 1 de l'ordre du jour, peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture 30 jours avant l'assemblée communale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois

à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Renan, le 7 novembre 2025

*Le Conseil municipal*

**PAROISSE DE RENAN****Assemblée de paroisse**

**Mercredi 10 décembre 2025 à 20 h à l'Ancre**

**Ordre du jour**

1. Accueil
2. Nomination d'un scrutateur
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 11 juin 2025
4. Présentation et acceptation du budget 2026
5. Rapport de la présidente du Conseil de paroisse
6. Rapport de la pasteure
7. Divers et imprévus

Renan, le 7 novembre 2025

*La Paroisse*

juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 31 octobre 2025

*Le Conseil municipal*

**Saint-Imier****Désaffection de tombes au cimetière de Saint-Imier**

Conformément à l'article 24 du règlement concernant les inhumations et le cimetière de Saint-Imier, du 5 août 1975, le Conseil municipal informe qu'il procédera à la désaffection des parcelles 6d, 10, 20, 1a, 5a, 7a, 11a, 14a, 1f, 1g, 5d, 2a, 6a, 13 a et b, 14, 15, et 16, allant des années 1939 à 1985, dès le 2 mai 2026.

Le délai de concession étant échu pour la totalité des monuments.

Nous prions les proches des personnes inhumées de bien vouloir enlever les monuments et plantes qu'ils désirent garder en leur possession jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2026. Après la date précitée, les champs d'ensevelissements seront aplani par étape et selon les disponibilités de nos services. Mesure qui s'inscrit dans le nouvel aménagement paysager et urbain du cimetière de Saint-Imier actuellement à l'étude.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au service des bâtiments et infrastructures sportives de Saint-Imier (tél. 032 942 44 31)

Saint-Imier, le 31 octobre 2025

*Au nom du Conseil municipal*  
*Le président: C. Jeanneret*  
*La chancelière: A. Chatelain*

**PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS****Avis de construction 19/2025**  
**eBau 2024-18510**

**Requérante:** Christine Sandoz, La Combe 8, 2027 Montalchez.

**Auteur du projet:** Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

**Emplacement:** parcelle N° 1391, au lieu-dit: Mont-Soleil 13, Mont-Soleil, commune de Saint-Imier.

**Projet:** démolition et reconstruction de la cabane de jardin.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Zone de protection:** haies et bosquets.

**Dérogations:** art. 24 LAT, 25 LCFo et 28 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 décembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 novembre 2025

*La préfète: Stéphanie Niederhauser*

**Réclame**

Bonjour, nous sommes l'éditeur de la Feuille d'Avis :-)

**... des graphistes passionnés qui donnent vie à vos idées !**

imprimerie  
bechtel sa

**Saint-Imier (suite)****Avis de construction 25-53**

eBau 2025-10361, dossier eBau 239746

**Adresse du projet:** BF 260, rue des Jonchères 14, 2610 Saint-Imier.**Description du projet:** transformations d'un appartement duplex en deux appartements distincts (un appartement par étage), mise aux normes incendies, remplacement de fenêtres, création d'une cuisine au 2<sup>e</sup> étage et transformation d'une salle de bains au 2<sup>e</sup> étage.**Maître d'ouvrage:** Chantal Saner, rue du Chalet 19, 2300 La Chaux-de-Fonds.**Auteur du projet:** Task5-S SA, Alain Nappez, Neuenburstrasse 7, 3238 Gals.**Zone d'affection et de construction:** zone mixte M1, C2b.**Dérogation:** –**Périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépot public:** du 7 novembre 2025 au 8 décembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 7 novembre 2025

**Le chef du service urbanisme et mobilité:**  
Nicolas Vuilleumier**Avis de construction 25-78**

eBau 2025-15848, dossier eBau 250170

**Adresse du projet:** BF 407, route de Sonvilier 24, 2610 Saint-Imier.**Description du projet:** construction de trois balcons en façade sud, transformation de trois fenêtres en portes-fenêtres pour accès au balcon, création d'une terrasse en toiture de l'annexe ouest, réfection du crépi de façade et isolation de la toiture.**Maîtres d'ouvrage:** Enis Gegik, Mirsada Gegik et Jonus Gegik, route de Sonvilier 24, 2610 Saint-Imier.**Auteur du projet:** AHD architecture, rue Emile-Boéchat 42, 2800 Delémont.**Zone d'affection et de construction:** ZHfmd C2a.**Dérogation:** –**Périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépot public:** du 7 novembre 2025 au 8 décembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du

Réclame

Votre relation à l'alcool vous inquiète ?  
Vous vous faites du souci pour un proche ?

**SOS Alcool**  
**0848 805 005**

Tarif appel local 24/24

service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 7 novembre 2025

**Le chef du service urbanisme et mobilité:**  
Nicolas Vuilleumier**SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES EAUX DE LA SUZE****Plan d'aménagement de la Suze****Information et participation de la population (procédure de Plan d'aménagement des eaux)**

Le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES) a engagé une procédure de Plan d'aménagement des eaux (PAE) fixée par les articles 21ss de la loi sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE) du 14 février 1989, en coordination avec les communes de Cormoret, Saint-Imier et Villeret, en vue de protéger le village de Villeret contre les crues de la Suze et de revitaliser le cours d'eau de part et d'autre du village.

Trois communes sont concernées de la manière suivante, d'amont en aval :

Saint-Imier: cours aval de la Suze, à partir des bâtiments de Longines (environ 450 m);

Villeret: toute la traversée de la commune (environ 2500 m);

Cormoret: cours amont de la Suze jusqu'à l'embouchure de la Doux (environ 550 m).

Conformément à l'article 23 LAE, le Syndicat informe la population des mesures d'aménagement projetées et offre à tout un chacun le droit de prendre position, d'émettre des propositions et suggestions à l'encontre du projet. Le dossier est déposé publiquement du 14 novembre 2025 au 15 décembre 2025.

Le dossier peut être consulté, durant cette période, au secrétariat municipal de chaque commune concernée pendant les heures d'ouverture.

Le droit à la participation publique se base sur l'art. 58 al. 4 de la loi sur les constructions (LC). Les objections et propositions doivent être transmises par écrit au lieu du dépôt durant le dépôt public.

Une séance d'information publique aura lieu le mercredi 19 novembre à 19 h 30 à l'École primaire de Villeret, Salle Chasseral, rue Principale 25, 2613 Villeret.

Pery, le 31 octobre 2025

**Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze****Sauge****PRÉFECTURE DU JURA BENOIS****Avis de construction 136/2024**

eBau 2025-11514

**Requérente:** Commune municipale de Sauge, Haut du Village 8, 2536 Plagne.**Emplacement:** parcelle N° 227, au lieu-dit: Champs du Châble 10, Plagne, commune de Sauge.**Projet:** réfection complète de la toiture du centre communal de Plagne avec isolation et pose de panneaux photovoltaïques intégrés, remplacement de toutes les fenêtres et des stores dans les mêmes couleurs et matériaux que l'existant, changement d'affectation de l'ancien secrétariat municipal et de la salle du Conseil en école à journée continue.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** UPA.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 décembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 7 novembre 2025

**La préfète:** Stéphanie Niederhauser**COMMUNE BOURGEOISE DE PLAGNE****Assemblée bourgeoise****Vendredi 19 décembre 2025 à 20 h**  
Centre communal de Plagne**Ordre du jour**

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 juin 2025
2. Présentation du site internet de la bourgeoisie
3. Discuter et approuver l'achat d'un tracteur pour le débroussaillage des pâturages
4. Discuter et approuver le tarif 2026 des émoluments
5. Budget 2026
6. Élection:
  - a. d'un conseiller rééligible
7. Décider d'une commission en vue des travaux préparatoires pour la fusion des bourgeois de Sauge
8. Divers et imprévus

Plagne, le 7 novembre 2025

**Le Conseil de bourgeoisie****Sonceboz-Sombeval****Ordonnance sur l'école à journée continue (EJC) de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval, modifications**

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCO; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 29 octobre 2025, le Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval a adopté la modification de l'article 10 al. 1 Absence de l'Ordonnance sur l'école à journée continue (EJC) de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval.

La modification de cette ordonnance entre en vigueur le 10 novembre 2025, sous réserve d'un éventuel recours formé à leur encontre.

**Voies de recours**

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture de Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Soncboz-Sombeval, le 29 octobre 2025

**Le Secrétariat municipal****Sonvilier****Assemblée municipale ordinaire****Jeudi 4 décembre 2025 à 20 h**  
Salle communale de Sonvilier, La Ruette 24**Ordre du jour**

1. Discuter et approuver la création d'un syndicat scolaire intercommunal entre les communes de Sonvilier et Renan, ainsi que son règlement d'organisation
2. Discuter et approuver le budget 2026
3. Discuter et voter un crédit d'engagement de 90 000 fr. pour l'investigation technique de la décharge de Neuf Moulin
4. Discuter et accepter un crédit d'engagement de 80 000 fr. pour la rénovation du sol de la halle de gymnastique
5. Discuter et accepter un crédit d'engagement de 82 000 fr. pour la mise aux normes de l'éclairage intérieur du collège
6. Discuter et accepter un crédit d'engagement de 107 000 fr. pour la mise aux normes de l'abri de protection civile
7. Arrêté de compte pour l'achat du bus scolaire
8. Informations du Conseil municipal
9. Divers

Le règlement mentionné au point 1 de l'ordre du jour est déposé publiquement et peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture 30 jours avant l'assemblée communale.

Conformément à l'art. 69 al. 1 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement dès le 15 décembre 2025. En vertu de l'art. 69 al. 2, durant le dépôt public, une opposition peut être formée par écrit et adressée au Conseil municipal.

Sonvilier, le 7 novembre 2025

**Le Conseil municipal****Avis de construction**

eBau 2025-15191

**Requérant:** Laurent Tanner, chemin du Chêne 1, 2615 Sonvilier.**Propriétaire foncier:** idem requérant.**Auteur du projet:** idem requérant.**Description du projet:** rénovation d'un appartement et installation d'une cuisine.**Dimensions du projet:** selon plans déposés.**Adresse du projet:** BF 204, chemin du Chêne 3, 2615 Sonvilier.**Zone d'affection:** CV**Dérogation:** –**Zones / périmètre protégé:** –**Dépot public:** du 7 novembre au 8 décembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 7 novembre 2025

**La Municipalité**

**Croix-Bleue romande**  
**Section Jura bernois**  
Rue de l'Envers 19  
2605 Soncboz  
[www.croix-bleue.ch](http://www.croix-bleue.ch)  
[conseil@croix-bleue.ch](mailto:conseil@croix-bleue.ch)

**Sonvilier (suite)****Avis de construction**  
eBau 2025-12738**Requérant:** Kriptotek SA, rue Principale 62, 2613 Villeret.**Propriétaire foncier:** idem requérant.**Auteur du projet:** idem requérant.**Description du projet:** transformation d'un ancien atelier en appartement en duplex.**Dimensions du projet:** selon plans déposés.**Adresse du projet:** BF 173, Chemin du Chêne 2, 2615 Sonvilier.**Zone d'affectation:** CV, périmètre de protection des sites.**Dérogation:** –**Zone/périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépôt public:** du 31 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 31 octobre 2025

La Municipalité

**Avis de construction**  
eBau 2025-11061**Requérant:** Martin Tanner, chemin du Prané 40, 1997 Haute-Nendaz.**Propriétaire foncier:** idem requérant.**Auteur du projet:** idem requérant.**Description du projet:** remplacement du garage existant par un garage double.**Dimensions du projet:** selon plans déposés.**Adresse du projet:** BF 205, Passage de l'If 2b, 2615 Sonvilier.**Zone d'affectation:** CV.**Dérogation:** art. 80 LR (distance à la route).**Zone/périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépôt public:** du 31 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 31 octobre 2025

La Municipalité

**Villeret****Assemblée communale ordinaire**

Lundi 8 décembre 2025 à 19 h 30 heures  
à la salle des assemblées, rue Principale 25  
(collège, salle Chasseral)

Sont convoqués les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale

**Ordre du jour**

- Budget communal 2026, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxe des chiens et taxes diverses

- Élection d'un(e) président(e), d'un(e) vice-président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) vice-secrétaire des assemblées pour la législature 2026-2029
- Élection de l'organe de vérification des comptes pour la législature 2026-2029
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 120 000 fr. pour la construction d'une chambre de livraison ainsi qu'une nouvelle conduite pour l'alimentation en eau de secours du réservoir de la Côte
- Rapport du maire
- Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Villeret, le 7 novembre 2025

*Le Conseil municipal***COMMUNE BOURGEOISE DE VILLERET****Assemblée générale ordinaire**

**Mercredi 10 décembre 2025 à 20 h**  
**au local de la fanfare de Villeret**

**Ordre du jour**

- Salutations, approbation de l'ordre du jour
- Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2025
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 125 000 fr. pour la réfection du chemin Vieille Vacherie – les Limes
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 130 000 fr. pour la participation au remplacement de la conduite d'eau Saint-Imier-Cormoret passant dans notre pâturage
- Budget 2026
- Divers

Comme de coutume l'assemblée sera suivie d'une verrée conviviale

Villeret, le 7 novembre 2025

*Le Conseil de bourgeoisie***SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES EAUX DE LA SUZE****Plan d'aménagement de la Suze****Information et participation de la population (procédure de Plan d'aménagement des eaux)**

Le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES) a engagé une procédure de Plan d'aménagement des eaux (PAE) fixée par les articles 21ss de la loi sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE) du 14 février 1989, en coordination avec les communes de Cormoret, Saint-Imier et Villeret, en vue de protéger le village de Villeret contre les crues de la Suze et de revitaliser le cours d'eau de part et d'autre du village.

Trois communes sont concernées de la manière suivante, d'amont en aval:  
Saint-Imier: cours aval de la Suze, à partir des bâtiments de Longines (environ 450 m);  
Villeret: toute la traversée de la commune (environ 2500 m);  
Cormoret: cours amont de la Suze jusqu'à l'embouchure de la Doux (environ 550 m).

Conformément à l'article 23 LAE, le Syndicat informe la population des mesures d'aménagement projetées et offre à tout un chacun le droit de prendre position, d'émettre des propositions et suggestions à l'encontre du projet. Le dossier est déposé publiquement du 14 novembre 2025 au 15 décembre 2025.

Le dossier peut être consulté, durant cette période, au secrétariat municipal de chaque commune concernée pendant les heures d'ouverture.

Le droit à la participation publique se base sur l'art. 58 al. 4 de la loi sur les constructions (LC). Les objections et propositions doivent être transmises par écrit au lieu du dépôt durant le dépôt public.

Une séance d'information publique aura lieu le mercredi 19 novembre à 19 h 30 à l'École primaire de Villeret, Salle Chasseral, rue Principale 25, 2613 Villeret.

Péry, le 31 octobre 2025

*Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze***Jura bernois****Appel aux héritiers Jacqueline Sophie Boillat****Défunte:** Jacqueline Sophie Boillat**Lieu d'origine:** Loveresse**Nationalité:** Suisse**Date de naissance:** 11.06.1965**Date de décès:** 28.07.2025**Dernier domicile connu:** 2732 Reconvilier

documents attestant de leur qualité d'héritier, faute de quoi ils ne pourront être pris en considération dans la succession. Publication selon les art. 555 et 558, al. 2, CC.

**Délai:** 12 mois**Point de contact**

Étude de notaires Boris Hunsperger  
c/o Lisa Langel-Muñoz  
Grand-Rue 20  
2732 Reconvilier

Reconvilier, le 31 octobre 2025

*Étude de notaires Boris Hunsperger***Canton de Berne****CONSEIL-EXÉCUTIF****Un plan directeur qui favorise la protection du climat et le tournant énergétique**

**Le Conseil-exécutif a arrêté les adaptations apportées au plan directeur cantonal en 2024. Il s'agit de mesures ciblées pour favoriser la protection du climat, les énergies renouvelables, le développement du système de transport et le site économique bernois. Cet arrêté fait suite à une procédure de participation publique et de consultation ainsi qu'à l'examen préalable de la Confédération.**

Le plan directeur cantonal est l'instrument grâce auquel le Conseil-exécutif pilote le développement territorial du canton de Berne. En 2024, le gouvernement a analysé la mise en œuvre des mesures et élaboré les adaptations à apporter au plan directeur en 2024. Ces adaptations ont donné lieu à une procédure de participation publique, laquelle a été un succès puisqu'un peu plus d'une centaine d'avis ont été remis. Ont participé à la procédure six conférences régionales ou régions d'aménagement, une cinquantaine de communes et d'associations communales, sept cantons voisins, plusieurs partis politiques et organisations, ainsi que quelques entreprises et particuliers. La Confédération a également réalisé l'examen préalable des adaptations. Le Conseil-exécutif a adopté une nouvelle mesure et des adaptations apportées à 16 mesures existantes. Il met fortement l'accent sur la protection du climat et l'approvisionnement énergétique.

**Promouvoir l'éolien et le solaire**

Le Conseil-exécutif définit le mandat et la démarche à suivre pour identifier des zones se prêtant à l'exploitation de l'énergie solaire.

Le but est de créer les conditions requises pour la construction de grandes installations solaires. La majeure partie des avis émis lors de la procédure de participation publique sont favorables à cette démarche, mais rappellent les intérêts de la protection de l'environnement et du paysage. L'emplacement de l'installation BelpmoosSolar est désormais inscrit dans le plan directeur. La surface requise a été réduite sur la base de

differents retours d'informations, en concertation avec la Confédération et les porteurs du projet. L'installation solaire pourra ainsi cohabiter avec les prairies et pâturages secs présents sur le site, qui ont une grande valeur écologique.

Se fondant sur des plans régionaux précédemment approuvés, le Conseil-exécutif a fixé dans le plan directeur cinq périmètres propices à l'implantation d'éoliennes. Il recommande en outre que les communes tiennent compte de la neutralité climatique lorsqu'elles harmonisent l'aménagement local et l'approvisionnement en énergie. Un soutien technique leur est assuré. Cette orientation a suscité une large adhésion.

**Autres adaptations du plan directeur**

Dans les domaines des transports publics, des routes cantonales et des itinéraires cyclables, des projets importants comme le réaménagement de la gare de Bienna et de ses abords, la réorganisation de la gare routière de Lyss et le nœud de transports publics de la gare de Niederwangen ont été développés et inscrits dans le plan directeur.

Le Conseil-exécutif a procédé à des adaptations limitées concernant les zones stratégiques d'activités afin d'offrir une plus grande flexibilité concernant par exemple la taille et le nombre d'entreprises auxquelles ces zones sont destinées. Il améliore ainsi les chances de réalisation des projets et d'implantation d'entreprises dans le canton de Berne.

La révision du plan directeur régional en matière d'extraction de matériaux, de décharges et de transport de Haute-Argeovie amène à inscrire dans le plan directeur cantonal plusieurs sites d'extraction et de décharge.

Le plan directeur révisé a dès à présent force obligatoire pour l'ensemble des autorités bernoises. Le Conseil-exécutif s'apprête à le présenter pour approbation à la Confédération afin de garantir qu'il est en adéquation avec les intérêts de cette dernière.

Berne, le 3 novembre 2025

*Le Conseil exécutif*

Réclame

## Que faire quand un proche souffre d'une addiction?



Faire face plutôt que se voiler la face :  
en cas de problème d'addiction dans la famille, Santé bernoise peut vous soutenir.

Prenez rendez-vous pour un entretien d'information sans engagement.

Fondation Santé bernoise

0800 070 070 (gratuit)  
www.santebernoise.ch